

Fondation

**Réseau français
des instituts
d'études avancées**

Rapport d'activité, 2011

SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
LE RÉSEAU FRANÇAIS DES IEA EN 2011	6
LES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES	9
LES INSTITUTS MEMBRES	15
LES ORGANES DE LA FONDATION	21
LES ACTIONS DE LA FONDATION EN 2011	25
LE PATRIMOINE DE LA FONDATION	35
LE BUDGET DE LA FONDATION	39
ANNEXES	41
RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU RFIEA SUR LES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES - NOVEMBRE 2011	62
CONTACTS	94

JACQUES COMMAILLE

Président du Conseil d'administration

Dans un contexte où l'internationalisation devient un des attributs de la recherche, le constat a été fait au début des années 2000 que la France, à la différence de beaucoup de pays européens et de nombreux autres dans le monde, ne disposait pas d'instituts d'études avancées (IEA). Grâce à l'initiative d'acteurs importants de la recherche française en sciences humaines et sociales, quatre IEA à Lyon, Marseille, Nantes et Paris ont vu le jour à partir de 2006. Le soutien financier apporté par l'État a abouti à la création en 2007 d'une fondation de coopération scientifique, le Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA), pour accompagner et coordonner le développement de ces quatre instituts. Après quelques années de développement soutenu, la réalisation de cette première phase est en bonne voie.

Mais la mise en œuvre de structures d'accueil, même prestigieuses et dotées de moyens importants, ne saurait suffire à remplir les objectifs d'une politique d'internationalisation. Celle-ci doit également se manifester par une volonté d'insertion et comporter des actions de *prospec-tion*. Tel est le sens des initiatives prises par le RFIEA pour contribuer à l'insertion des quatre

instituts français dans les réseaux européens et internationaux d'institutions équivalentes.

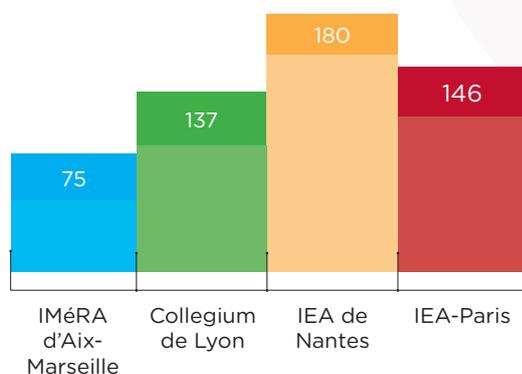
Rien n'illustre mieux la réussite du RFIEA dans cette mission que la conception et la coordination d'EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*, programme de mobilité internationale cofinancé par la Commission européenne) qui accueille en 2011 ses premiers *fellows* ; les accords noués avec l'Agence universitaire de la Francophonie qui a procédé en 2011 au financement de quatre résidents ; l'attribution du secrétariat général du *Network of European Institutes for Advanced Study* (NetIAS) ; l'entrée de la fondation dans le *Steering Committee* du réseau *University-based Institutes for Advanced Study* (UBIAS) ainsi que le partenariat avec le *Social Science Research Council* (SSRC).

La force et l'originalité de la France en la matière est d'être devenue un partenaire d'autant plus visible et influent que, tout en favorisant la participation de ses quatre IEA à ces instances de concertation internationale, cette participation bénéficie d'une structure de coordination sans équivalent chez nos partenaires.

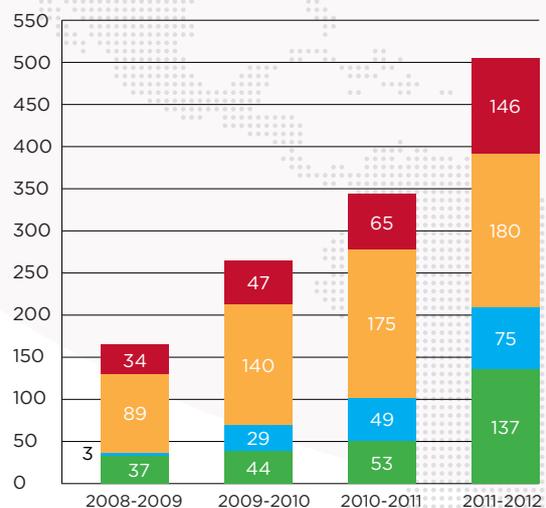
LE RÉSEAU FRANÇAIS DES IEA EN 2011

Créé en mars 2007 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le **Réseau français des instituts d'études avancées** présente deux singularités par rapport aux 12 autres réseaux thématiques de recherches avancées (RTRA). D'une part, il est multi-site puisqu'il rassemble quatre instituts implantés dans de grandes métropoles françaises (Aix-Marseille, Lyon, Nantes et Paris). D'autre part, il est intrinsèquement pluridisciplinaire puisqu'il a pour champ de compétence l'ensemble des SHS, y compris dans ses interactions avec les sciences de la matière, de la nature et du vivant.

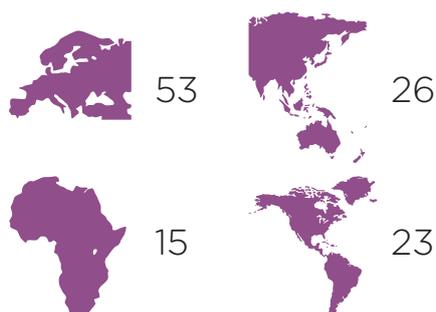
MOIS/CHERCHEURS, 2011-2012, PAR INSTITUT



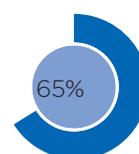
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MOIS/CHERCHEURS, 2008 - 2012 DANS LE RÉSEAU



NOMBRE DE RÉSIDENTS, 2011-2012



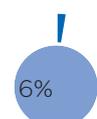
Humanités

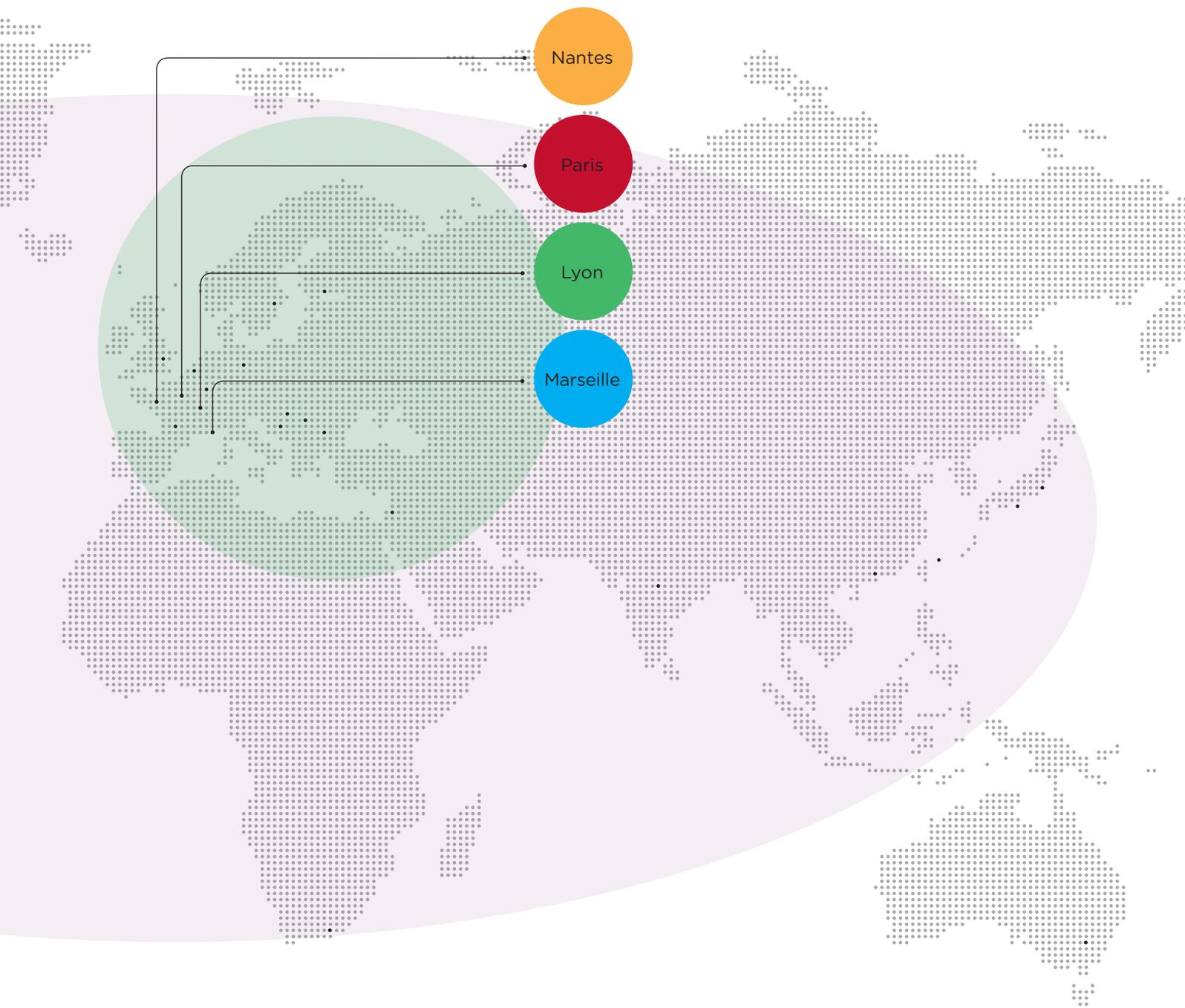


Sciences sociales



Autres





Nantes

Paris

Lyon

Marseille

France

RFIEA - 4 IEA, 6 PRES, 22 universités et grands établissements publics de recherche, 77 unités de recherche partenaires et plus de 1500 chercheurs et enseignants-chercheurs en lien avec les IEA.

Europe

NETIAS - Network of Institutes for Advanced Study. Le RFIEA est coordinateur du réseau NetIAS, au sein duquel il a développé le programme EURIAS (2010-2014).

international

UBIAS - University-based institutes for advanced Studies (35 membres). Le RFIEA est membre du comité de pilotage d'UBIAS.

HURI ISLAMOGLU

IEA de Nantes, octobre 2011 - juin 2012



She is currently a Professor of Economic History at Bogazici University, Istanbul and since 2008 is Visiting Professor at the University of California, Berkeley

Challenging the 'Rule of Law': Market order and Social Justice in the 18th and 19th centuries

My project seeks to challenge understandings that confine 'law' to universalistic definitions of individual rights (most notably rights of property), often perceived as natural, and to the securing of such rights. Closely linked to a laissez-fai-

rest vision of economic growth and development that grew out of historical conditions of Northwestern European regions since the 17th century, the 'rule of law' came to be associated with a practice of securing of the economy, its institutions (e.g, markets), its actors and their activities from state intervention. With the commercial and colonial expansions of the West, laissez-faire and its 'rule of law' became part of a Western self-definition vis a vis non-Western areas the latter understood to be deprived of both economic development and law.

LES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES

Conformément à la grande tradition internationale dans laquelle il s'inscrit, un institut d'études avancées (IEA) en France a pour fonction d'accueillir des chercheurs de haut niveau de toutes disciplines, en majorité étrangers, pour des séjours d'une durée significative pouvant aller jusqu'à une année académique, afin de travailler dans un même lieu et de bénéficier de toute la liberté et des moyens nécessaires à l'avancement de leurs projets de recherche ainsi que de la possibilité de développer entre eux et avec des chercheurs du pays d'accueil des réseaux durables de recherche.

Les conditions de réalisation de la politique d'accueil d'un IEA sont assurées de la façon suivante :

- disposer d'un budget dédié propice à la mise en œuvre d'une politique d'invitation pluriannuelle (au moins équivalente à 120 mois/chercheurs par promotion et année académique) ;
- disposer d'espaces ou d'un lieu de résidence et de travail qui lui soient propres ;
- mettre en œuvre une politique d'invitation de chercheurs à la fois sélective et déployée sur de larges horizons disciplinaires ; la sélection des candidatures individuelles ou collectives s'effectuant au terme d'un processus répondant aux meilleurs standards internationaux et fondé sur les principes de prise de risque scientifique et d'indépendance de la direction ;
- offrir des conditions d'accueil et de services libérant les chercheurs invités d'obligations pédagogiques et administratives (suivant des conditions définies par convention entre l'institut et le résident) ainsi que des conditions de travail de très haute qualité ;
- constituer une communauté scientifique pluridisciplinaire et internationale, lieu d'échange et de sociabilité intellectuelle combinant des temps d'échanges formels et informels, propice à favoriser le renouvellement des problématiques, des collaborations intellectuelles inédites et l'éclosion de nouvelles perspectives de recherche.

Un institut d'études avancées en France peut être soit doté d'une personnalité morale propre dont la composition des organes de décision garantit l'indépendance, soit un institut dont l'autonomie est reconnue par l'établissement porteur dans le cadre d'une convention d'objectifs.

En contribuant à attirer en France les chercheurs confirmés ou particulièrement prometteurs, un institut d'études avancées participe à la structuration et à l'internationalisation du dispositif scientifique français en sciences humaines et sociales tant au niveau de son environnement local qu'à l'échelon national.

Fondé en décembre 2006, le Collegium de Lyon est porté par une association dont le pilotage est confié au bureau du conseil d'administration présidé par Jacques Samarut. Le linguiste Alain Peyraube en est le directeur depuis le 1^{er} septembre 2010. Les principales institutions d'enseignement supérieur et de recherche sont représentées en qualité de membres fondateurs, au premier rang duquel figurent l'École normale supérieure de Lyon, les trois universités lyonnaises et celle de Saint-Étienne, l'École centrale de Lyon, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, l'Institut d'études politiques de Lyon, l'École nationale supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques, l'ISH, la MOM et le CNRS.

Le Collegium sélectionne environ vingt chercheurs par année académique, juniors ou seniors, rattachés à des établissements situés en dehors du bassin rhônalpin. Le séjour des résidents est d'une durée de cinq ou dix mois. Il est donné à certains résidents la possibilité de constituer des groupes de travail thématiques en suggérant l'invitation d'autres chercheurs qui sont engagés dans la réalisation d'un projet commun ou en invitant des chercheurs travaillant dans les mêmes champs scientifiques en vue d'organiser des ateliers de travail. Afin de faciliter ses échanges avec le tissu scientifique local, chaque résident est parrainé par au moins un chercheur ou personnalité lyonnaise. Ce principe, inscrit dans la charte du Collegium, a permis une excellente collaboration entre les résidents et les opérations de recherche menées au sein des unités de recherche du site régional.

L'appel d'offres est permanent. Les dossiers de candidature comprennent le CV des candidats, les trois ou quatre publications qu'ils/elles estiment les plus significatives, leur projet de recherche (5 à 10 pages maximum). La sélection est assurée par un Conseil scientifique de 17 personnalités représentant un large éventail de disciplines, qui se réunit deux fois par an. Les critères de sélection sont transparents : *track record* du candidat, qualité scientifique du projet, sa dimension innovante, les résultats espérés, l'impact attendu dans le dispositif de recherche de la région et au niveau national. Les personnalités qui composent ce Conseil veillent à ce que les deux caractéristiques essentielles d'un IEA soient respectées : l'ouverture totale à l'international et la recherche d'une interdisciplinarité active. Chaque candidature est examinée par deux experts qui rédigent un court rapport d'évaluation, discuté lors des deux réunions annuelles. Ces rapports d'évaluation sont sollicités auprès de personnalités scientifiques extérieures au Conseil lorsque le président du Conseil scientifique estime qu'une réelle expertise scientifique de haut niveau ne peut pas être raisonnablement assurée par un membre du Conseil.

La liste des candidats retenus est ensuite soumise au Conseil d'administration pour validation. La décision finale de sélection incombe au président du Collegium. Le processus de sélection prend cinq mois entre le dépôt des candidatures et la décision finale. Le délai moyen entre cette décision finale et l'arrivée du candidat au Collegium est de l'ordre de six mois. La capacité d'accueil du Collegium atteindra en 2014 180 mois/chercheurs par an.

L'IMÉRA est une association fondée en mai 2007 par les trois universités d'Aix-Marseille (université de Provence, université de la Méditerranée et université Paul Cézanne) et le CNRS. Compte tenu des évolutions de la recherche et de l'enseignement supérieur à Aix-Marseille (inscription au plan campus, création de l'université unique), l'IMÉRA s'est doté d'une gouvernance stable qui s'organise autour d'un conseil d'administration composé de douze hauts représentants des quatre institutions fondatrices et présidé par l'historien Robert Ilbert. L'IMÉRA est une institution positionnée au cœur d'Aix-Marseille université et de l'Initiative d'Excellence (A*MIDEX) et dispose d'une autonomie scientifique et de gestion.

Pour l'animation scientifique, l'IMÉRA s'est doté d'un Comité de pilotage (composé de quatorze personnalités scientifiques locales issues des quatre membres fondateurs) constitué de façon aussi ouverte que possible aux différents champs disciplinaires des laboratoires du site d'Aix-Marseille. Ce comité de pilotage élabore et définit les thématiques que l'IMÉRA propose pour les rencontres qu'il organise entre ses résidents et son public scientifique. Le Comité valide également les appels d'offres de l'Institut et assure une phase de présélection des candidatures reçues. Le Conseil scientifique, composé aujourd'hui de dix-sept personnalités internationales décide en dernier ressort de la sélection des résidents, et donne des indications sur les directions scientifiques que l'Institut pourrait suivre.

L'accueil en résidence à l'IMÉRA est ouvert aux chercheurs (scientifiques et artistes) de toutes origines nationales et disciplinaires prêts à s'associer à un travail collectif sur les nouvelles interdisciplinarités, en particulier les interactions entre sciences humaines et sciences formelles et expérimentales, entre science fondamentale et science appliquée. Les disciplines artistiques et littéraires sont incluses. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (équipes multidisciplinaires). L'IMÉRA propose deux formats de résidence : (i) la résidence individuelle pour une durée de 5 ou 10 mois ; (ii) la résidence collective d'une équipe multidisciplinaire pour une durée de 2 à 4 semaines. L'Institut favorise une origine géographique de ses résidents la plus diverse possible. Néanmoins, dans l'affirmation de son orientation méditerranéenne, l'IMÉRA est attentif à l'accueil de chercheurs issus des pays limitrophes de la Méditerranée, et plus particulièrement de ses rives Sud et Est.

L'IMÉRA développe les rencontres entre résidents de l'IMÉRA et la communauté scientifique régionale en organisant chaque mois des journées sur des thèmes qui, dans une phase de lancement, ont été proposés par le comité de pilotage de l'IMÉRA, et qui maintenant prolongent les questionnements des résidents. Ces thèmes sont abordés à partir des différentes perspectives qui structurent l'Institut : relations entre SHS, entre SHS et sciences exactes et expérimentales, entre sciences et arts.

L'IMÉRA disposera en 2013 de ses pleines capacités de fonctionnement permettant un accueil qui atteindra 140 mois/chercheurs invités par an.

L'Institut d'études avancées de Nantes est une fondation reconnue d'utilité publique depuis avril 2008, ce qui garantit sa totale indépendance juridique et scientifique. Son activité rassemble des concours publics (Nantes Métropole, Région Pays de la Loire, université de Nantes, ministère du travail, Bureau international du Travail) et privés (Veolia Eau, Suez Environnement, Harmonie Mutualité, Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle). Membre du NetIAS, il reçoit actuellement sa quatrième promotion de chercheurs.

Son Conseil d'administration, présidé par le député-maire Jean-Marc Ayrault, comprend quatre représentants des membres fondateurs (Nantes Métropole et Veolia Eau), deux membres de droit (université de Nantes et CNRS) et six personnalités qualifiées parmi lesquelles Helga Nowotny, présidente de l'ERC et Yves Saint-Geours, ambassadeur de France au Brésil. Le Conseil détermine la politique de l'institut et nomme le directeur. L'activité scientifique de l'institut est conduite par le directeur (Alain Supiot, professeur de Droit à l'université de Nantes, membre de l'Institut universitaire de France), assisté du secrétaire général et du secrétaire général adjoint, d'un collège international de résidents associés et d'un Conseil scientifique international.

La promotion de l'institut dans les différentes régions du monde s'appuie sur un important réseau de *membres correspondants*. Ce réseau fait suite à de nombreuses missions à l'étranger et à l'important travail de préfiguration engagé dès 2004 dans le cadre du Programme d'études avancées dirigé par Ali El Kenz, professeur de sociologie à l'Université de Nantes, spécialiste du Monde Arabe. Les *résidents associés* viennent en résidence à l'IEA quelques mois chaque année, tout en restant en poste

dans leur propre institution. Ils participent étroitement à la direction scientifique de l'institut, contribuent à l'animation de chaque promotion, et renforcent l'attractivité de l'IEA de Nantes dans les aires géographiques prioritaires. Le Conseil scientifique évalue chaque candidature à la suite d'une procédure d'examen contradictoire par des experts internationaux, non seulement en référence à des critères d'excellence individuelle, mais également à la lumière des autres candidatures en cours et des points de contact que suggèrent leurs projets.

L'IEA de Nantes accueille chaque année des promotions de chercheurs (d'octobre à juin, correspondant à un volume de 180 mois/chercheurs) en veillant à maintenir des équilibres disciplinaires, culturels et générationnels. Un ou deux artistes sont également invités chaque année. Un séminaire hebdomadaire donne à chacun l'occasion de présenter aux autres ses travaux. Un cycle de conférences et des repas pris en commun (3 fois par semaine) favorisent la création de liens étroits entre les résidents et l'éclosion de nouvelles approches. Les résidents bénéficient d'une liberté totale dans la conduite de leurs recherches et d'une assistance logistique et documentaire de très haut niveau.

Bien qu'il opère de façon totalement indépendante, l'IEA de Nantes n'entretient pas moins des relations étroites avec l'université de Nantes. Cette dernière lui apporte un soutien significatif par le financement de trois chaires et la mise à disposition de ses services documentaires et informatiques. Par ailleurs, l'IEA a fait le choix de partager un bâtiment commun avec la MSH Ange-Guépin de façon à favoriser des contacts réguliers entre ses résidents et les chercheurs et doctorants nantais.

Créé en 2007 par la FMSH, en collaboration avec l'EHESS et l'École normale supérieure, l'IEA-Paris est porté depuis le 1^{er} janvier 2011 par une association Loi de 1901 regroupant treize universités et grands établissements de recherche et d'enseignement supérieur parmi les plus prestigieux du site. Le président de l'association est Michel Wieviorka, administrateur de la FMSH. La direction de l'IEA-Paris est assurée par le sociologue Patrice Duran et l'historien Alain Schnapp.

Le Conseil scientifique réunit, sous la présidence de Wolf Lepenies, ancien recteur du *Wissenschaftskolleg zu Berlin*, deux-tiers d'étrangers caractérisés par leur excellence, une stature internationale forte ainsi qu'un large esprit d'ouverture. Dans la ligne du programme scientifique, il s'agit moins de parvenir à une improbable représentativité disciplinaire et géographique que de garantir une posture scientifique apte au dialogue, à la prise de risque et à l'innovation conformément à ce qui doit être « l'esprit » d'un IEA. Le Conseil se réunit une fois par an pendant deux jours afin de permettre l'analyse des candidatures, mais aussi de pouvoir consacrer un temps conséquent à une discussion sur les orientations scientifiques de l'IEA et les activités à promouvoir. Sur la base d'une sélection drastique compte tenu du succès grandissant de l'IEA, les durées de séjour peuvent osciller

entre cinq et dix mois sans interdire, en particulier pour des personnalités exceptionnelles, des invitations plus courtes. La capacité d'invitation pour l'année académique 2011/2012 est de 145 mois/chercheurs avec un objectif de 200 mois/chercheurs à l'horizon de l'année académique 2013/2014.

Même si la place de Paris a quelque peu perdu de sa centralité tant au plan national qu'international, il est clair qu'elle conserve sur les chercheurs une remarquable attractivité. C'est un atout indéniable, mais c'est aussi ce qui rend nécessaire une implication forte de l'IEA dans la communauté de recherche francilienne. Les résidents ont généralement une forte demande de contact et cela demande un *travail actif d'intermédiation* de l'IEA. Ainsi, la nature du contexte comme les attentes des résidents eux-mêmes conduisent à privilégier une conception ouverte d'un IEA qui milite pour une stratégie dynamique et volontariste de coopération avec les partenaires locaux. C'est aussi à ce prix que l'IEA peut acquérir une certaine visibilité et devenir lui-même attractif pour ces derniers. Le développement rapide de l'IEA vient de sa capacité à combiner une double attractivité, externe pour stimuler des candidatures de qualité, interne pour faire de lui une institution légitime par sa contribution à la dynamique locale de recherche.

MICHAEL DIETLER

IEA-Paris, septembre 2011 - juin 2012

Professor of Anthropology at the University of Chicago since 1995. His areas of research specialization are European and Mediterranean prehistory and history, African ethnography and history.

Celts - Ancient, Modern, Postmodern: Identity, Globalization, and the Consumption of the Past

My project consists of the final research and writing of a book entitled Celts – Ancient, Modern, Postmodern: Identity, Globalization, and the

Consumption of the Past. The research has been conducted over a number of years in Europe and America and has now reached the stage at which it is ready to be treated in a book-length analysis. The work will examine the multiple ways in which often radically different forms of “Celtic” identity have been constructed in recent historical contexts, from the 18th century to the present, and the ways that the invocation of ancient peoples, objects, and archaeological sites of Iron Age Europe has been a recurrent feature of this process.



LES INSTITUTS MEMBRES

Les IEA français ont pour fondement un projet et une démarche scientifiques spécifiques. Ils développent une politique d'invitation de résidents qui a une dimension locale mais également nationale et internationale, ce qui contribue à les inscrire comme acteurs à part entière du paysage scientifique français, en même temps qu'ils signalent leur spécificité sur le marché international de la mobilité des chercheurs les plus innovants. Les IEA français sont plus complémentaires que concurrents et justifient la recherche de synergies et de collaborations. Ils offrent un large éventail de possibilités de résidences de recherche qui répond aux exigences des meilleurs chercheurs internationaux.

Des projets scientifiques au service d'approches innovantes...

Le **Collegium de Lyon** développe un projet scientifique ayant pour dominante les **sciences de la cognition et de la complexité**, domaine par excellence où les frontières disciplinaires (linguistique, philosophie, psychologie, anthropologie, neuro-sciences cognitives, intelligence artificielle) s'estompent. Les thèmes de recherches développés par la plupart des résidents accueillis depuis 2008 – langues et langage, perception, conscience, mémoire, raison, représentations de la connaissance – s'inscrivent dans cette orientation. Ce choix s'explique par l'existence, dans le dispositif de recherche de la Région Rhône-Alpes, de centres et équipes de recherche performants qui attirent les meilleurs chercheurs étrangers : le laboratoire « Dynamique du langage » à l'université de Lyon-2, l'Institut des systèmes complexes de l'ENS de Lyon, le laboratoire « Langage, Cerveau, Cognition » de l'Institut des sciences cognitives de Lyon-1. Ce domaine sera renforcé car il est un des rares à même de participer pleinement à la révolution épistémologique en cours des NBIC, qui résulte de la synergie entre quatre grandes avancées scientifiques du 21^e siècle : N pour nano-sciences et nano-technologies, B pour biologie et bio-technologies, I

pour information (informatique et sciences et technologies de l'information et de la communication), C pour cognition.

Une autre caractéristique essentielle du Collegium de Lyon, plus récente mais qui se consolidera dans les années à venir, est l'accueil de **chercheurs d'Asie orientale** (Chine pour l'essentiel, mais aussi Japon et Corée), qui trouvent à Lyon, notamment au sein de l'Institut d'Asie orientale, les expertises indispensables pour le développement de leurs recherches dans le cadre d'une vision renouvelée de ce qu'est l'aire culturelle « Asie orientale », débarrassée des connotations négatives de l'Orientalisme. C'est à ce titre que l'équipe dirigée par Hilary Chappell dans le cadre d'un projet de l'ERC intitulé SINOTYPE (*The Hybrid Syntactic Typology of Sinitic Languages*) et composée de huit doctorants et post-doctorants chinois, a souhaité entretenir des relations privilégiées avec le Collegium.

L'**IMÉRA d'Aix-Marseille** a pour but de construire des **interactions innovantes et créatives** entre chercheurs de toutes origines disciplinaires : internes aux SHS, **entre SHS et sciences exactes et expérimentales**, entre sciences et arts. L'IMÉRA a une fonction d'exploration des savoirs, en s'interrogeant avec les chercheurs et artistes invités sur les modes de constitution de nouvelles disciplines, sur les innovations méthodologiques, sur les déplacements en cours des frontières des domaines de recherche. Sa fonction est de repérer les questions qui exigent des croisements de disciplines, de rendre plus lisible la complexité des réseaux de savoirs, de mettre à l'épreuve la pertinence d'approches suggérées par les concepts et méthodes d'autres disciplines, ou par les problèmes issus de nouveaux terrains. La vocation de l'IMÉRA est d'offrir un environnement « d'inter-collégialité » qui permette aux chercheurs d'interroger leurs démarches scientifiques, non seulement au regard des exigences de leurs propres disciplines, mais en exposant leurs travaux, leurs méthodes et questions, au champ plus ouvert des savoirs en lien avec

leurs disciplines. L'institut aide les chercheurs à identifier les impacts sociaux de leurs travaux tout comme les obstacles à la compréhension sociale de leurs avancées, soit de vivre pleinement la *condition humaine* des sciences qui conjugue créativité de la recherche et immersion sociale.

Une autre caractéristique importante de l'IMÉRA est son **orientation méditerranéenne**. Il s'agit d'une part d'animer des échanges de chercheurs et d'universitaires avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, d'autre part d'accueillir des chercheurs du monde entier qui travaillent sur les territoires méditerranéens, afin de stimuler des recherches qui font écho dans d'autres régions du monde à des thèmes de recherche ayant une forte pertinence en Méditerranée en leur donnant le développement que permettent des analyses comparatives.

L'identité de l'IEA de Nantes repose sur deux orientations fortes de politique scientifique. La première est de contribuer à **ouvrir l'étude et la connaissance de l'humain** à d'autres points de vue que celui de l'Occident. L'Institut promeut un nouveau style de relations intellectuelles **avec les pays du « Sud »,** notamment **l'Inde, l'Amérique latine ou l'Afrique**. Il construit une communauté scientifique qui est chaque année composée de savants aux bagages intellectuel et culturel très différents, mais dont les projets et les interrogations suggèrent suffisamment de points de contacts. L'IEA de Nantes bénéficie de relations très privilégiées avec les communautés scientifiques indiennes et africaines, bien que chacune de ses promotions rassemble des chercheurs de tous les continents. Le creuset ainsi formé s'est révélé extrêmement efficace et le bien fondé de cette méthode a été maintes fois confirmé par les chercheurs des trois premières promotions de résidents.

Une seconde particularité de l'IEA de Nantes consiste à **privilégier les recherches relatives à « l'armature dogmatique » des sociétés,** c'est-à-dire à tout ce qu'il y a d'indémontrable dans le sens que chaque société peut prêter à la vie humaine. L'Institut s'est donné pour mission d'aider des savants de tous les continents à considérer ces systèmes dogmatiques d'un autre œil : non pas comme des restes d'irrationalité dans un monde destiné à devenir transparent et gérable, mais comme des supports indispensables à l'institution

de la raison dans un monde destiné à demeurer divers et imprévisible. Cette dimension dogmatique de la vie humaine se trouve notamment à l'œuvre dans le droit, la religion ou l'esthétique, qui ont en commun de signifier un sens, un sens posé et non pas démontré. Elle concerne aussi la philosophie et la sociologie des sciences, ainsi que la médecine, en tant que celle-ci demeure une science de l'homme. Cette ouverture sur les questions médicales explique la collaboration étroite avec les équipes de recherche médicale de Nantes, autour des questions d'identité et d'intégrité du corps humain.

Compte tenu de la richesse des institutions de recherche partenaires de l'IEA de Paris et de l'ampleur du champ couvert par ces dernières, l'Institut ne saurait envisager d'affirmer une ligne de recherche susceptible d'être pertinente pour l'ensemble. L'IEA-Paris doit demeurer sans limites de discipline, de thème ou de contextes culturels afin de devenir un lieu d'intermédiation entre les savoirs et les chercheurs. Plus que jamais la fonction d'incubation impose son évidence. Si la richesse du contexte assure à l'IEA-Paris son attractivité, elle nécessite une politique de structuration et d'institutionnalisation des relations avec les institutions de recherche qui deviennent ainsi de véritables partenaires. L'IEA de Paris ambitionne de **participer à la production, sinon de paradigmes transdisciplinaires, tout au moins de cadres généraux de référence qui permettent le croisement des disciplines**. Il s'oriente vers une réflexion sur les types d'explication en SHS qui conjugue trois dimensions : un rapport à l'histoire, un intérêt pour l'activité modélisatrice et l'intégration des humanités classiques.

Au-delà de sa participation à l'élaboration de nouvelles perspectives de recherche qui autorise l'IEA de Paris à être présent dans la réflexion sur les enjeux qui sont ceux des sciences elles-mêmes, il ne saurait être absent des grands débats sur les problèmes qui se posent aux sociétés. Raisonner sur ces problèmes conduit à ouvrir les agendas de recherche car les questions ne sont plus déterminées par les disciplines mais recouvrent une multiplicité de dimensions scientifiques, économiques, sociales, politiques qui ont chacune leur rationalité et leur temporalité. Les conséquences plurielles qui découlent de leur traitement poussent au décloisonnement, au dialogue interdisciplinaire et à l'articulation des sciences sociales, des

sciences dures et des sciences pour l'ingénieur. La question centrale du développement durable en est une illustration exemplaire. La présence au plan francilien de grands laboratoires, agences et école d'ingénieurs constitue une opportunité pour aborder cette question des SHS comme sciences de l'action. Une attention particulière est accordée à son inscription dans le **cadre européen**, non seulement pour des raisons qui tiennent à l'intérêt théorique et historique de la construction européenne, mais aussi pour les institutions de recherche d'excellence que ce dernier peut servir à mobiliser et à fédérer.

... relayés par des procédures de sélection et des conditions d'accueil répondant aux meilleurs standards internationaux...

La qualité des **procédures de sélection** des résidents, marquée par la transparence, l'évaluation par les pairs et des conseils scientifiques internationaux et pluridisciplinaires, est fondamentale. Elle est considérée comme un acquis très important des IEA français depuis leur création. Les conseils scientifiques des quatre instituts mobilisent une **expertise internationale considérable**, rassemblant plus de 60 personnalités de renom qui représentent 32 disciplines (dont 11 en sciences de la matière, de la nature et de la vie) et 24 nationalités (dont 12 extra-européennes). Les présidents des quatre conseils scientifiques (la psychologue danoise Gretty Mirdal à Lyon, l'historien italien Giovanni Levi à Marseille, le spécialiste français d'études japonaises Jean-Nôel Robert à Nantes et le sociologue et historien des idées allemand Wolf Lepenies à Paris) apportent, par leur notoriété scientifique internationale, une légitimité additionnelle aux processus de sélection. Les critères de sélection sont simples. Comme à l'ERC, ils sont fondés sur l'originalité et la qualité scientifiques du projet, et, dans le cas des chercheurs confirmés, sur la quantité et la qualité de leurs travaux de recherche antérieurs (voir Annexes, 7.1).

Les IEA offrent des **conditions d'accueil de grande qualité** et un **cadre de travail d'exception** à leurs résidents (en termes d'espaces de travail individuel et collectifs, d'accompagnement scientifique, de prestations documentaires ou de services administratifs et logistiques). Ils développent les conditions de sociabilité entre chercheurs au sein de la communauté scientifique

pluridisciplinaire et internationale, et leur mise en relation avec les chercheurs français les plus éminents ou les plus prometteurs. Des bâtiments offrant des espaces de travail ainsi que des lieux d'hébergement proches et adaptés à des séjours de longue durée, ont été construits ou dédiés au fonctionnement des IEA. À Lyon, une résidence haute qualité environnementale sera livrée en 2013 pour l'hébergement des résidents qui disposeront en outre d'espaces de travail dans un bâtiment de l'îlot Saint Joseph, où sera hébergé le PRES Université de Lyon. À Marseille, l'IMÉRA dispose du site historique de l'Observatoire de Marseille, situé dans le Parc Longchamp, dont la rénovation complète aboutira aussi en 2013. À Nantes, un bâtiment a été construit pour abriter les locaux de l'IEA et ceux de la MSH Ange-Guépin. Il a été inauguré en 2008 et est situé à proximité immédiate des logements eux aussi construits pour l'occasion. À Paris, l'IEA prendra ses locaux en 2013 dans le prestigieux Hôtel de Lauzun-Pimodan sis à l'île Saint-Louis, une fois réalisée son adaptation aux besoins de la recherche contemporaine, et bénéficiera de logements à la Maison Suger, distante de quelques centaines de mètres.

... aboutissent à une forte attractivité scientifique internationale.

La montée en puissance des invitations de chercheurs par année académique (en 2008/2009, 30 résidents pour un total de 163 mois/chercheurs ; en 2011/2012, 70 résidents pour un total de 538 mois/chercheurs) témoigne de l'attractivité des IEA français. Plus de 240 chercheurs ont d'ores et déjà été invités dans les IEA et un premier bilan peut être tiré. Au delà des procédures de sélection et des conditions d'accueil, les différentes modalités d'invitation (séjours longs et séjours récurrents, invitations individuelles et collectives, appels à candidatures ouverts, affichages thématiques, invitations ciblées) ont permis d'attirer de nombreux chercheurs confirmés ainsi que de jeunes chercheurs prometteurs. Les IEA français ont été rapidement identifiés par les chercheurs comme de **nouveaux acteurs de la mobilité internationale dans un contexte d'intensification de la concurrence sur le marché mondial de l'excellence académique.**

Au printemps 2011, les IEA ont reçu plus de 600 candidatures internationales, dont la moitié via le programme de mobilité européenne EURIAS, cofinancé par la Commission européenne et coordonné par le RFIEA, ce qui les place dans le peloton de tête des IEA européens (à égalité avec des IEA réputés de Berlin, Uppasala ou Wassenaar). Les instituts sont parvenus à affirmer leur **capacité d'attraction internationale**. Soulignons également que les résidents invités sont originaires d'horizons géographiques et culturels très différents et couvrent de vastes champs disciplinaires.

Deux facteurs témoignent de la **qualité des résidents invités**. De nombreux résidents sont des chercheurs reconnus par la communauté scientifique internationale (citons, en lien avec les projets scientifiques des IEA : Salikoko Mufwene, Charles Li et Jean-Michel Salaün pour Lyon ; James Gimzewski, Christine Proust et Rudolph Ware pour Marseille ; Dany-Robert Dufour, Antonia Grunenberget et Shigehisha Kuriyama pour Nantes et Rodolphe de Koninck, Paul Dumouchel et Geir Ahseim pour Paris). En outre, les résidents sont très demandés par les meilleurs laboratoires des domaines concernés, si l'on en juge par le nombre de sollicitations qu'ils reçoivent pour intervenir dans des séminaires, des jurys de thèse ou des projets de recherche. Les chercheurs étrangers accueillis dans les IEA font l'objet d'une insertion accélérée dans le tissu scientifique français, y compris ceux initialement peu connus en France. Ceci est un marqueur de la valeur ajoutée du dispositif IEA-RFIEA dont la large ouverture internationale et disciplinaire et la qualité des réseaux de correspondants dans plusieurs aires géographiques permettent d'inviter des chercheurs importants susceptibles de contribuer au renouvellement des problématiques. À titre d'exemple, l'IEA de Nantes poursuit une politique d'ouverture aux chercheurs des pays dits du « Sud » grâce à un réseau d'une vingtaine de membres correspondants, présents sur chaque continent (cf. Annexes, 7.2).

Liens avec les laboratoires des sites des IEA

Les liens tissés par les résidents font des IEA des pépinières de réseaux scientifiques atypiques, qui rompent avec la mono-disciplinarité et permettent une **pollinisation des savoirs**. Celle-ci s'exerce

aussi bien pendant le séjour que sur le long terme au gré des affinités intellectuelles que ce séjour a révélées. Au fil du temps, les IEA deviennent les centres nerveux de réseaux qui s'étendent dans le monde entier.

Des **relations organiques avec les meilleures unités de recherche de chaque site** (le plus souvent évaluées A+ par l'AERES) ont été développées. Ces unités font partie du premier cercle de collaboration et d'échange de chaque institut en phase avec les projets scientifiques. Dans certains IEA, les invitations de chercheurs sont suscitées par les laboratoires. Dans d'autres, les résidents se voient attribuer à leur arrivée un correspondant dans les meilleurs laboratoires pour faciliter leur insertion. Citons quelques laboratoires sur les sites de Lyon (Dynamique du langage, Laboratoire d'études des mécanismes cognitifs, Institut d'Asie orientale), d'Aix-Marseille (Institut de recherches sur le monde arabe et la méditerranée, Centre d'études épistémologiques et d'ergologie, Centre de physique théorique), de Nantes (Droit et changement social, Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, Laboratoire de thérapie génique) et de Paris (Centre de recherches historiques, Groupe d'étude des méthodes d'analyse sociologique de la Sorbonne, Institut des sciences sociales du politique, École d'économie de Paris). Une étroite articulation existe avec les MSH des quatre sites : la FMSH joue un rôle central dans le développement de l'IEA-Paris, à Nantes le choix a été fait d'installer l'IEA et la MSH dans un bâtiment commun, à Aix-Marseille et à Lyon, la MMSH, la MOM et l'ISH sont associées aux travaux des IEA du site.

Un effort de valorisation et de diffusion

En 2011, **une soixantaine de manifestations scientifiques** ont été **organisées par les IEA**, témoignant de leur souci de valoriser et de diffuser les travaux menés par les résidents. Ces activités ont mobilisé les chercheurs invités, les chercheurs associés des laboratoires, unités et établissements partenaires et souvent un public plus large (jeunes chercheurs, enseignants, décideurs politiques, public cultivé).

Le Collegium de Lyon a organisé plusieurs workshops et séminaires, parmi lesquels : « Workshop on Complexity and language », organisé par Salikoko Mufewene ou « Workshop on Ecology, Populations Movements and Language Diversity » organisé par Alain Peyraube. LIMÉRA a organisé une série de rencontres autour de la crise réunissant des intervenants d'horizons disciplinaires différents : de la géologie à l'histoire, de la médecine à l'économie, de l'astrophysique à la sociologie. Un colloque « Art, culture, théorie de l'évolution » a eu lieu autour de Jean-Pierre Changeux, neurobiologiste au Collège de France. L'IEA de Nantes programme chaque année une vingtaine de conférences ouvertes au public dont récemment : « La médecine, le temps nouveau d'une aliénation ? » par Didier Sicard, professeur

à l'université Paris-Descartes, président d'honneur du Comité consultatif national d'éthique ; « Quel espace l'OMC offre-t-elle aux considérations non commerciales ? » par Gabrielle Marceau, professeur à l'université de Genève ; « Le renversement de la métaphysique occidentale au tournant 1700 » par Dany-Robert Dufour, philosophe et directeur de programme au Collège international de philosophie. L'IEA de Paris a développé une série de conférences et de de séminaires, comme « Quel enseignement universitaire pour la micro-histoire ? » organisé par Istvan Szijarto, résident à l'IEA de Paris ou « À propos de Pinel », une conférence de Paul Dumouchel sur son travail en tant que résident de l'IEA de Paris (*cf.* Annexes, 7.3).

ERNEST-MARIE MBONDA

Collegium de Lyon, septembre 2011 - janvier 2012



Ernest-Marie Mbonda est Professeur de philosophie à l'Université catholique d'Afrique centrale (Yaoundé, Cameroun). Ses enseignements portent sur la philosophie morale et politique, la philosophie du droit et des droits de l'homme et l'éthique économique.

Justice ethnoculturelle et

droits des minorités en Afrique : les cas du Burundi et du Cameroun.

Ce projet a pour objectif d'analyser la question des droits des minorités en Afrique à partir du Cameroun et du Burundi, et d'examiner si l'on peut analyser ces dispositifs juridiques et politiques en termes de « justice ethnoculturelle ».

LES ORGANES DE LA FONDATION

Les instances de gouvernance de la fondation se composent (i) du Conseil d'administration, (ii) du Conseil scientifique international et (iii) du Conseil des directeurs.

3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1.1 Composition

Le Conseil d'administration du RFIEA réunit plusieurs acteurs parmi les plus importants des SHS en France : le CNRS, l'École normale supérieure de Lyon, l'École des hautes études en sciences sociales, la fondation Maison des sciences de l'Homme, les pôles universitaires et de recherche rhônalpin, d'Aix-Marseille et de Nantes.

Au 31 décembre 2011, sont membres :

- en tant que représentants des membres fondateurs : Olivier Faron, École normale supérieure de Lyon et Alain Bonnafous, université Lumière – Lyon 2 ; Jean-Paul Caverni, université de Provence et Yvon Berland, université de la Méditerranée (Marseille) ; Alain Supiot et Samuel Jubé, IEA de Nantes (Nantes) ; François Weil, École des hautes études en sciences sociales et Michel Wiewiorka, fondation Maison des sciences de l'Homme (Paris) ;

Patrice Bourdelais et Bertrand Jouve, Institut des sciences de l'homme et de la société (CNRS).

- en tant que personnalités qualifiées : Jacques Commaille, École normale supérieure de Cachan ; Jean-Charles Darmon, École normale supérieure ; et Robert Ilbert, Institut méditerranéen de recherches avancées et Gilles Pollet, Institut d'études politiques de Lyon.
- en tant que représentants élus des enseignants-chercheurs : Bruno Pinchard, université de Lyon 3 ; Marc Pena, université Paul-Cézanne (Aix-Marseille 3) ; Ali El Kenz, université de Nantes et Alain Dewerpe, École des hautes études en sciences sociales.

Conformément aux statuts, le président est élu parmi les personnalités qualifiées. Le président du Conseil d'administration est depuis 2007 le sociologue Jacques Commaille. Le trésorier est depuis 2010 l'économiste Alain Bonnafous.

Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an. Le secrétariat est assuré par le directeur de la fondation.

Le Conseil d'administration décide des orientations stratégiques et contrôle la mise en œuvre des actions du RFIEA en conformité avec ses objectifs et ses missions. Il veille au développement des IEA dans

CONSEIL D'ADMINISTRATION
(18 membres)

Président : **Jacques Commaille**

CONSEIL DES DIRECTEURS
(5 membres)

Responsable scientifique
et technique : **Alain Peyraube**
Directeur : **Olivier Bouin**

**CONSEIL SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL**
(12 membres)

Président : **John Bowen**

le respect des critères d'excellence scientifique et de viabilité budgétaire. Le Conseil effectue un suivi des objectifs et des réalisations par institut. Sur la base du rapport remis par le Conseil scientifique, le Conseil d'administration attribue les soutiens financiers au bénéfice des IEA afin de soutenir les actions communes.

3.1.2 Principales décisions

Deux réunions du Conseil d'administration ont eu lieu au cours de l'année 2011 à Lyon (le 24 juin) et à Paris (le 16 décembre). L'ensemble des décisions a été voté à l'unanimité avec une représentation pour les deux réunions du Conseil respectivement de 11 et 15 membres sur les 18 membres.

À Lyon en juin, les comptes sociaux de l'exercice 2010 ont été approuvés ainsi que le budget final 2010 et la révision budgétaire pour l'année 2011. Des ajustements mineurs de la stratégie financière de la fondation ont été décidés. Le Conseil a également adopté le principe de trois grands projets de réforme : (i) un nouveau mécanisme de répartition des soutiens financiers aux IEA, (ii) l'approbation définitive d'une charte des IEA et (iii) la modification des statuts de la fondation et la nouvelle composition du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration tenu à Paris en décembre a permis de concrétiser ces trois axes de réforme. Le Conseil a adopté le nouveau mécanisme de répartition et validé l'amendement du règlement intérieur qui en découle. L'article des statuts relatif à la composition du Conseil d'administration, dont l'amendement a été validé en séance, est soumis à la validation du Commissaire au Gouvernement.

L'approbation de la charte des IEA ainsi que celle des nouvelles conventions pluriannuelles liant le RFIEA aux membres fondateurs et aux IEA partenaires ont été reportées à la réunion extraordinaire du Conseil prévu en mars 2012.

3.2 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique constitue un organe stratégique de gouvernance de la fondation. La composition du Conseil – pluridisciplinaire et internationale – est caractérisée par la totale indépendance de ses membres à l'égard du Conseil d'administration de la fondation.

3.2.1 Composition

Le Conseil scientifique international du RFIEA est composé de 6 à 12 personnalités scientifiques de premier plan, nommées par le Conseil d'administration, et sans lien scientifique ou institutionnel avec les IEA.

La composition du Conseil représente une large diversité de compétences disciplinaires et d'origines géographiques. Ses membres ont une connaissance approfondie et/ou une expérience des grands IEA internationaux. Le Conseil scientifique se réunit semestriellement.

Le Conseil scientifique du RFIEA

Président : John Bowen, *Washington University* (anthropologie)

- Balveer Arora, *Jawaharlal Nehru University* (science politique)



John Bowen
Président du Conseil scientifique

Dunbar-Van Cleve Professor in Arts & Sciences, Washington University, Saint Louis

John Bowen est anthropologue, spécialiste de l'Islam. Ses récents travaux ont porté sur les musulmans en Europe. Il est professeur invité à la *London School of Economics and Political Science* et à l'École pratique des hautes études.

- Monique Chemillier-Gendreau, université de Paris VII (droit)
- Abdou Filali-Ansary, université Agha Khan de Londres (philosophie)
- Mauricio Garcìa-Villegas, université nationale de Colombie (sociologie)
- Odile Journet-Diallo, École pratique des hautes études (ethnologie)
- Michèle Lamont, université Harvard (sociologie)
- Patrizia Lombardo, université de Genève (littérature comparée)
- Björn Wittrock, *Swedish Collegium for Advanced Study* (histoire/science politique)

3.2.2 Missions

La première mission est relative à la conception et à la mise en œuvre du dispositif d'évaluation des IEA. Le Conseil scientifique a développé, en collaboration avec la direction des instituts et de la fondation, une réflexion sur les outils et les processus d'évaluation permettant d'apprécier la spécificité des projets de chaque institut. Une grille détaillée d'évaluation a été établie sur la base d'une réflexion internationale et en conformité avec les standards internationaux retenus par les grands IEA étrangers.

La grille d'évaluation analyse la constitution d'une communauté scientifique propre à chaque IEA, l'impact en matière de renouvellement thématique et d'innovation scientifique de leur action ainsi que l'impact sur leurs partenaires scientifiques locaux, nationaux et internationaux. Elle permet une étude fine sur la base d'indicateurs quantitatifs et d'éléments qualitatifs. Le dispositif d'évaluation (grille, instance, modalités de visite, temporalité) a été validé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2010.

Le Conseil scientifique réalisera à partir de 2011 et tous les deux ans un rapport d'évaluation des activités scientifiques de chaque IEA qui sera soumis au Conseil d'administration.

Sa seconde mission consiste en la définition d'initiatives scientifiques internationales et pluridisciplinaires complémentaires aux actions engagées par les IEA. De telles initiatives ont pour objectif de favoriser la mise en relation de la fondation avec

des partenaires internationaux. Ces initiatives sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration qui décide des moyens, complémentaires de ceux attribués aux IEA, pouvant éventuellement être consacrés à leur réalisation. Le développement de la collaboration avec le *Social Science Research Council* depuis 2010 en est une illustration.

3.2.3 Compte-rendu des activités

Le Conseil scientifique a consacré l'essentiel de son activité en 2011 à la réalisation de l'évaluation des IEA (cf. 4.5). Deux vagues de visites des instituts ont été organisées au printemps (de mars à mai) et à l'automne (en octobre). Deux réunions plénières du Conseil ont été tenues en juin (pour discuter du rapport intermédiaire d'évaluation) et en novembre à Paris (pour discuter des conclusions et préparer le rapport final). L'ensemble des membres du Conseil a pris part aux visites des IEA ou assisté aux réunions plénières. Le rapport final a été remis au Conseil d'administration en décembre.

3.3 LA DIRECTION

Le Conseil des directeurs est composé du directeur de chacun des quatre IEA et du directeur de la fondation. Alain Peyraube a été désigné *primus inter pares* de cette instance par consensus parmi les directeurs des IEA en septembre 2011. L'instance se réunit en tant que de besoin et au moins trois fois par an. Le secrétariat est assuré par la fondation.

La direction exécutive est composée de trois personnes salariées de la fondation :

- Olivier Bouin, directeur, travaille à temps plein pour la fondation depuis novembre 2007. Il est responsable de la mise en œuvre des décisions et règle la gestion administrative et financière. Il est titulaire d'un contrat à durée indéterminée.
- Jana Diklic, chargée de mission auprès du directeur en charge de l'administration, travaille à temps plein pour la fondation depuis novembre 2009. Elle est titulaire d'un contrat à durée indéterminée.

- Julien Ténédos, chargé de la communication, travaille à temps plein depuis avril 2010. Il est titulaire d'un contrat à durée indéterminée.
- Mylène Trouvé, engagée en tant que chargée de l'administration en juin 2008, occupe le poste de chargée de projets européens au sein de la fondation depuis avril 2010. Depuis septembre 2010, le financement de ce poste à temps plein est pris en charge par le programme européen EURIAS pour une durée de 4 années (2010-2014). Mylène Trouvé est titulaire d'un contrat à durée indéterminée.

3.4 LES IMPLANTATIONS

Le siège social de la fondation est sis au 15, parvis René-Descartes à Lyon dans le bâtiment Recherche de l'École normale supérieure de Lyon. Ces locaux sont mis à disposition par l'ENS de Lyon.

La fondation bénéficie depuis janvier 2011 de bureaux au 190-198 avenue de France, dans le bâtiment « Le France », qui accueille également la FMSH, l'EHESS, le CNRS et l'IEA-Paris. Ces espaces de travail sont mis à disposition par la FMSH.



LES ACTIONS DE LA FONDATION EN 2011

4.1 L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTS

Depuis sa création, la fondation joue un rôle d'interface auprès des différentes administrations afin de négocier pour le compte des IEA français un certain nombre d'aménagements réglementaires et de dispositifs spécifiques relatifs au statut contractuel, social et fiscal des chercheurs invités. Elle œuvre également à l'inscription du dispositif IEA-RFIEA dans le paysage français et international de la recherche. Dans cette perspective, elle entretient des liens étroits avec les principaux acteurs français de l'internationalisation de la recherche en SHS. La fondation est notamment associée à deux groupes de travail créés en 2011 par l'Alliance Athena : Jacques Commaille, président de la fondation, participe au groupe de travail « Structuration » présidé par François Weil (président de l'École des hautes études en sciences sociales) ; Olivier Bouin, directeur de la fondation, participe au groupe de travail « Internationalisation » présidé par Bruno Sire (président de l'université de Toulouse 1). Jacques Commaille participe également aux réflexions stratégiques de l'Agence nationale de la Recherche dont il préside le comité pour les SHS. La fondation échange avec le Centre national de la Recherche scientifique, le réseau des Maisons des sciences de l'Homme et le réseau des Instituts français de recherche à l'étranger pour positionner au mieux le dispositif IEA-RFIEA dans la chaîne de l'innovation scientifique, de l'interdisciplinarité et de l'internationalisation en SHS.

Après l'échec en février 2011 du projet soumis dans le cadre de l'appel à candidatures « Laboratoires d'excellence » des Investissements d'Avenir, la fondation a déposé, en étroite concertation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un nouveau projet recentré sur les IEA en novembre 2011. Le projet RFIEA+ a pour objectif (i) de donner aux IEA les moyens d'affronter la concurrence internationale en matière d'attractivité des chercheurs les plus innovants (en portant

leur capacité conjuguée d'invitation à 700 mois/chercheurs par an), (ii) de renforcer les actions du réseau en matière de collégialité scientifique, de formation avancée et de valorisation (en les inscrivant dans une perspective européenne et internationale), (iii) de créer les conditions d'une pérennité économique (en catalysant de nouveaux apports financiers). Le projet a été retenu en février 2012 par le Commissariat général à l'Investissement. Ce succès constitue un tournant majeur de l'accompagnement du développement des instituts par la fondation et appellera de nombreux développements en 2012.

RFIEA+ a pour objectif de renforcer la position des instituts d'études avancées en rendant possibles :

- le développement de collaborations sur des fronts d'innovation à l'interface des disciplines SHS (**fonction d'incubation**) ;
- le développement de collaborations internationales en bénéficiant des réseaux scientifiques des chercheurs invités (**pépinière internationale**) ;
- les interactions avec les programmes de formation et les priorités scientifiques des établissements partenaires sur les sites (**formation avancée et recherche**).

RFIEA+ vise à maximiser les retombées positives de la coordination entre IEA, des économies d'échelle et des effets de synergies en matière de recherche, de formation et de valorisation. En tant qu'infrastructure au service d'une politique scientifique concertée, le RFIEA+ assure :

- la conformité des instituts aux standards internationaux en matière d'excellence et d'innovation (**labellisation des IEA**) ;
- la mise en place de collaborations scientifiques entre IEA, le soutien à la mobilité des résidents entre instituts (voire entre IEA européens), la diffusion nationale et internationale des appels à candidatures (**coordination des politiques scientifiques**) ;

- la poursuite de l'insertion des IEA dans les réseaux mondiaux en renforçant sa capacité, déjà validée sur les scènes européenne et internationale (programme EURIAS, réseaux NetIAS et UBIAS), de coordonner des consortia de recherche (**portage de projets européens et internationaux**) ;
- la mutualisation des bonnes pratiques en matière de formation avancée, en facilitant la transposition au niveau des IEA des succès rencontrés par les initiatives pilotes (françaises ou européennes), notamment en matière d'encadrement de la première recherche et d'internationalisation des écoles doctorales (**accompagnement des meilleurs projets de formation avancée**) ;
- la mise en valeur des transferts de connaissances et d'expertise au bénéfice des décideurs publics et privés (**mobilisation des chercheurs sur les fronts de l'intelligence relative aux grands enjeux contemporains**).

Notons enfin que la fondation a poursuivi son rôle d'accompagnement de la transformation de l'IEA de Paris. L'institut, qui jusqu'alors n'avait pas de personnalité juridique, est constitué depuis le 1^{er} janvier 2011 en une association qui rassemble une douzaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens et est présidée par Michel Wieviorka (administrateur de la FMSH). La convergence s'est renforcée avec la Ville de Paris avec la mise en place d'un *Search Committee* présidé par Helga Nowotny (présidente du Conseil européen de la Recherche) pour identifier le futur directeur de l'IEA et l'accord sur une réforme des statuts ménageant une place de choix aux collectivités territoriales partenaires. Les discussions budgétaires et immobilières ont également progressé et l'IEA est désormais assuré de disposer d'un institut de tout premier plan à Paris.

La fondation employait pour le compte de l'IEA de Paris les personnes chargées de l'administration de l'institut ainsi que des chercheurs invités. L'association pour l'IEA de Paris a progressivement pris à son compte le recrutement des personnels et des chercheurs invités.

4.2 LE COFINANCEMENT DES INSTITUTS

La fondation joue un rôle important de soutien financier au développement des IEA. Conformément aux dispositions statutaires permettant une consomptibilité partielle de la dotation initiale de la fondation, les financements apportés aux instituts en 2011 ont été prélevés sur son patrimoine. Au total, les versements effectués se sont élevés à 1.528.100 € (soit une augmentation de 20 pour cent par rapport à 2010), traduisant le fort développement de l'activité des IEA et leur besoin de financement afférent. L'horizon temporel de financement des instituts par la fondation, permis par la consommation de son patrimoine doté et des revenus financiers produits s'étend jusqu'à la fin de l'année 2017 (*cf.* 5.1, section relative au plan de financement pluriannuel).

Au terme de la mission de contrôle de la fondation qu'elle a conduite au second semestre 2010, la Cour des comptes a formulé des avis importants dans son rapport final, délibéré en septembre 2011. La Cour a recommandé une évolution importante du mode de financement du dispositif IEA-RFIEA en appelant notamment l'abandon du principe de répartition égalitaire entre IEA des soutiens reçus de la fondation, la mise en œuvre d'une véritable stratégie de levée de fonds, la patrimonialisation de la dotation reçue de l'État et la définition d'un plan pluriannuel de financement prévoyant une pérennisation du dispositif. La Cour a noté que, par son statut assimilé au régime des fondations reconnues d'utilité publique, la fondation devait être l'instrument de levée de fonds du réseau et que la fondation avait obtenu des résultats encourageants en matière d'obtention de financements multilatéraux auprès notamment de la Commission européenne, l'Agence universitaire de la Francophonie et le *Social Science Research Council*.

Le Conseil d'administration a engagé en juin 2011 une réflexion sur l'évolution des modalités d'allocation des soutiens aux IEA qui a abouti en décembre 2011 à la révision complète du mécanisme d'attribution des ressources (*cf.* encadré). Il a également validé le principe d'une patrimonialisation de la dotation de la fondation si des ressources complémentaires permettaient de financer les instituts dans des conditions satisfaisantes. La réflexion sur la stratégie pluriannuelle de financement du dis-

positif IEA-RFIEA sera approfondie au début de l'année 2012, notamment dans le contexte de renouvellement des conventions pluriannuelles avec les membres fondateurs et les instituts partenaires. Le Conseil d'administration adoptera un nouveau plan de financement pluriannuel à la fin du premier semestre 2012.

En application de l'article 13 des statuts relatif à l'utilisation de la dotation consommable et des ressources complémentaires que la fondation est susceptible d'obtenir, le Conseil d'administration délibère sur l'allocation des ressources de la fondation entre les instituts membres sur la base des demandes qu'ils lui ont adressées – demandes assorties d'une prévision d'activités et d'un état prévisionnel de ressources et d'emplois – en considérant principalement les critères suivants :

- la conformité de chaque institut aux critères qualitatifs de fonctionnement d'un IEA définis dans la charte adoptée par la fondation. Cette conformité est appréciée de façon qualitative par le Conseil scientifique de la fondation sur la base de la grille d'évaluation validée par le Conseil d'administration. Le Conseil scientifique transmet son rapport d'évaluation au Conseil d'administration avant l'échéance de la convention pluriannuelle, afin que l'allocation des ressources entre les instituts membres tienne compte de la qualité de leurs réalisations ;
- la contribution de chaque IEA à l'accueil en résidence de *fellows*. Cette contribution est mesurée par la part que représentent les résidences offertes par un institut dans le total des résidences offertes par l'ensemble des instituts financés par la fondation. Les résidences sont définies en nombre de mois-chercheurs par année universitaire. Leur mesure est donnée par la moyenne du nombre de mois-chercheurs par année universitaire sur les trois années universitaires n-1, n et n+1 ; l'année n étant la date à laquelle prend fin la convention pluriannuelle. Sont seules prises en compte les résidences d'une durée égale ou supérieure à deux mois, à moins que des résidences plus courtes ne s'intègrent dans un programme d'invitations collectives ou récurrentes ;
- la part que représente la contribution de la fondation dans le financement de l'activité de chaque institut. Les ressources allouées par

la fondation prises en compte pour ce calcul n'intègrent pas les financements obtenus par un institut dont il a délégué la gestion à la fondation. Le montant des ressources de chaque institut ne tient pas compte des ressources correspondant à la mise à disposition de locaux de travail ou d'habitation. La somme de la contribution allouée par la fondation et des autres soutiens directs ou indirects du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne peut excéder 40% des ressources d'un institut telles que définies précédemment et confirmées à la date d'approbation de la convention pluriannuelle par le Conseil d'administration.

La contribution de la fondation au bénéfice de chaque institut fait l'objet d'une convention pluriannuelle dont la durée et les conditions tiennent compte de la situation spécifique de chacun.

Article 5.1 du Règlement intérieur de la fondation.

4.3 LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En quelques années seulement, le dispositif IEA-RFIEA a intégré différents réseaux internationaux prestigieux.

Le RFIEA assure depuis avril 2009 le secrétariat général de NetIAS (*Network of European Institutes for Advanced Study*), réseau de 17 instituts d'études avancées européens parmi les plus prestigieux. Dans ce cadre, le RFIEA a organisé et coordonné la réunion annuelle du NetIAS en avril 2011 au *New Europe College* de Bucarest, un moment d'échange informel sur l'environnement académique international, les pratiques scientifiques et d'éventuelles opportunités de financement.

Le RFIEA a conçu et développé le projet de mobilité internationale EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*), un programme réunissant 14 instituts européens et pour lequel le RFIEA a obtenu en 2009 un financement de la Commission européenne à hauteur de 2 m€ (soit 40 pour cent du budget global de 5 m€) dans le cadre du programme COFUND – Actions Marie-Curie du 7^e PCRD pour la période 2010-2014.

EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*) réunit les instituts de Berlin, Bologne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Cambridge, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Nantes, Paris, Uppsala, Vienne et Wassenaar. Il permet l'invitation d'une centaine de chercheurs internationaux (54 juniors et 45 séniors) pour une durée de 10 mois dans l'un des IEA participant au programme au cours des années académiques 2011-2014.

Le premier appel à candidatures EURIAS, lancé en 2010, a généré 700 candidatures et a permis l'invitation de 26 chercheurs de haut niveau, dont 7 ont été accueillis dans les trois instituts français en septembre 2011. Le second appel à candidature international, lancé en mars 2011, a confirmé l'attractivité du programme avec 550 candidatures transverses aux sciences de l'homme et de la société et issues des cinq continents. Les instituts français ont bénéficié de l'effet réseau produit par les 14 instituts européens et de l'effort de communication du RFIEA à l'échelle mondiale. Près de 90.000 visites ont été effectuées sur le site du programme en 2011, avec la répartition géographique suivante : Europe (54.546), Amérique (18.836), Asie/Océanie (10.140), et Afrique (5.268). La campagne de recrutement a permis d'attirer de nombreux chercheurs de haut niveau dans le faisceau des trois IEA français participants (131 candidats pour Lyon dont 34 présélectionnés par le comité scientifique EURIAS, 77 candidats dont 21 présélectionnés pour Nantes, 169 candidats dont 50 présélectionnés pour Paris).

Les instituts français bénéficient de plus de 20 % du programme. La contribution 2011 obtenue au bénéfice des IEA français s'établit à 126.029 €, et jusqu'à 438.096 € sur l'ensemble du programme. La fondation bénéficie quant à elle d'un financement de 305.935 € qui couvre intégralement le salaire de la chargée de mission sur les quatre années, inclut un remboursement d'une partie des coûts fixes du RFIEA, ainsi que les dépenses d'organisation et de communication relatives au programme EURIAS. Si l'on cumule la somme perçue par le RFIEA au titre de la coordination du programme et le cofinancement des bourses dans les instituts français, l'apport financier d'EURIAS sur l'ensemble du programme s'élève à 744.031 €.

Grâce au montage et à l'attractivité du programme, la fondation et les instituts français comptent désormais parmi les *stakeholders* des programmes européens. Le RFIEA entend rechercher de nouveaux financements européens et tenter de renforcer la place des IEA dans l'Es-pace Européen de la Recherche.

La fondation a rejoint en 2011 le *Steering Committee* du réseau UBIAS (*University-Based Institute for Advanced Study*). Ce réseau mondial, en voie de structuration, regroupe 37 instituts situés dans 26 pays dont les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, le Japon et Taïwan. Compte tenu de la très forte représentation des pays extra-européens, ce réseau est à bien des égards complémentaire du réseau NetIAS. Des instituts importants comme ceux de Shanghai, Taïpei, Sao Paulo, Vancouver, Perth et Stellenbosch font partie de ce réseau émergent qui représente 1.500 chercheurs internationaux par an.

Les potentiels de collaboration ont été discutés avec les responsables de l'*European Science Foundation* (ESF), de l'*European Research Council* (ERC) et de *Leading European Research Universities* (LERU) pour tirer parti des dispositifs de financement européen. L'activité du RFIEA, fondée sur une priorité accordée à la mobilité individuelle, est en parfaite cohérence avec les grands programmes européens de mobilité qui se structurent autour de parcours de chercheurs et non à partir d'une programmation scientifique thématique. Le RFIEA a intégré en décembre 2011 le groupe des membres fondateurs d'EASSH (*European Academies for Social Sciences and Humanities*).

Le RFIEA développe d'autres coopérations institutionnelles, à l'instar de celle mise en place avec le *Social Science Research Council* au printemps 2010 et renouvelée en 2011. Cette collaboration est fondée sur le souhait d'associer internationalisation de la recherche, mobilité des chercheurs et développement du potentiel de recherche. Les apports des partenaires français et américains à ce projet sont de l'ordre de 90.000 € par an. Cette collaboration, initiée en 2010 au Collegium de Lyon avec le projet *Multiculturalism, Immigration and Identities in the United States and in Western Europe* développé par Nancy Foner (*City University of New York*) et Christophe Bertossi (Collegium de Lyon

et Institut français des relations internationales), s'est poursuivie en 2011 à l'IMéRA de Marseille sur le thème *Border Crossings: Bridging Disciplines and Research Agendas* sous la direction conjointe de Virginie Guiraudon (CNRS et IMéRa) et Ruben Hernandez-Léon (*University of California, Los Angeles*).

L'accord finalisé à l'automne 2010 avec l'Agence universitaire de la Francophonie a permis le cofinancement de chercheurs francophones du « Sud » dans les instituts d'études avancées français lors de l'année académique 2011/2012. La convention a porté sur le cofinancement de quatre chercheurs invités par an pour un total de 40 mois/chercheurs, soit un financement de 84.000 €. Les IEA de Lyon, de Marseille et de Paris ont bénéficié de ce programme. Les conditions de cofinancement sont comparables à celles des programmes européens de mobilité avec un apport de 40 pour cent du coût global.

Les rapprochements avec de grandes sociétés savantes et des associations professionnelles inter-régionales ou internationales en SHS (Comité international des sciences historiques, Association internationale de sociologie, Association internationale de science politique, *Society for the Advancement of Socio-Economics*, réseau Ramses...) sont poursuivis. L'objectif principal de ces collaborations est de faire connaître l'existence ainsi que la spécificité des accueils en résidence proposés par les instituts français afin de susciter des candidatures de qualité pour les instituts du réseau.

Ces initiatives sont menées en concertation avec les IEA et les collaborations internationales de premier plan qu'ils développent grâce à leur projet scientifique. À titre d'exemples, l'IEA de Nantes a noué des relations étroites avec le *Wissenschaftskolleg zu Berlin* avec lequel il collabore à l'*Indian-European Advanced Research Network* qui vise à renforcer les liens entre chercheurs européens et indiens sur des thématiques novatrices et multidisciplinaires. L'IMéRA a engagé en 2011 une collaboration avec les IEA de Jérusalem, de Cambridge et le Collegium Helveticum de Zürich sur le thème de l'expérimentation interdisciplinaire. Le Collegium de Lyon a resserré en 2011 les liens avec l'Académie des sciences sociales de Chine et les universités de Pékin et de Qinghua en République populaire de Chine, notamment dans le cadre d'un projet

ANR domicilié au Collegium. Compte tenu de son intérêt pour la construction européenne, l'IEA de Paris développe des relations avec plusieurs institutions de référence en Europe telles que l'Institut universitaire européen de Florence, la *Berlin Graduate School of Social Sciences* de l'université Humboldt et la *Central European University* de Budapest.

4.4 LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION

La promotion des activités des instituts d'études avancées ainsi que l'inscription des quatre IEA dans le paysage français de la recherche constituent l'une des principales missions de la fondation. Depuis trois ans, la fondation a développé une politique de communication qui prend en compte l'identité affirmée de chacun des IEA.

La stratégie de communication de la fondation s'articule autour de trois fonctions principales : (i) informer sur les instituts et les chercheurs invités, (ii) attirer des candidatures internationales de qualité et (iii) rendre compte des activités des instituts, des principaux événements et des collaborations importantes. La fondation s'adresse en premier lieu aux communautés de chercheurs nationaux et internationaux, aux institutions de recherche en sciences humaines et sociales, aux laboratoires, centres et réseaux internationaux et à de potentiels mécènes.

La communication s'appuie sur une base de données qualifiée et entretenue. Une veille continue sur les principaux sites institutionnels nourrit le dialogue régulier avec nos partenaires scientifiques. La base de données relative aux communautés de chercheurs est maintenue à jour grâce à plusieurs outils tels que la possibilité de s'inscrire ou de se désinscrire à nos newsletters et agendas électroniques. À la fin de l'année 2011, elle compte 23.000 contacts ciblés.

En 2011, la fréquentation du nouveau site Internet bilingue de la fondation démontre que les actions engagées attirent des visiteurs de plus en plus nombreux. Mis en ligne en avril 2011, le nouveau site est un véritable institut virtuel présentant les résidents et les événements à venir, les appels à candidatures, des publications et des vidéos. Le nouveau site

SITE INTERNET



LA DÉCOLONISATION ET LES RELATIONS GÉOPOLITIQUES APRÈS L'EMPIRE

SUNG-EUN CHOI

"La conception française de la nation, de la citoyenneté et de l'identité nationale a été, et continue d'être, inextricablement liée à l'histoire du colonialisme et de la décolonisation dans l'Algérie occupée par les Français (1830-1962).
Mon projet étudie en premier les lois sur la citoyenneté française et les pratiques telles qu'elles s..."

- 
ABDESSLAM BOUTAYEB
 Mathématiques
 IMÉRA de Marseille
 01/12/2011 - 31/01/2012
 - 
MARCELLO SIMONETTA
 Histoire
 IEA-Paris
 01/09/2011 - 29/02/2012
 - 
BRIAN LANGILLE
 Droit
 IEA de Nantes
 01/01/2012 - 30/06/2012
 - 
ALONSO BARROS
 Anthropologie
 IEA de Nantes
 01/01/2012 - 30/06/2012
 - 
LARS BEHRISCH
 Histoire
 Collégium de Lyon
 01/09/2011 - 30/06/2012
 - 
ZEKERIA AHMED SALEM
 Sciences politiques
 IEA-Paris
 01/01/2012 - 30/06/2012
 - 
FACUNDO ALVAREDO
 Économie
 IEA-Paris
 01/09/2011 - 30/06/2012
- RECHERCHE DE RÉSIDENTS**

vous cherchez ?

LA FONDATION LES INSTITUTS
 COLLEGIUM DE LYON
 IMÉRA DE MARSEILLE
 IEA DE NANTES
 IEA-PARIS

ÉVÉNEMENTS
 NEWSLETTERS
 PUBLICATIONS
 VIDÉOS

CANDIDATER
 CONTACT

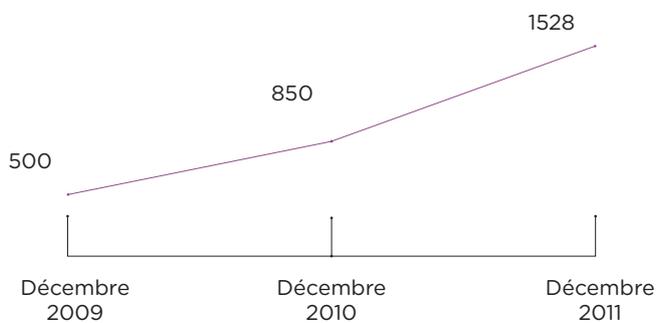


AGENDA

« MARS »

l	m	m	j	v	s	d
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Nombre de visites sur rfiea.fr



En 2011, il y a eu

18 310 visites

12 625 visiteurs uniques

54 198 pages vues

attire un nombre croissant de visiteurs qui s'élève à 2.000 visiteurs par mois en décembre 2011. L'envoi d'un agenda mensuel à nos 23.000 contacts assure au RFIEA et aux quatre IEA du réseau une visibilité importante.

Lancé au printemps 2011, **perspectives** est un journal dont la parution trimestrielle permet de rendre compte de l'actualité des IEA et du réseau, et de présenter les recherches effectuées au sein des IEA grâce aux articles des résidents. Destiné à la communauté scientifique et institutionnelle nationale et internationale, ce journal bilingue s'appuie sur la qualité de ses contributions et est abondamment illustré. Son format donne la possibilité aux résidents de rédiger des articles de fond de 6.000 signes pour une page simple, de 18.000 signes pour une double page et jusqu'à 30.000 signes pour un article de fond. Sa diffusion est assurée par le RFIEA à l'ensemble de ses contacts par voie électronique et grâce à l'envoi de 2.000 exemplaires papiers.

Le RFIEA a renforcé en 2011 son offre de compétence humaine et technique (en interne : un chargé de mission ; en prestation : un photographe-vidéaste, un graphiste, un monteur, un webmestre). Il est ainsi à même de contribuer à la réalisation de supports adaptés à la communication de chaque institut. En 2011, une riche documentation iconographique des résidents des promotions 2010-2011 et 2011-2012 a été réalisée au bénéfice des instituts par le photographe de la fondation. Les 25 interviews filmées et montées sont disponibles sur nos chaînes Dailymotion et Youtube, et ont été visionnées plus de 7.000 fois. Depuis 2011, le RFIEA est suivi sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter par plus de 500 personnes.

Dans la perspective du renforcement de la promotion du dispositif IEA-RFIEA, la fondation entend en 2012 valoriser la présence des chercheurs invités en développant des partenariats médias adaptés (édition, presse, radio, télévision, Internet) et en organisant annuellement une série de quatre conférences prestigieuses.

4.5 L'ÉVALUATION DE 2011

Conformément à ce qui est stipulé dans ses textes fondateurs, la fondation a mené à bien en 2011 l'important travail d'évaluation des instituts d'études avancées qu'elle réunit.

Le travail de préparation avait été caractérisé en 2008/2009 par son ouverture internationale (des experts internationaux ont été consultés pour concevoir le futur dispositif d'évaluation des IEA français en s'inspirant des pratiques des grands instituts européens) et sa démarche concertée (les directions des quatre instituts ont participé à quatre séminaires pour donner un prolongement opérationnel aux bases conceptuelles de cette réflexion). Le Conseil scientifique de la fondation a joué un rôle crucial dans la finalisation du dispositif d'évaluation. Le projet final proposant un dispositif complet d'évaluation (outils, instance et temporalité) a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2009. Au cours de l'année 2010, le Conseil scientifique s'est attaché à rendre pleinement opérationnelle la grille détaillée d'évaluation des IEA. Les trois grandes rubriques de l'évaluation ont alors été précisées : (i) la constitution d'une communauté scientifique propre à l'IEA, (ii) la contribution au renouvellement thématique et à l'innovation scientifique, (iii) l'impact de l'IEA aux niveaux local, national et international. Un travail d'appropriation des indicateurs qualitatifs et quantitatifs associé à une analyse descriptive a été réalisé afin de mieux apprécier les conditions de recherche, les activités développées et les résultats obtenus par les instituts. Le Conseil scientifique a articulé la grille d'évaluation avec les retours d'expérience des anciens résidents des IEA et le rapport d'auto-évaluation préparé par chaque institut sur ses performances et ses perspectives.

Ce patient travail de préparation, auquel il convient d'ajouter le suivi des activités des IEA assuré semestriellement par le Conseil scientifique depuis décembre 2008, a été mobilisé lors des deux vagues de visites des IEA effectuées au printemps et à l'automne 2011. Des équipes de visite composées de trois à quatre membres du Conseil scientifique se sont rendus dans chaque IEA pendant deux jours. Elles ont rencontré la direction scientifique et exécutive des IEA, des partenaires institutionnels et

PERSPECTIVES

RFIEA

perspectives

Journal français des études et des sciences humaines

n. 4 - printemps-été | spring-summer 2011

www.rfiea.fr

Le sacrifice inutile

Paul Dumouchel

Les premières années de Walter Benjamin

Antonia Grunenberg

Future generations, Power and Democracy

Gustaf Arrhenius

De Suez à Panama

Robert Ilbert

Penser le web collectivement

Jean-Michel Salaün

Étonnement et souvenir chez Scorsese

Patrizia Lombardo



Corporalité et épistémologie en Islam



Gandhi: the impossible possibility of non-violence



Sciences humaines, sciences sociales

RFIEA

perspectives

Journal français des études et des sciences humaines

n. 5 - automne-hiver | autumn-winter 2011

www.rfiea.fr



PRINTEMPS ARABE

Penser la révolution tunisienne | *Mohamed Kerrou*
D'une révolution à l'autre en Iran | *Javad Tabatabai*



The dynamics of high incomes over the last century

Facundo Alvaredo



L'histoire de la loi de Moore

Christophe Lécuyer



Soins et fragilité en Afrique

Jean-Godefroy Bidima

EDITO

Jacques Commaille et Olivier Bouin | président et directeur du RFIEA

2

LANGUAGE EVOLUTION: AN ECOLOGICAL PERSPECTIVE

Salikoko Mufwene | résident au Collegium de Lyon

3

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES SOCIALES

Patrice Duran et Alain Schnapp | directeurs de l'IEA-Paris

4

LE SACRIFICE INUTILE

Paul Dumouchel | résident à l'IEA-Paris

6

GANDHI: THE IMPOSSIBLE POSSIBILITY OF NON-VIOLENCE

Sudhir Chandra | résident à l'IEA de Nantes

7

WALTER BENJAMIN

Antonia Grunenberg | résidente à l'IEA de Nantes

8

FUTURE GENERATIONS, POWER AND DEMOCRACY

Gustaf Arrhenius | résident à l'IEA-Paris

10

DE SUEZ À PANAMA

Robert Ilbert | président de l'IMÉRA d'Aix-Marseille

12

CORPORALITÉ ET ÉPISTÉMOLOGIE EN ISLAM

Rudolph Ware | résident à l'IMÉRA d'Aix-Marseille

13

PENSER LE WEB COLLECTIVEMENT

Jean-Michel Salaün | résident au Collegium de Lyon

14

RÉSIDENTS 01/06 2011

15

MISCELLANÉES

15

ÉTONNEMENT ET SOUVENIR CHEZ SCORSESE

Patrizia Lombardo | membre du conseil scientifique du RFIEA

16

ÉDITO

Jacques Commaille | président du RFIEA

2

L'HISTOIRE DE LA LOI DE MOORE

Christophe Lécuyer | résident au Collegium de Lyon

3

LA RÉVOLUTION TUNISIENNE A-T-ELLE EU LIEU ?

Mohamed Kerrou | résident à l'IMÉRA de Marseille

4

LE PRINTEMPS ARABE ET LES DANGERS DE L'ISLAMISME

Javad Tabatabai | résident à l'IEA-Paris

6

SOINS ET FRAGILITÉ. ÉTHIQUE NARRATIVE ET SOLLECITUDE EN AFRIQUE

Jean-Godefroy Bidima | résident à l'IEA de Nantes
Lauréat EURIAS 2011-2012

8

THE PHYSICS OF THE CITY

Mariateresa Sartori et Bruno Giorgini | résidents à l'IMÉRA de Marseille

10

THE DYNAMICS OF HIGH INCOMES OVER THE LAST CENTURY

Facundo Alvaredo | résident à l'IEA-Paris
Lauréat EURIAS 2011-2012

12

L'INDIVIDU QUI VIENT... APRÈS LE LIBÉRALISME

Dany-Robert Dufour | résident à l'IEA de Nantes

14

RÉSIDENTS 09/11 - 03/12

15

MISCELLANÉES

15

L'ISLAM À LA FRANÇAISE

John Bowen | président du Conseil scientifique du RFIEA

16

scientifiques ainsi que des résidents. L'évaluation a porté sur la période de démarrage des instituts (2007-2011).

Un rapport intermédiaire, discuté lors de la réunion plénière de juin 2011 par les membres du Conseil scientifique, a permis d'échanger sur les premiers résultats et d'identifier les compléments d'information à obtenir lors de la seconde vague de visites. Celles-ci, menées en octobre 2011, ont permis de rencontrer les groupes de résidents débutant leur séjour au cours de l'année académique 2011/2012. Une réunion plénière du Conseil s'est tenue en novembre 2011 pour discuter collégialement des

conclusions et pour préparer la rédaction finale du rapport. Les conclusions ont été prises de manière consensuelle.

Le rapport d'évaluation, d'une cinquantaine de pages et rédigé en français, a été remis en décembre 2011 au Conseil d'administration qui s'est en partie appuyé sur ses conclusions pour décider des moyens attribués aux IEA dès l'année 2012.

La connaissance fine des IEA par les membres du Conseil scientifique, la possibilité de mener une évaluation en deux temps ainsi que la totale indépendance de l'instance ont permis de réaliser une évaluation dont les résultats ont été pris en considération par le Conseil d'administration.

CHRISTINE PROUST

IMÉRA de Marseille, septembre 2010 - juin 2011



Christine Proust est mathématicienne, épistémologue et directrice de recherche au CNRS.

Diversité des pratiques mathématiques et circulation des savoirs dans l'antiquité

Les savoirs élaborés dans les mondes anciens sont souvent perçus comme formant des traditions culturelles homogènes. Pourtant, l'examen des sources fait apparaître de forts contrastes

qui opposent des milieux sociaux, des communautés professionnelles, ou encore des régions géographiques ou des périodes historiques. Dans le même temps, les idées et les pratiques circulent. Je compte mettre en évidence ce double phénomène de singularisation liée à des spécificités locales et de diffusion des savoirs de longue portée par l'étude de plusieurs cas, en partie interconnectés. Le principal est le cas des milieux savants de la cité d'Uruk à l'époque hellénistique.

LE PATRIMOINE DE LA FONDATION

L'année 2011 a constitué une année charnière pour la fondation en matière de planification du financement pluriannuel du dispositif IEA-RFIEA. En 2011, les versements aux IEA sur dotation ont atteint le plafond des financements disponibles annuellement. En cette dernière année des conventions quinquennales avec ses membres fondateurs (2007-2011), la fondation s'est projetée dans la formulation d'une stratégie pluriannuelle de financement qui permette à la fois le financement de la montée en puissance des IEA et la pérennisation des moyens de coordination et d'évaluation de la fondation. La réflexion menée en 2011, suite aux recommandations de la Cour des comptes, a abouti en décembre à des décisions importantes du Conseil d'administration concernant les modalités d'attribution des soutiens aux IEA. La réflexion se poursuivra en 2012 avec l'adoption d'un plan révisé de financement pluriannuel. Les arbitrages rendus par le Conseil d'administration auront un impact significatif sur la gestion du patrimoine de la fondation au cours des prochaines années.

5.1 LE PLAN PLURIANNUEL DE FINANCEMENT

Entre 2007 et 2011, en phase de démarrage de ses activités et d'incubation des instituts du réseau, la fondation a adopté un plan pluriannuel de financement lui permettant de cerner le contexte financier dans lequel elle allait être amenée à opérer (cf. 7.4). Mis à jour semestriellement, ce plan pluriannuel repose sur plusieurs hypothèses (rythme de consommation de la dotation, montant des dépenses annuelles de fonctionnement, ressources complémentaires obtenues). Il représente le point de départ à partir duquel sont précisées de nombreuses orientations, notamment les arbitrages budgétaires de la fondation ainsi que le profil d'investissement choisi pour le patrimoine de la fondation.

Le plan de financement s'est initialement appuyé sur les trois principes suivants :

- le montant de la dotation consommable s'élève à 12.375.000 € (14.150.000 € moins 10 pour cent non consommables), le prélèvement annuel sur la dotation consommable est de 12 pour cent, produisant une ressource annuelle de 1.528.200 €,
- l'utilisation de la dotation est décidée annuellement par le Conseil d'administration sur la base des besoins réels exprimés par les instituts. Au cours de la période 2007-2011 chaque institut peut demander un financement annuel à concurrence de 382.050 €,
- les revenus financiers générés par le placement de la dotation couvrent les coûts de fonctionnement et de coordination de la fondation. Le plan de financement pluriannuel s'appuie sur un objectif pluriannuel de rendement net du patrimoine, estimé à 4,20 pour cent.

De 2007 à 2011, le patrimoine de la fondation a constitué la principale source des financements que le Conseil d'administration a accordé aux instituts du réseau. Sur la base des demandes des IEA validées par le Conseil d'administration en décembre 2010, chaque Institut aura bénéficié en 2011 du soutien financier maximum d'un montant de 382.000 €. Les versements aux IEA sur dotation auront ainsi atteint le plafond des financements disponibles annuellement, soit 1.528.000 €. L'augmentation des décaissements par rapport à 2010 (+20%) reflète à la fois le développement des activités des IEA et leur degré élevé de dépendance à l'égard des financements de la fondation.

Depuis 2008, les performances enregistrées ont largement dépassé l'objectif de rendement de 4,20 pour cent mais celui-ci a été maintenu pour tenir compte de la volatilité des marchés liée aux crises financières à répétition (crises des *subprimes* en 2007, crise des dettes souveraines depuis 2011). Les revenus financiers excédentaires ont été intégrés à l'actif net.

En augmentation de 29 pour cent par rapport à 2010, les ressources financières complémentaires obtenues en 2011 auprès de partenaires extérieurs ne contribuent que pour une part encore limitée aux activités du dispositif IEA-RFIEA et ne modifient pas, compte tenu de leur nature non pérenne, la situation patrimoniale de la fondation.

Sur la base de ces différents éléments, l'horizon temporel de la fondation était, à la fin de l'année 2011, d'environ six années. La poursuite de la décapitalisation du patrimoine, la consommation des revenus financiers générés et la progression limitée des ressources complémentaires fixent la fin de l'activité de la fondation au terme de l'année 2017. Tout allongement de la durée de financement du dispositif IEA-RFIEA ne pourra donc résider que dans la capacité de la fondation à accroître son patrimoine ou à réunir des financements consommables.

5.2 LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA FONDATION

La stratégie financière de la fondation adoptée en 2008 par le Conseil d'administration s'appuie sur la combinaison de trois paramètres :

- un horizon temporel de placement du patrimoine fixé à 7/8 ans, en phase avec les perspectives de fonctionnement de la fondation,
- la possibilité de procéder à des décaissements annuels d'un montant de 1.582.200 € sur la base du nominal investi, correspondant aux soutiens financiers attribués aux instituts,

- un objectif pluriannuel de rendement moyen retiré du placement de la dotation fixé à 4,20 pour cent afin de permettre un financement des activités de la fondation sur l'ensemble de la période 2008-2017.

Sur la base de ces trois paramètres, le Conseil d'administration de la fondation a retenu une stratégie de placement de la dotation fondée sur des investissements en titre obligataires offrant un rendement fixe. Une telle stratégie de placement s'est avérée, et demeure, souhaitable pour trois raisons :

- elle permet de mettre en œuvre une gestion active mais prudente des actifs de la fondation,
- elle permet de préserver le nominal investi et d'assurer les décaissements annuels,
- elle permet d'éviter une exposition aux produits volatils dans un contexte macroéconomique et financier incertain.

Le Conseil d'administration a confié un mandat de gestion en février 2009 à la société française de gestion de portefeuille Tikehau. La banque RBC Dexia est le dépositaire des titres obligataires détenus en portefeuille.

5.2.1 Évolution de la composition du portefeuille

En 2011, le Conseil d'administration a privilégié la logique de conservation de son portefeuille. Constitués à partir du printemps 2009 par la société Tikehau, les portefeuilles obligataires *Investment Grade* (représentant 80 pour cent du patrimoine de la fondation) et *High Yield* (titres obligataires plus dynamiques) n'ont évolué qu'au fil des oppor-

Tableau 1 : Structure du portefeuille de la fondation (au 31 décembre 2011)

Type d'investissements	Valeur des actifs	Part
Obligations <i>Investment Grade</i>	10,0 m€	82,6 %
Obligations <i>High Yield</i>	1,4 m€	11,6 %
Liquidités	0,7 m€	5,8 %
Total	12,1 m€	100 %

tunités nouvelles et des arbitrages effectués par le gestionnaire en concertation avec la direction de la fondation.

Le portefeuille obligataire présente, au 31 décembre 2011, trois caractéristiques principales :

- il est intégralement investi en euros pour éviter tout risque de change,
- il est fortement diversifié (49 titres obligataires pour la partie *Investment Grade* et 14 titres pour la partie *High Yield*),
- il est investi dans des sociétés présentant un risque de défaut faible quelle que soit la catégorie de titres retenue.

Le portefeuille global de la fondation est largement investi (Tableau 1). La faible part de liquidités ne constitue pas un problème dans la mesure où le portefeuille produit un flux financier régulier de coupons – trimestriels ou annuels – et des arrivées à maturité en cohérence avec les prévisions de décaissements mensuels/annuels envisagés dans le plan de trésorerie et dans le plan de financement pluriannuel.

5.2.2 Performance

En 2011, le rendement annuel net du portefeuille obligataire s'est élevé à 6,51 pour cent sur l'ensemble de l'année, les performances des deux portefeuilles étant très satisfaisantes (6,34 pour cent sur le portefeuille *Investment Grade* et 7,91 pour cent pour le portefeuille *High Yield*). Les revenus financiers ont résulté d'une agrégation de différents flux relatifs aux produits détenus (Tableau 2). Les performances nettes ont été supérieures aux estimations initiales pour atteindre 912.413 €. Les prises de bénéfices – cristallisant des plus values latentes sur des obligations en portefeuille – ont été significatives (241.600 €) et ont contribué à dynamiser le rendement annuel net du portefeuille.

Le rendement net pluriannuel s'établit à 5,96 pour cent, ce qui constitue une performance particulièrement satisfaisante compte tenu du contexte financier agité au cours des quatre dernières années. Pour rappel, le rendement net du portefeuille s'était établi à 4,30 pour cent en 2008, à 5,70 pour cent en 2009 et à 7,35 pour cent en 2010. Compte tenu de l'environnement très volatil des marchés financiers

Tableau 2 : flux financiers du portefeuille de la fondation

Produits	Revenus 2011
Coupons Obligation Crédit du Nord	10 701 €
Coupons Portefeuille <i>Investment Grade</i>	585 536 €
Coupons Portefeuille <i>High Yield</i>	111 576 €
Prises de bénéfices réalisées	241 600 €
Total brut	912 413 €
Frais de gestion et de dépositaire	69 530 €
Total net	842 883 €

et des très vives tensions engendrées par les déficits publics des États souverains depuis le printemps 2010, les performances du portefeuille obligataire constitué de titres d'émetteurs privés sélectionnés de manière très attentive par la société de gestion de portefeuille (dont le suivi s'avère efficace et précis) s'avèrent particulièrement robustes.

Le rendement actuariel brut du portefeuille s'établissait au 31 décembre 2011 à 5,32 pour cent (respectivement 4,69 pour cent pour le portefeuille *Investment Grade* et 9,96 pour cent pour le portefeuille *High Yield*), soit une remontée significative (-0,57 point) par rapport au 31 décembre 2010 pour retrouver des niveaux proches de ceux de la fin 2009. Cette remontée s'explique principalement par des primes de risques plus fortes consenties par les émetteurs privés sur les nouvelles émissions. Ceci traduit une détérioration des conditions de crédit pour les emprunteurs. Les flux sous-jacents de coupons s'élèvent au 31 décembre 2011 à 556.554 € (soit un coupon moyen de 5,83 pour cent) sur le portefeuille *Investment Grade* et 100.866 € (soit un coupon moyen de 7,39 pour cent) pour le portefeuille *High Yield*.

La poursuite de la stratégie de placement a été validée par le Conseil d'administration en décembre 2011.

5.3 L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Au 31 décembre 2011, la situation patrimoniale de la fondation s'avère satisfaisante après quatre années et demie de fonctionnement. Le montant de l'actif net s'élève à 11,9 m€ (à 12,1 m€ si l'on comptabilise le financement de 205.000 € obtenu d'EDF au bénéfice de l'IEA de Paris), soit un montant inférieur de 2,2 m€ au patrimoine initial doté par l'État (13,5 m€) augmenté des contributions annuelles reçues des membres fondateurs (0,65 m€).

Cette situation assez favorable résulte de la conjonction de trois facteurs : la montée en puissance progressive des activités des instituts et de leurs besoins de financement afférents, le coût relativement réduit des dépenses de fonctionnement et de coordination de la fondation ainsi que les très bonnes performances financières enregistrées par le placement de la dotation.

Au total, entre 2007 et 2011, les produits financiers nets (3,4 m€) engendrés par le placement de la dotation et à un degré moindre les financements extérieurs (0,3 m€) ont produit des ressources nouvelles d'un montant de 3,7 m€. Ces ressources ont partiellement mais significativement compensé les dépenses globales du RFIEA qui se sont élevés sur la même période à 5,9 m€, soit la somme des décaissements réalisés au bénéfice des IEA (4,3 m€) et à son propre fonctionnement (1,6 m€).

La recherche de financements complémentaires, caractérisée notamment par la candidature du RFIEA aux Investissements d'avenir dans le cadre des Laboratoires d'excellence, est devenue l'ardente obligation de la fondation. La définition d'une stratégie de levée de fonds concertée avec les IEA et le renforcement des cofinancements européens constituent des pistes prioritaires pour la fondation. Les résultats qui seront obtenus dans les prochaines années auront un impact significatif sur l'évolution future de la situation patrimoniale de la fondation et sa capacité à pérenniser son action au service des IEA français.

LE BUDGET DE LA FONDATION

6.1 L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

Le budget annuel a enregistré en 2011 un solde budgétaire positif de 483.756 €, en retrait de près de 190.000 € par rapport à l'excédent observé en 2010 et d'une ampleur comparable à celui enregistré en 2009.

L'excédent réalisé en 2011 est d'un montant supérieur de 220.003 € à celui approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2010. Cet excédent budgétaire additionnel est essentiellement dû à la conjonction des deux facteurs suivants : un surcroît important de revenus financiers à hauteur de 192.413 € par rapport aux estimations initiales et des dépenses de fonctionnement et de coordination de la fondation réduites de 50.000 €.

Sur le plan des recettes, le montant des revenus financiers bruts s'est établi à 912.413 €. La stratégie d'investissement de la fondation – poursuivie depuis le premier trimestre 2009 – a assuré un rendement élevé. Suivant la pratique établie depuis décembre 2010, les frais relatifs à la gestion du portefeuille (mandat de gestion et frais de dépositaire), d'un montant de 69.530 € sont inscrits en tant que dépenses de la fondation. Pour l'année 2011, le rendement annuel net du portefeuille s'élève à 6,51 pour cent, ce qui constitue une performance remarquable (cf. 5.2.2).

Sur le plan des dépenses, le coût annuel de fonctionnement s'élève à 518.231 €, soit une baisse de 51.016 € par rapport au montant voté par le Conseil d'administration en décembre 2010. Cette réduction s'explique notamment par des frais de fonctionnement général moindres (-15.000 €) et par une baisse des dépenses liées au programme EURIAS (-15.000 €). Les évolutions minimales des diverses lignes budgétaires entre 2010 et 2011 semblent confirmer que la fondation a atteint sa vitesse de croisière.

Au cours de l'exercice 2011, les versements effectués au bénéfice des IEA se sont élevés à 1.589.973 €. Les quatre IEA ont consommé l'intégralité de la part de la dotation annuellement disponible (1.528.100 €).

Dans le cadre de l'exercice 2011, les frais de personnel de la fondation représentent 9,5 pour cent des dépenses totales, les activités de coordination, de projets internationaux et de communication 8 pour cent, les frais de fonctionnement 7 pour cent (dont la moitié est imputable aux frais de gestion du portefeuille).

6.2. LES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux 2011 sont présentés dans l'annexe 7.5. Ils ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable Caprogec et certifiés par le commissaire aux comptes de la fondation, le cabinet Grant Thornton.

Le résultat d'exploitation pour l'année 2011 présente un déficit de 435.958 €, très proche du déficit enregistré en 2010 (437.741 €). Le résultat financier de l'année 2011 présente quant à lui un excédent de 71.611,78 €. Ce résultat global – en nette baisse par rapport à 2010 – est la résultante de la réduction du résultat financier qui s'établit en 2011 à 507.570 €, soit moins de la moitié du résultat positif enregistré en 2010. Cette réduction provient de différents facteurs, parmi lesquels de moindre revenus des obligations et des valeurs mobilières de placement, la comptabilisation de moins-values latentes observées au 31 décembre 2011 suivant un principe de précaution qui consiste à provisionner une perte éventuelle, ainsi que le report d'une erreur de saisie comptable en 2010 de 71.000 € sur les charges nettes sur cession.

Au 31 décembre 2011, le montant net réel des moins-values latentes ne s'élevait qu'à 71.514 € (contre 308.778 € inscrit au compte de résultat). À titre d'information, en mai 2012, date de finalisa-

tion du présent Rapport d'activité, le montant des moins-values latentes était plus que compensé par celui des plus-values latentes, l'excédent s'élevant à 226.819 €.

6.3. LE PÉRIMÈTRE BUDGÉTAIRE « CONSOLIDÉ »

Le périmètre consolidé donne une vue d'ensemble du cadre budgétaire dans lequel opèrent les IEA et le réseau (tableau 3). En 2011, ce périmètre consolidé s'élève à 5,81 m€ et confirme la montée en puissance progressive des instituts (+20 pour cent) par rapport à 2010 et souligne l'ampleur du projet porté par les instituts et par le réseau. Si les quatre instituts consomment désormais la totalité de la dotation RFIEA disponible annuellement (0,38 m€ par institut), les budgets globaux et les financements tiers mobilisés par les quatre instituts demeurent hétérogènes.

L'IEA de Nantes, qui a atteint sa vitesse de croisière en 2010, dispose d'un budget de fonctionnement de 2,81 m€ à l'intérieur duquel la contribution du RFIEA ne représente que 13 pour cent. *A contrario*, la contribution du RFIEA représente une part plus significative des budgets de fonctionnement des instituts de Lyon, Marseille et Paris (respectivement 69 pour cent, 41 pour cent et 34 pour cent) malgré l'augmentation des moyens qu'ils sont

parvenus à réunir en 2011 (+34 pour cent pour Lyon et Marseille, et +81 pour cent pour Paris par rapport à 2010). La capacité de ces instituts à mobiliser des fonds complémentaires demeure une condition essentielle de leur montée en puissance. Les soutiens accordés à l'IMéRA par l'université d'Aix-Marseille et les contributions d'une douzaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche désormais partenaires de l'IEA de Paris ainsi que l'entrée prochaine de la Ville de Paris en tant que membre fondateur sont de ce point de vue encourageants.

Au niveau du RFIEA, la part des ressources extérieures s'élève à 22,5 pour cent du budget global, notamment grâce au financement par l'Union Européenne d'un poste de chargé de mission au sein de la fondation.

Cette quantification du périmètre du dispositif IEA-RFIEA revêt une importance particulière pour la relation que la fondation entretient avec l'État mais également pour la recherche de financements complémentaires. La mise en place d'une comptabilité analytique simplifiée au niveau du réseau permettra une présentation budgétaire homogène des activités. Le budget consolidé intégrera les apports extérieurs du réseau et de chaque IEA, notamment en valorisant de manière cohérente les apports en nature et les mises à disposition de personnels ou de biens matériels.

Tableau 3 : Périmètre budgétaire consolidé en 2011

	Budget global	Contribution RFIEA		Autres financements	
Lyon	0,55 m€	0,38 m€	69 %	0,17 m€	31 %
Marseille	0,92 m€	0,38 m€	41 %	0,54 m€	59 %
Nantes	2,81 m€	0,38 m€	13 %	2,45 m€	87 %
Paris	1,11 m€	0,38 m€	34 %	0,73 m€	66 %
Total IEA	5,39 m€	1,53 m€	28 %	3,89 m€	72 %
RFIEA	0,52 m€	0,40 m€	77 %	0,12 m€	23 %
Total Réseau	5,81 m€	1,93 m€	33 %	4,01 m€	67 %

ANNEXES

7.1 COMPOSITION DES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES IEA

Conseil scientifique du Collegium de Lyon

Président du Conseil scientifique : Gretty Mirdal, université de Copenhague (psychologie)

- **Johan van der Auwera**, université d'Anvers (linguistique)
- **Alain Bonnafous**, Institut d'études politiques de Lyon (économie)
- **Antoine Compagnon**, Collège de France (littérature)
- **Philippe Descola**, Collège de France (anthropologie)
- **Etienne Ghys**, CNRS, ENS de Lyon (mathématiques)
- **Yves Grafmeyer**, université Lyon II (sociologie)
- **Miltiade B. Hatzopoulos**, Institut de l'Antiquité Grecque et Romaine (histoire)
- **Bertrand Hervieu**, ministère de l'Agriculture (agronomie)
- **Rainer Hudemann**, université de Paris 4 (histoire)
- **Gábor Klaniczay**, université d'Europe Centrale (Hongrie, histoire)
- **Ekkehard König**, université de Berlin (Allemagne, linguistique)
- **Philippe Laredo**, CNRS, École nationale des Ponts et Chaussées (économie)
- **Sandra Laugier**, université Paris I (philosophie)
- **Jean-Claude Lehmann**, Académie des Technologies (physique)
- **Marie-Claude Maurel**, École des hautes études en sciences sociales (EHESS, géographie)
- **Jean-Marie Schaeffer**, EHESS (philosophie)

Conseil scientifique de l'IMÉRA d'Aix-Marseille

Président du Conseil scientifique : Giovanni Levi, université Ca'Foscari, Venise (histoire moderne)

- **Rachad Antonius**, université du Québec à Montréal (sociologie)
- **Françoise Birg**, chercheur en cancérologie, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, cancérologie)
- **Karine Chemla**, CNRS et université Paris VII-Diderot (histoire des mathématiques et sinologie)
- **Marie-Françoise Courel**, École pratique des hautes études (EPHE), Paris (géographie)
- **Anne Fagot-Largeault**, Collège de France, Paris (philosophie des sciences)
- **Karim Fawaz**, *Tufts Medical Center*, Boston (médecine, gastroentérologie)
- **Étienne Guyon**, École supérieure de physique et de chimie industrielles, Paris (physique et muséologie)
- **Jean-Pierre Kahane**, Académie des sciences, Paris (mathématiques)
- **Michèle Kail**, CNRS et université de Provence (psycholinguistique et sciences cognitives)
- **Rashid Khalidi**, *Columbia University*, New York (histoire contemporaine)
- **Antoine Lyon-Caen**, université de Paris Ouest-Nanterre-la Défense et EHESS (droit)
- **Christine Mengin**, université de Paris I Panthéon-Sorbonne (histoire de l'architecture)
- **Gretty Mirdal**, université de Copenhague (psychologie)
- **Jean-Claude Risset**, CNRS (composition musicale, physique acoustique)
- **Jean-Pierre Sivan**, CNRS, Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (astrophysique)
- **Betül Tanbay**, université Bogaziçi, Istanbul (mathématiques)

Conseil scientifique de l'IEA de Nantes
Président du Conseil scientifique : **Jean-Noël Robert**, EPHE (études japonaises)

- **Fethi Benslama**, université Paris VII (psychanalyse)
- **Alain Desrosières**, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee, histoire)
- **Bernard Flusin**, université de Paris IV (lettres classiques)
- **Hartmut Kaelble**, *Institute für Geschichtswissenschaften, Humboldt Universität zu Berlin* (histoire)
- **Sunil Khilnani**, *King's India Institute, King's College* (sciences politiques)
- **Ota de Leonardis**, université de Milano-Bicocca (sociologie)
- **Danouta Liberski-Bagnoud**, CNRS (ethnologie)
- **Charles Malamoud**, EPHE (linguistique)
- **Annie Montaut**, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco, linguistique)
- **Ousmane Sidibe**, université de Bamako, Mali (droit)
- **Franciscus Verellen**, École française d'Extrême Orient (Efeo, histoire)

Conseil scientifique de l'IEA de Paris
Président du Conseil scientifique : **Wolf Lepenies**, *Wissenschaftskolleg zu Berlin* (sociologie)

- **Alain Berthoz**, Collège de France, Paris (sciences cognitives, neurophysiologie)
- **Barbara Cassin**, CNRS (philosophie)
- **Catherine Colliot-Thélène**, Université de Rennes I (philosophie politique)
- **Pierre Force**, *Columbia University* (littérature et histoire de la pensée)
- **Paul de Grauwe**, université de Louvain (économie internationale et questions européennes)
- **Bernard Hubert**, Institut national de la recherche agronomique (Inra, développement durable, éco-systèmes)
- **Hanspeter Kriesi**, université de Zürich (science politique)
- **Robert Morrissey**, université de Chicago (littérature et histoire culturelle)
- **François Ost**, Facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles (théorie et philosophie du droit)
- **Gilles Pécout**, École normale supérieure, Paris (histoire des sciences)
- **Dominique Pestre**, EHESS, Paris (histoire des sciences)
- **Brian Stock**, université de Toronto, ancien résident du Collège de France (histoire et littérature)
- **Harald Weinrich**, université de Bielefeld/ Collège de France (philologie)

7.2 LES RÉSIDENTS EN 2011

- Collegium de Lyon
- IMÉRA de Marseille
- IEA de Nantes
- IEA de Paris



Haschim Al Tawil | 1 janvier 2011 - 30 juin 2011

Irak

Histoire

Professeur d'histoire de l'art

Compte-rendu détaillé du texte arabe inscrit sur les plafonds de la chapelle Palatine à Palerme



Facundo Alvaredo | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

Argentine

Économie

Chercheur, Département d'économie, université d'Oxford, Royaume-Uni

The Long Run History of Economic Inequality: Income, Wealth and Financial Crises



Gustaf Arrhenius | 1 janvier 2011 - 30 juin 2011

Suède

Philosophie

Professeur de philosophie, Université de Stockholm

Démocratie, demos, et répartition équitable du pouvoir



Hoda Barakat | 1 octobre 2010 - 28 février 2011

Liban

Littérature

Journaliste, chercheur, écrivain

Projet de roman: « Le royaume de cette terre » (Malakoutou hathibi el ard)



Lars Behrisch | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

Allemagne

Histoire

Enseignant, Université d'Utrecht, Pays-Bas

Le discours politique des chiffres en France et en Allemagne à la fin de l'Ancien Régime.



Marouane Ben Miled | 1 septembre 2011 - 31 mai 2012

Tunisie

Histoire

Maître-assistant, École nationale d'ingénieurs de Tunis

Traditions mathématiques dans le pourtour méditerranéen



Ahmed Ben Naoum | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Algérie

Sociologie

Professeur, Université de Perpignan, France

L'institution imaginaire de la société en Afrique du Nord-ouest : la parole des femmes et sur les femmes au coeur des systèmes symboliques instituants



Jean-Godefroy Bidima | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

Cameroun

Philosophie

Professeur, Université de Tulane, Nouvelle-Orléans, États-Unis

Soins et fragilité: éthique narrative et sollicitude en



Tanella Boni | 1 décembre 2010 - 30 juin 2011

Côte d'Ivoire

Philosophie

Professeur de philosophie, Université Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Genre et insécurité féminine en



Abdesslam Boutayeb | 1 décembre 2011 - 31 janvier 2012

Maroc

Mathématiques

Professeur, Université Mohammed Ier, Oujda, Maroc

Health Equity and Human Development in the Mediterranean Region



Équipe Bridging, Bonding and Bordering | 7 juin 2011 - 31 juillet 2011

France

Sciences politiques

Bridging, Bonding and Bordering: Migrant Strategies and State Policies



Paola Cantu | 10 octobre 2011 - 10 juillet 2012

Italie

Philosophie

Chercheur, université de Provence, France

L'épistémologie italienne à la fin du XIX siècle : une contamination féconde ?



Barbara Carnevali | 1 septembre 2011 - 31 décembre 2011

Italie

Philosophie

Chercheur, Université de Piémont

Rousseau et les moralistes



Martin Carrier | 15 octobre 2011 - 31 janvier 2012

Allemagne
Philosophie
Professeur, Université Bielefeld, Allemagne
The Commercialization and Politicization of Science



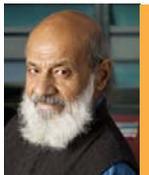
Edward Castleton | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

États-Unis
Histoire
Chercheur, université de Franche-Comté, France
Pierre-Joseph Proudhon et la pensée sociale et socialiste française au XIX^e siècle.



Viktor Cerny | 1 novembre 2011 - 30 juin 2012

République tchèque
Anthropologie
Professeur associé en anthropologie, Université Charles, Prague (République Tchèque)
Peoples of the African Sahel - the Role of Migrations in Shaping Their Genetic Structure



Sudhir Chandra | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Inde
Histoire
Chercheur
Gandhi : une enquête sur un discours rétrograde



Sung-Eun Choi | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Corée du Sud
Histoire
Chercheur
La décolonisation et les relations géopolitiques après l'Empire ; décolonisation en Algérie française, la crise de rapatriement des colons, et la politique d'intégration des Français d'Algérie



Emilios Christodoulidis | 1 mars 2011 - 30 juin 2011

Royaume-Uni
Droit
Professeur, School of Law, University of Glasgow, Royaume-Uni
La question sociale dans le constitutionalisme européen



Cristina Ciucu | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Roumanie
Philosophie
Chercheur, École des hautes études en sciences sociales, EHESS
Sionisme politique et anti-sionisme religieux : à la recherche d'une identité, redéfinir la nation

Murat Çizakça | 16 mai 2011 - 31 mai 2011

Turquie

Économie

Chercheur, International Centre for Education in Islamic Finance (INCEIF), Malaisie

Islam, capitalisme et finance : Les origines, évolution et le futur



Matteo Vincenzo D'Alfonso | 1 février 2011 - 31 juillet 2011 et 1 août 2011 - 31 octobre 2011

Italie

Philosophie

Maître de conférences, Département de Philosophie, université de Bologne (Italie)

La tradition moralistico-littéraire française dans la pensée d'Arthur Schopenhauer : anthropologie, morale, caractère



Luca D'Ambrosio | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Italie

Droit

Chercheur, Collège de France

La politique criminelle à l'épreuve de la lutte contre l'immigration irrégulière. Leçons du droit européen au regard des expériences française et italienne.



Wasifuddin Dagar | 1 octobre 2011 - 30 novembre 2011

Inde

Art

Chanteur de Dhruwad

Relevance of srutis and importance of tanpura, discerning the subtle nuances that reveal the personality of the raga

Équipe Data-driven Exploration of Dynamical Networks | 1 avril 2011 - 30 avril 2011

Italie

Interdisciplinaire

DExDyN (Data-driven Exploration of Dynamical Networks)



Barbara Davis | 1 février 2011 - 30 juin 2011

États-Unis

Linguistique

Professeur de linguistique; Université du Texas, Austin (États-Unis)

Emergent complexity : Input-Output relationships in acquisition of speech capacities.



Felipe De Alba | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

Mexique

Écologie

Postdoctoral fellow, Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge, États-Unis

Governing natural resources in a context of climate change: Survival or adaptation in the face of water stress.



Rodolphe De Koninck | 1 mars 2011 - 30 juin 2011

Canada

Géographie

Titulaire de la Chaire de recherche senior du Canada en études asiatiques, Université de Montréal, Canada

Les enjeux de l'expansion territoriale de l'agriculture en Asie du Sud Est



Ota De Leonardis | 1 octobre 2011 - 31 décembre 2011

Italie

Sociologie

Professeur, Université de Milan Bicocca, Italie

Flatland ou le déclin de la verticalité : représentations de l'ordre social dans le nouveau capitalisme d'occident (ou occidental)



Luigi Delia | 1 mars 2011 - 31 juillet 2011 et 1 août 2011 - 31 octobre 2011

Italie

Philosophie

Post-doctorant, Université de Bologne, Italie

Réformisme juridique et justice d'Ancien Régime dans l'Europe des Lumières. De la grande Encyclopédie vers la Révolution



Anne Deneys-Tunney | 16 mai 2011 - 15 juillet 2012

France

Littérature

Professeur, Université de New York, États-Unis

Mésaventures de l'universel dans le roman à l'âge des Lumières



Michael Dietler | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

États-Unis

Anthropologie

Professeur d'anthropologie, Université de Chicago, États-Unis

Celts – Ancient, Modern, Postmodern: Identity, Globalization, and the Consumption of the Past



Alessia Dimartino | 15 septembre 2011 - 15 avril 2012

Italie

Histoire

Post-doctorante, Université de Genève, Suisse

Corpus paléographique et historique des inscriptions grecques de Sicile (IVe-Ie siècle av. JC).

El Hadji Ibrahima Diop | 21 juillet 2011 - 14 octobre 2011

Sénégal

Philosophie, Professeur des universités et doyen, Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal

Rationalité et Racialité : l'Afrique Noire dans le système de circulation transnationale des Lumières européennes. Étude comparative en France et en Allemagne des pratiques discursives des philosophes et anthropologues



Dany-Robert Dufour | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

France

Philosophie

Professeur, Université Paris VIII, France

Recherche des axiomes minimaux nécessaires à la fondation d'une politique de civilisation



Paul Dumouchel | janvier 2011 - mars 2011

Canada, Philosophie

Professeur de philosophie, Université Ritsumeikan, Kyoto (Japon)

Le temps de l'aliénation



Philippe Forêt | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

France

Géographie

Professeur, Université de Stockholm, Suède

Embourbée dans l'Asie coloniale : la découverte précoce du réchauffement climatique



Alan Forrest | 1 janvier 2011 - 30 juin 2011

Royaume-Uni

Histoire

Professeur, Université de York, Royaume-Uni

La fin de la domination française sur l'Atlantique



Roberto Frega | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Italie

Philosophie

Chercheur, Université Alma Mater, Bologne, Italie

The Social Sources of Normativity : a practice-based approach to the study of norms



Tarleton Gillespie | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

États-Unis

Sociologie

Assistant Professor, Université Cornell, New York, États-Unis

The new gatekeepers: The private governance of cultural values and its implications for public discourse.



James Gimzewski | 20 mai 2011 - 20 juillet 2011

États-Unis

Sciences physiques

Chimiste

An Art/Sci Exploration of Creativity and Imagination in fields of Nanotechnology and its future Role on Society with emphasis on Nano-Neuromorphic Information Technology and Material Nanoarchitectonics.



Bruno Giorgini | 1 septembre 2011 - 31 octobre 2011

Italie

Sciences physiques

Chercheur, CIG Université de Bologne et Institut national de physique nucléaire, Italie

The Physics of the City. Complexity in Urban Mobility Networks from Venezia to Marseille



Charles-Didier Gondola | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

Congo

Histoire

Professeur, Université Indiana, Indianapolis, États-Unis

Cowboys sous les tropiques : jeunesse, culture populaire et masculinité à Kinshasa à l'ère coloniale



Scot Gresham-Lancaster | 15 septembre 2011 - 15 décembre 2011

États-Unis

Art

Artiste

L'espace entre le son des flux et des nœuds



Antonia Grünberg | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Allemagne

Sciences politiques

Professeur de sciences politiques, Université Carl von Ossietzky d'Oldenburg, Allemagne

Sujet et subjectivité dans l'espace politique. Elements d'herméneutique politique



Sangeeta Gundecha | 1 octobre 2011 - 31 octobre 2011

Inde

Art

Université Barkatullah, Bhopal, Inde

Texte et énonciation dans la naissance du Théâtre



Pekka Hämäläinen | 1 août 2011 - 30 juin 2011

États-Unis

Histoire

Professeur agrégé des Régions frontalières, Américains indigènes, et d'histoire de l'environnement, Université de Californie, Santa Barbara (États-Unis)

Les formes du pouvoir : frontières, régions frontalières, territoires médians et empires en Amérique du Nord, 1600-1900



Suzette Heald | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Royaume-Uni

Art

Fellow, London School of Economics

Maintien de la paix à Kuria : film et mouvement d'autodéfense dans le Kenya rural



Huricihan Islamoglu | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Turquie

Histoire

Professeur, Université Bogazici, Istanbul, Turquie

Contester la règle de droit : la règle du marché et la justice sociale dans le 18e et 19e siècles



Danièle Joly | 1 octobre 2011 - 30 mai 2012

Royaume-Uni

Sociologie

Professeur, Université de Warwick, Royaume-Uni

Les femmes issues de l'islam en France et en Grande-Bretagne et leur participation politique



Hélène Jousse | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

France

Archéozoologie

Post-doctorante, Laboratoire d'archéozoologie du Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris

Établissement des sociétés proto-urbaines néolithiques du Dhar Néma, Mauritanie sud Orientale



Kazumasa Kado | 1 octobre 2010 - 31 mars 2011

Japon

Histoire

Maître de conférences en histoire de la pensée moderne du Japon et l'histoire contemporaine du Japon, Faculté des sciences humaines de l'Université Sôai (Osaka, Japon)

Reconsidérer la conception de la souveraineté



Mohamed Kerrou | 1 mars 2011 - 31 juillet 2011

Tunisie

Sociologie

Maître de conférences en sociologie, Université de Tunis El-Manar, Tunisie

Penser la révolution Tunisienne



Marie Seong-Hak Kim | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

Corée du Sud

Histoire

Professeur, St Cloud State University, États-Unis

Law and custom in Korea.



Gábor Klaniczay | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Hongrie

Histoire

Professeur d'histoire, Département d'études médiévales, Université de l'Europe Centrale, Budapest, Hongrie

Stigmata - From Saint Francis to Padre Pio. Bodily Effects of Visions from the Middle Ages to the Present



Shigehisa Kuriyama | 30 juin 2011 - 30 juin 2011

Japon

Histoire

Professeur, Université Harvard, États-Unis

Intégrité et identité du corps humain. Vers une histoire de présence



Boris Lanin | 1 juillet 2011 - 31 décembre 2012

Russie

Philologie

Professeur, Russian Academy of Education, Moscou, Russie

Transforming Educational Policy in a Transformational Society



Christophe Lecuyer | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

France

Histoire

Principal economic analyst, Université de Californie, Santa Barbara, États-Unis

Histoire de la loi de Moore



Yannick Lemarchand | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

France

Sciences de gestion

Professeur en Sciences de gestion, Université de Nantes

Les comptes et profits marchands en Europe et en Amérique entre 1750 et 1815 : comptabilité et correspondance de la maison Chaurand



Bin Li | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Chine

Droit

Professeur, Institut de technologie de Hardin, Chine

La contribution du droit chinois à la synergie entre droits de l'homme et droit du commerce dans le contexte de l'internationalisation du droit : une recherche au regard de la protection du droit de propriété



Klaus-Gert Lutterbeck | 31 mars 2012 - 31 mars 2012

Allemagne

Sciences politiques

Professeur de sciences politiques, Ernst-Moritz-Arndt University of Greifswald, Allemagne

L'émergence de la société civile pendant la Troisième République, 1870-1940. Une enquête intégrale, combinant pratique et théorie



Marta Madero | 15 novembre 2011 - 15 août 2011

Argentine

Histoire

Professeur, Université nationale de General Sarmiento, Argentine

Le ius in corpus marital de Gratian à Thomas Sanchez. Potentia, droit réels et servitudes.



Pierre Marechaux | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

France

Littérature

Professeur, Université de Nantes, France

Dialectique de la similitude : prolégomènes à une histoire de l'interprétation dans la pensée et les arts occidentaux.

Equipe Mathématiciens français et italiens | 26 mars 2011 - 2 avril 2011 et 3 décembre 2011 - 10 décembre 2011

Interdisciplinaire

L'espace scientifique européen dans l'entre-deux-guerres. L'exemple des échanges entre les communautés mathématiques françaises et italiennes



Ernest-Marie Mbonda | 1 septembre 2011 - 31 janvier 2012

Cameroun

Philosophie

Professeur, Université Catholique d'Afrique Centrale, Cameroun

Justice ethnoculturelle et droits des minorités en Afrique : les cas du Burundi et du Cameroun.



Cathy McClive | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

Royaume-Uni

Histoire

Maître de conférences, Université de Durham, Grande-Bretagne

Identifying the experts: The trials of medical practitioners in the Ancien Régime. Courtroom: Lyon, 1670-1789.



Patrick McCray | 1 octobre 2011 - 31 octobre 2011

États-Unis

Histoire

Chercheur, Université de Californie, Santa Barbara, États-Unis

Fusion, the Merging of Politics and Culture in a Contemporary Mega-Science Project.



Chihiro Minato | 1 octobre 2010 - 31 mars 2011 et 1 décembre 2011 - 31 décembre 2011

Japon

Art

Professeur d'art et d'anthropologie, Département de l'information Design, Tama Art University, Tokyo (Japon)

Art et mémoire collective : les workshops, vision pratique et théorique



Salikoko Mufwene | 1 septembre 2010 - 30 juin 2011

États-Unis

Linguistique

Professeur de linguistique, Université de Chicago, département de Comparative Human Development

Language evolution : an ecological perspective



Tejaswini Niranjana | 1 avril 2011 - 30 juin 2011

Inde

Littérature

Senior Fellow, Centre for the Study of Culture and Society, Bangalore, Inde

Histoire de la voix



Bastiaan Notebaert | 1 septembre 2010 - 30 juin 2011

Belgique

Géomorphologie fluviale

Post-doctorant, Université catholique de Louvain

Regional scaled laws in river properties : contribution of geomatics to process understanding.



Michael Osborne | 1 septembre 2011 - 15 décembre 2011

États-Unis

Histoire

Professeur, Oregon State University, Corvallis, États-Unis

Altruistic Vitalism and Epigenetics: Scientific and Social Physiology in Context



Jeseong Park | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Corée du Sud

Droit

Chercheur, Institut du travail coréen

Une représentation post-moderne de la pré-modernité : Le travail en sous-traitance



Kirill Postoutenko | 1 septembre 2010 - 31 mai 2011

Russie

Littérature

Chaire de sociologie et d'anthropologie, Collège Smolny, Russie

Figures du Mal absolu dans le socialisme français et chez Dostoïevski : influence ou appréhension ?



Susan Prentice | 1 septembre 2010 - 30 juin 2012

Canada

Sociologie

Professeur de sociologie, Université de Manitoba (Canada)

Work-Family reconciliation in Canada and the EU : Meeting the challenge of gender and generational justice.



Lidia Prokofyeva | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Russie

Sociologie

Directeur de recherche, Institut des problèmes socio-économiques de la population (ISEPN) de l'Académie des sciences de Russie à Moscou.

Pauvreté et protection sociale. Stratégies de survie individuelles et collectives



Teresa Proto | 15 septembre 2011 - 15 juillet 2012

Italie

Linguistique

Chercheur associé, Université Paris 8, France

Eléments de stabilité et de éléments de variation dans les chants de tradition orale.



Christine Proust | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

France

Histoire

Enseignante, Lycées

Diversité des pratiques mathématiques et circulation des savoirs dans l'antiquité



Étienne Rey | 1 mars 2011 - 30 avril 2011 et 1 décembre 2011 - 31 janvier 2012

France

Art

Artiste plasticien

Tropique - des mondes possibles



Peter Richards | 15 mars 2011 - 15 juin 2011

États-Unis

Art

Artiste, Exploratorium de San Francisco

Intersections : Land, Water & Culture

Julie Ringelheim | 1 septembre 2011 - 29/02/2011

Belgique

Droit

Chercheur, Fonds national belge de la recherche scientifique

Non-discrimination, redistribution et reconnaissance. Repenser l'architecture du droit de l'égalité



Betty Rojzman | 1 mars 2011 - 30 juin 2011

Israël

Littérature

Chaire Katherine Cornell de littérature comparée, Université Hébraïque, Jérusalem, Israël

Pour une métaphysique de l'inachevé



Mohand Akli Sahli | 1 mars 2011 - 31 août 2011

Algérie

Sociologie

Chercheur, Département de langue et culture amazighes, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Structure(s) et transformation(s) du champ littéraire en situation de mutation socioculturelle. Cas de la littérature berbère de Kabylie



Robert Salais | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

France

Économie

Chercheur, Centre Marc Bloch, Berlin, Allemagne

Le travail et l'Europe : histoire d'un échec annoncé. Une comparaison entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne du XXe siècle



Jean-Michel Salaün | 1 septembre 2010 - 30 juin 2011

Canada

Sciences de l'information

Professeur de sciences de l'information, Université de Montréal, Canada

Des architectes de l'information



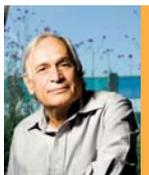
Mariateresa Sartori | 1 septembre 2011 - 21 septembre 2011

Italie

Art

Artiste

The Physics of the City. Complexity in Urban Mobility Networks from Venezia to Marseille



Suresh Sharma | 1 octobre 2010 - 31 octobre 2011

Inde

Histoire

Résident associé

Histoire des idées



Geetanjali Shree | 1 octobre 2011 - 31 décembre 2011

Inde

Littérature

Ecrivain

Écriture de roman



Marcello Simonetta | 1 septembre 2011 - 29 février 2011

Italie

Histoire

Chercheur, Italian Academy for Advanced Studies at Columbia University, New York, États-Unis

Lucien Bonaparte: A Documentary Biography (1775-1840)



Pierre Sonigo | 1^{er} mai 2011 - 30 juin 2011

France

Médecine

Directeur de recherche, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

Une vie en nous : une vision écologique du corps



Istvan Szijarto | 1 février 2011 - 30 juin 2011

Hongrie

Histoire

Professeur, Faculty of Arts, Institute of History, Department of Economic and Social History, Eötvös University, Budapest, Hongrie

The Social and Cultural History of the Political Elite of Hungary in the 18th Century



Javad Tabatabai | 1 mars 2011 - 31 juillet 2011 et 1 août 2011 - 31 décembre 2011

Iran

Philosophie

Chercheur, Institut iranien de philosophie de Téhéran

D'une révolution à l'autre en Iran. Contribution à une théorie des révolutions



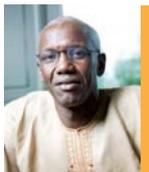
Natalie Tchernetska | 1 janvier 2011 - 30 juin 2011

Lettonie

Lettres classiques

Chercheur, Université de Riga, Lettonie

Greek palimpsests and Greek manuscripts of oriental origin as witnesses of written culture



Ibrahima Thioub | 1 juin 2011 - 30 juin 2011 et 1 octobre 2011 - 30 décembre 2011

Sénégal

Histoire

Professeur, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Identités chromatiques en Afrique: histoires, héritages et actualité



Mark Traugott | 1 février 2011 - 30 juin 2011

États-Unis

Histoire

Professeur d'histoire, Université de Californie, Santa Barbara (États-Unis)

La diffusion des conflits révolutionnaires : liens parmi les insurrections lyonnaises et parisiennes des années 1830 et 1840



Jacques Tshibwabwa-Kuditshini | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

République démocratique du Congo

Sciences politiques

Professeur de sciences politiques, Faculté des Sciences Sociales à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo)

Mutations et visages renouvelés du «local» modelé par la conflictualité armée lucrative et la dynamique de la mondialisation: une approche anthropo-politique



Salvador Urrieta Garcia | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012

Mexique

Architecture et urbanisme

Urbaniste, Fondation du Centre Historique de la Ville de Mexico, Institut Polytechnique National, Mexico, Mexique

Espace Public, Mémoire urbaine et Projet local



Arild Utaker | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011

Norvège

Philosophie

Professeur de philosophie, Université de Bergen, Norvège

L'énigme du langage, introduction à une anthropologie transcendente



Udayan Vajpeyi | 1 mai 2011 - 30 juin 2011

Inde

Art

Médecin, Gandhi Medical College, Bhopal, Inde

Recherche d'un système de mécénat pour les arts du spectacle



Javier Vargas de Luna | 10 octobre 2011 - 10 juin 2012

Mexique

Littérature

Professeur, Département des littératures, Université Laval, Québec

Captivité et mémoire dans le roman latino-américain contemporain



Akhilesh Verma | 1 octobre 2011 - 31 mars 2012

Inde

Art

Artiste peintre

Résidence d'artiste



Victoria Vesna | 1 mai 2011 - 31 juillet 2011

États-Unis

Art

Artiste, professeur et chercheur

Sounds of Thinking: bioacoustics in human / animal relations



Priyadarshini Vijaisri | 1 septembre 2011 - 30 juin 2012

Inde

Histoire

Chercheur, Centre for the Study of Developing Societies, Delhi, Inde

Comprendre les intouchables : idéologie des opprimés



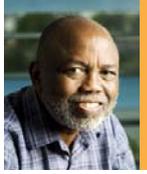
Rudolph Ware | 1 janvier 2011 - 30 juin 2011

États-Unis

Histoire

Professeur d'histoire, Université du Michigan, États-Unis

Corporalité et épistémologie en Islam : la condition humaine des sciences islamiques



Patrice Yengo | 1 octobre 2010 - 30 juin 2011 et 1 octobre 2011 - 30 avril 2012
Congo-Brazzaville
Anthropologie
Chercheur, Centre d'études africaines, EHESS, Paris
Médicaments, pratiques de soin, lien social. La question de la médicalité en Afrique centrale



Ana-Maria Zahariade | 1 octobre 2011 - 30 juin 2012
Roumanie
Architecture et urbanisme
Professeur, Université d'Architecture et d'Urbanisme Ion Mincu, Bucarest, Roumanie
Hommage à Vitruve : enquête sur l'héritage esthétique dans la théorie de l'architecture

7.3 LES ÉVÉNEMENTS EN 2011

- Collegium de Lyon
- IMÉRA de Marseille
- IEA de Nantes
- IEA de Paris

- La nature dénaturée à Mexico : d'une « ville sur l'eau » à une métropole en voie d'assèchement | 10 janvier 2011
- L'Aventure des mots de la ville | 10 janvier 2011
- Quel espace l'OMC offre-t-elle aux considérations non commerciales ? | 11 janvier 2011
- Séminaire d'épistémologie comparée : Chaos et complexité | 28 janvier 2011
- Histoire de l'habitat idéal. De l'Orient vers l'Occident | 1 février 2011
- Rencontre avec Yvan Joly | 15 février 2011
- Conférence de Tzvetan Todorov | 15 mars 2011
- Penser la révolution tunisienne | 15 mars 2011
- Conférence de Dick Howard : Pourquoi revenir à l'histoire de la pensée politique | 17 mars 2011
- Naturaliser l'esthétique | 17 - 19 mars 2011
- Inventer et résoudre des problèmes en Mésopotamie : les textes et leurs interprétations | 23 mars 2011
- A propos de Pinel | 25 mars 2011
- Lingua Franca : une langue métisse en Méditerranée | 28 mars 2011
- Symposium 'Learning from New Orleans post Katrina' | 28 - 29 mars 2011
- Entretiens organisés avec le BIT sur le sens du travail | 30 et 31 mars 2011
- Language apéro avec Peter Richards | 31 mars 2011
- Images and Words, exposition d'Hashim Al Tawil | MARS-avril 2011
- Le renversement de la métaphysique occidentale au tournant 1700 | 5 avril 2011
- Rencontre sur le projet GR 2013 | 8 avril 2011
- La révolution yéménite | 12 avril 2011
- Présentation et workshop de l'équipe 'Dynamicals Networks' | 14 avril 2011
- La dualité du langage chez Ferdinand de Saussure | 19 avril 2011
- Printemps des chercheurs : art et énergie | 23 avril 2011
- Printemps des chercheurs : conférence de Christine Proust | 28 avril 2011
- Intertextualité et renouveau littéraire : le cas de la littérature Kabyle en Algérie | 10 mai 2011
- Cultiver les terres et les mers : un double défi pour les agricultures du Sud-Est asiatique | 16 mai 2011
- La révolution : rencontre interdisciplinaire | 17 mai 2011

- Participation politique et civique des femmes de culture musulmane en France et en Grande-Bretagne | 18 mai 2011
- Religion séculaires et totalitarisme | 19 mai 2011
- Le pari de la terre ; la transformation des agricultures sud-est asiatiques depuis les années 1960 | 19 mai 2011
- Communication au colloque « Les usages du littéraire en philosophie » | 19 mai 2011
- Workshop on Complexity in Language: Developmental and Evolutionary Perspectives | 23 - 24 mai 2011
- Laïcité et loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État | 24 mai 2011
- Randall Collins on The Micro-Sociology of Violence | 24 mai 2011
- Forum scientifique de la Maison des astronomes | 26 mai 2011
- Workshop on Ecology, Populations Movements and Language Diversity | 26 - 27 mai 2011
- Scène de farce avec un héros tragique : l'iconographie des vases et la différence des genres dans le théâtre grec | 31 mai 2011
- Quel enseignement universitaire pour la micro-histoire ? | 3 juin 2011
- 33^e conférence Marc Bloch - EHESS | 7 juin 2011
- Émeutes et révolutions | 7 juin 2011
- Sens du lieu / Comment la Culture fait la Cité ? | 9 juin 2011
- Border crossings: bridging disciplines and research agendas | 10 juin 2011
- Le corps des femmes entre incertitudes et libertés | 14 juin 2011
- Les moralistes français dans la philosophie allemande | 14 juin 2011
- L'État, la société et l'eau | 21 juin 2011
- Justice in occupied Palestine ? Ethical/legal challenges and existential fetters | 23 juin 2011
- Au sujet de la révolution | 27 juin 2011
- Journée Art/sciences : Frontières | 29 - 30 septembre 2011
- « Le cœur et la tête »: philosophie, mœurs, sciences dans le Parerga et Paralipomena de Schopenhauer | 6 et 7 octobre 2011
- Les minorités et la question ethnique | 14 - 15 octobre 2011
- Comparer les systèmes de pensée | 14 - 15 octobre 2011
- Encyclopédisme et droit dans l'Europe des Lumières | 18 octobre 2011
- L'égoïsme selon Ayn RAND (1905 - 1982) | 25 octobre 2011
- Ars Dramatica | 27 octobre 2011
- Exposition d'Akhilesh Verma | 3 novembre 2011
- Concert de Wasiffudin Dagar | 8 novembre 2011
- Rencontre avec Kathelin Gray | 8 novembre 2011
- Les chercheurs, entre liberté et peur | 10 novembre 2011
- Très cher héritage. Peut-on encore justifier sa taxation ? | 14 novembre 2011

- Objectivité, vérité, normes : une voie meadienne ? | 19 novembre 2011
- L'anti-utilitarisme, comme représentation et comme volonté | 22 novembre 2011
- La démocratie sans « demos » | 24 novembre 2011
- (Re)lire L'Esprit des lois | 25 novembre 2011
- Chohreh Feyzdjou : L'Épicerie de l'apocalypse | 29 novembre 2011
- La gouvernance à Mexico : pourquoi faut-il « décentraliser » l'action institutionnelle ? | 29 novembre 2011
- Le bain colonial : thermalisme, climatisme, et colonisation française | 29 novembre 2011
- Société civile ? La problématique d'une catégorie clé de la recherche socio-scientifique et perspectives de sa résolution | 29 novembre 2011
- What Rights in Which Europe? Migration, Diversity and Discrimination | 1er - 2 décembre 2011
- Atelier sur la création d'une place | 2 décembre 2011
- Comment fabrique-t-on un paysage ? | 6 décembre 2011
- Mathématiciens italiens et engagements sociaux | 6 décembre 2011
- Le stress hydrique à Mexico | 7 décembre 2011
- Formation expérientielle et épistémologie de la pratique | 9 décembre 2011
- Contagion, contagé, contagiosité, problème de la médecine antique | 13 décembre 2011
- Métropolisation et gouvernance du conflit : dans un contexte de diversité politique à Mexico, qui gagne, qui perd ? | 13 décembre 2011
- Justice ethno-culturelle et identités ethniques en Afrique : les cas du Burundi et du Cameroun | 13 décembre 2011
- Exposition Distance/Continuity | Décembre-janvier 2011-2012

Rapport du Conseil scientifique du RFIEA sur les Instituts d'Études Avancées

Novembre 2011

I. Considérations Générales

Dans le monde de la recherche d'aujourd'hui, deux tendances semblent s'imposer : une ouverture géographique de la recherche au monde entier, et une ouverture de la pensée par l'éclatement des cloisonnements entre les disciplines. Ces deux tendances exigent une plus grande mobilité de chercheurs et leur mise en dialogue afin de susciter le développement de nouvelles formes de réflexion interdisciplinaire. C'est dans ce contexte qu'une première initiative a été prise dès le début des années 2000 à Nantes, laquelle a abouti à l'ouverture d'un IEA dans cette ville en 2009. Cette expérience est pour le moment la plus développée. Elle a été suivie en 2006-2007 de la création de trois autres Instituts d'Études Avancées (IEA), bien après l'introduction des IEA ailleurs en Europe, en Amérique, et en Asie. Ils ont pour ambition de devenir des lieux d'innovation et de recherche interdisciplinaire de renommée internationale en sciences humaines et sociales.

Les formes de collaboration envisagées dans ces nouveaux Instituts s'étendent même au-delà du domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) et jusqu'aux arts et aux sciences « dures ». Toutefois les résidents représentent majoritairement les SHS, qui incluent, entre autres, la philosophie et l'histoire, la science politique, le droit et l'économie, la sociologie et l'anthropologie, et les sciences de la littérature et du langage. Les Instituts ont adopté des visions légèrement divergentes, mais dans tous les cas visant une ouverture internationale, une forte interdisciplinarité, et des échanges scientifiques entre les résidents. Ces éléments communs aux quatre IEA correspondent aux orientations que se donnent d'autres IEA dans le monde, et ils nous ont fourni un socle commun de critères pour notre évaluation de leurs progrès.

L'avènement de ces IEA en France coïncide avec un bouleversement du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur. En particulier, la création des PRES, la fusion des universités, les créations de l'ANR et de l'AERES, et le soutien donné aux Initiatives d'Excellence ont tellement modifié ce paysage que ces IEA naissants ont dû s'adapter à des contextes nationaux et surtout locaux eux-mêmes en voie de transformation. Ils ont donc dû faire face à un double défi : créer des communautés scientifiques durables et s'orienter par rapport à un contexte financier et scientifique changeant et parfois même flou.

En fonction de leurs contextes variés et de leurs inspirations initiales, les quatre Instituts ont proposé et ont développé chacun des politiques scientifiques différentes. Prenons, à titre d'exemple, le cas de l'IEA de Nantes et celui de Marseille. L'IEA de Nantes a adopté le modèle « classique » tel qu'on connaît à Berlin ou à Stanford, où on sélectionne les résidents en fonction de leurs dossiers individuels, mais il a infléchi le modèle pour développer sur le long terme des thématiques et aussi des axes de collaboration avec les pays du « Sud ». L'IEA de Marseille (l'IMÉRA), pour sa part, a accentué dès le début une thématique « arts-sciences » qui implique une politique d'invitation très volontariste et un long travail de prospection. Quoi qu'il en soit de ces choix, tous les IEA offrent un cadre de travail qui assure une liberté d'esprit aux chercheurs pour la réalisation de leurs travaux et favorisent les échanges au sein d'un collectif pluridisciplinaire et international.

C'est en tenant compte à la fois de ce socle commun de principes et de la variabilité des politiques scientifiques des IEA que le Conseil Scientifique du Réseau Français des Instituts d'Études Avancées (CS du RFIEA) a entrepris son travail d'évaluation. Chaque Institut a été évalué à l'aune de ces propres politiques et priorités. Pour mieux saisir leur travail quotidien nous avons mené une série de visites depuis 2009, ce qui nous a permis de suivre les évolutions de l'IEA et de rencontrer des membres de chaque promotion de résidents. Chaque visite nous a donné occasion de nous entretenir avec les directeurs et les résidents. Nous avons aussi pris des moments de recul, pendant et après chaque visite, pour échanger nos impressions et pour apprécier ou critiquer certains aspects du fonctionnement de chaque Institut. Nous avons pu souvent nous réunir avec des membres du Conseil Scientifique de tel ou tel IEA pour discuter de leurs procédures de sélection et recueillir leurs observations quant aux progrès réalisés.

Nous avons ainsi essayé de créer un dialogue entre pairs pour mieux apprécier les objectifs de chaque IEA. Nous avons tenté de maintenir une position intermédiaire par rapport à nos collègues qui dirigent les Instituts. D'une part, nous sommes des collègues qui partageons une vision des SHS comme champ scientifique interdisciplinaire; de l'autre, nous nous sommes efforcés de garder suffisamment de distance analytique pour pouvoir critiquer les démarches institutionnelles là où elles le méritaient. Nous sommes ni des « amis » ni des inspecteurs mais des scientifiques, ayant des expériences institutionnelles en divers pays, expériences sur lesquelles nous avons construit notre évaluation.

Nous avons également été attentifs aux retentissements des activités des IEA dans le paysage local, aussi bien scientifique que politique (ou même culturel), et par conséquent nous avons mené des entretiens avec leurs partenaires scientifiques universitaires, pour mieux cerner les collaborations et complémentarités réelles ou potentielles, et avec les responsables de la Ville ou de la Région, pour mieux estimer le soutien porté au projet IEA. Un regard porté sur la place de chaque Institut dans le nouveau paysage académique est d'autant plus important que les universités elles-mêmes sont déjà entrées dans des processus de restructuration, pas encore achevés, lesquels vont être déterminants pour l'avenir des IEA.

L'essentiel de notre rapport consiste en l'estimation de la valeur ajoutée par les activités de chaque IEA de deux points de vue essentiels: la construction d'une communauté scientifique et son rayonnement sur le paysage scientifique. Les quatre IEA sont présentés dans l'ordre chronologique de leur ouverture effective.

II. Les Instituts

A. L'Institut d'Études Avancées de Nantes

A.1 Introduction

Né du Programme d'Études Avancées mis en place en 2006 au sein de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Ange-Guépin de Nantes, l'IEA a ouvert ses portes en janvier 2009. Il s'est construit autour d'un projet intellectuel vigoureux et s'est doté d'un statut juridique solide (fondation reconnue d'utilité publique) lequel garantit son indépendance scientifique. Logé aux côtés de la MSH dans un bâtiment construit puis mis à disposition par Nantes Métropole, intégré aux réseaux universitaires et de recherche régionaux, il offre à ses résidents des conditions d'accueil et de travail à tous égards remarquables.

L'IEA de Nantes a su opérer une conjonction particulièrement heureuse entre un projet scientifique cohérent, une politique de financement active, déployée à partir du soutien de la ville de Nantes, une vision novatrice des rapports « Nord/Sud », un ancrage régional solide, et le souci de construire un lieu d'hospitalité propice à l'échange intellectuel entre chercheurs venus de tout horizon.

A.2 Construction d'une Communauté Scientifique

A.2.1 Politique scientifique

Pilotée par la Direction, un collège de résidents associés et un Conseil scientifique international, la politique scientifique de l'Institut est intrinsèquement ouverte aux confrontations internationales et à l'interdisciplinarité (droit, philosophie, linguistique, histoire, anthropologie, esthétique, sociologie des sciences, etc.). Elle a pour ambition spécifique d'ouvrir l'étude et la connaissance de l'humain à d'autres points de vue que celui de l'Occident et de créer un nouveau style de relations intellectuelles entre pays du « Nord » et du « Sud » à partir de l'expérience d'un apprentissage mutuel entre chercheurs du « Sud » (par « Sud », on entend ici l'ensemble des cultures mal connues par l'Europe et les États Unis) et du « Nord », chacun étant invité, quelque que soit sa discipline ou ses objets, à les confronter au regard des autres.

La politique scientifique est ainsi conduite à privilégier les recherches relatives à l'« armature dogmatique » des sociétés, c'est-à-dire aux croyances et aux valeurs fondatrices qui donnent sens à la vie humaine et sociale. Au-delà des chercheurs en sciences humaines et sociales, elle est ouverte aux médecins et aux biologistes comme aux artistes. L'ouverture aux projets interdisciplinaires, contenue dès le départ dans la définition du projet scientifique de l'IEA, se traduit d'abord dans la sélection des invités, souvent choisis en fonction de leur capacité à poser des questions aux marges de leur discipline, et dans le soin apporté à la composition de chaque promotion visant à provoquer des interactions entre champs disciplinaires. Cette ouverture se traduit ensuite par des collaborations spécifiques de l'IEA, tel le projet de Labex « Risque, responsabilité, lien social » et celles prévues dans le cadre du projet de création d'un IHU à Nantes.

De nouvelles thématiques ont émergé de l'effet conjoint des discussions entre résidents, de leur renouvellement, et des actions menées par une direction scientifique particulièrement attentive aux changements en cours dans les politiques scientifiques des différents pays mais aussi aux transformations du monde, y compris les plus inattendues. Sans s'éloigner de son cap initial, l'IEA en explore les implications dans différents domaines de la vie sociale et de la pensée.

Trois axes, appuyés par l'orientation d'une chaire ou deux et par l'organisation de rencontres annuelles entre experts venus du monde entier, ont ainsi été dessinés : « *Écoumène ou l'inscription territoriale de l'humain* », « *Santé-médecine* », « *Travail* ». Les trois axes définis ci-dessus trouvent leurs prolongements théoriques et pratiques dans l'organisation à long terme de programmes (rencontres internationales, séminaires) orientés autour de 4 thématiques: « *Paysages : de quoi parlons-nous ?* » / « *La Loi de la Langue* » / « *Identité et intégrité du corps humain* » / « *L'humanisation du travail* ».

Cette politique scientifique assume une certaine prise de risque: si lors de la sélection, tout est fait pour ne retenir que les meilleurs dossiers, elle comporte toujours un pari jamais gagné d'avance, en particulier quant à l'aptitude ou l'appétence du candidat à partager des questionnements collectifs. On notera par ailleurs que l'IEA accueille des projets de recherche souvent originaux et parfois peu explorés, ainsi un projet sur le « discours rétrograde » de Gandhi et un autre sur le sionisme politique et l'anti-sionisme religieux.

A.2.2 Politique d'invitation

Au cours des deux premières années de son existence, l'Institut a développé un réseau de correspondants et une politique active de visibilité et de publicité sur les possibilités de candidature offertes à Nantes. De manière générale, les candidats en ont eu connaissance par 3 voies différentes : information et sollicitation par un ancien résident ou un collègue / visite du site internet / connaissance antérieure des travaux menés à la MSH ou dans le laboratoire « Droit et changement social ».

La sélection est le fruit d'une longue et rigoureuse procédure qui se déroule sur plusieurs mois. Après avis préalable de la direction scientifique (6 membres), les candidatures sont examinées en double évaluation, par des experts extérieurs appartenant à la discipline concernée. Ils rendent leur avis sur l'excellence des candidatures et leur caractère novateur. En 2010, l'afflux de dossiers (56 candidatures) a conduit la direction scientifique à effectuer un filtrage préalable pour s'assurer du sérieux des candidatures. Puis, le Conseil scientifique composé de 12 personnalités extérieures, représentant un large champ disciplinaire et ayant une bonne connaissance des grandes régions du monde avec lesquelles l'IEA a des rapports privilégiés (notamment : Inde, Afrique, monde arabe) se réunit deux à trois fois. Il rend son avis sur l'adéquation des candidatures à la politique scientifique de l'Institut et sur la composition d'ensemble de la promotion. La direction intervient au terme de la procédure pour arriver à une promotion équilibrée. Quelques résidents sont également invités directement par le directeur.

On notera l'attention portée à l'équilibre des âges et des statuts, à la diversité des origines géographiques, à la complémentarité des sujets d'intérêt, autant de critères destinés à faciliter les échanges et la qualité de la vie communautaire entre résidents d'une même promotion, mais aussi l'émergence de nouvelles thématiques.

Le principe de rémunération appliqué est celui du « ni gain, ni perte ». Les conditions financières sont négociées au cas par cas (mise en délégation, bourse, etc.). Les résidents invités qui n'ont pas de revenu professionnel (post doc) se voient proposer une bourse basée sur le salaire perçu par un enseignant-chercheur de même niveau en France.

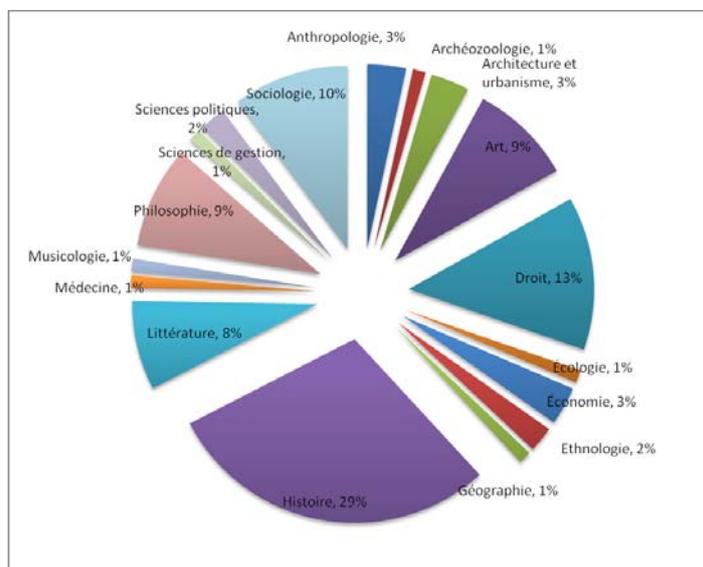
A.2.3. Caractéristiques des résidents

Cette politique d'invitation confère une certaine qualité de pluralisme à chaque promotion. Quelques écrivains et artistes viennent à l'invitation du directeur ; leur présence est plutôt enrichissante, mais les échanges sont d'un autre ordre qu'entre les chercheurs en SHS. La politique d'invitation mise sur le développement de liens durables entre Nantes et des universitaires en Afrique et en Inde. Ces chercheurs connus dans leurs disciplines, surtout en Afrique et en Inde, peuvent l'être moins en Europe ou en Amérique du Nord ; leur présence est pleinement cohérente avec la politique de développement d'un axe Nord-Sud. Globalement, l'attention portée à la complémentarité des projets a permis au cours de ces années la constitution de promotions de qualité.

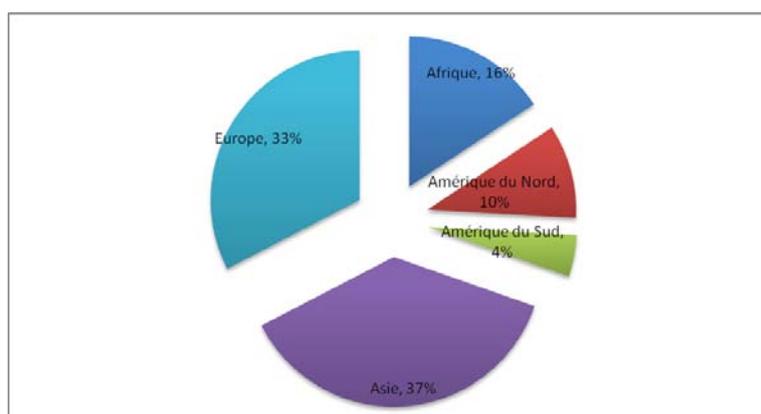
Evolution de la composition des promotions de l'IEA de Nantes

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de résidents	16	21	25	27
- de 40 ans	1	3	3	3
Hommes	13	16	16	20
Femmes	3	5	9	7
- de 5 mois de résidence	4	7	7	9
Nombre de résidents récurrents	0	1	1	2
Nombre de mois/chercheurs	89	140	175	180

Répartition disciplinaire des résidents de l'IEA de Nantes



Répartition géographique des résidents de l'IEA de Nantes



A.2.4. Qualité de la communauté scientifique

Un ensemble de facteurs concourent à assurer les conditions propices à l'instauration d'un climat de vie, de travail et d'échanges intellectuels de qualité, qui produit une valeur ajoutée et souvent imprévue à la réalisation des objectifs initiaux des séjours de recherche : besoin d'une mise entre parenthèses pour mener à bien un travail de rédaction, besoin de reprendre contact avec des collègues travaillant en France, ou encore de confronter sa recherche à d'autres approches. Mention spéciale doit être faite de l'intérêt, pour un certain nombre de résidents, de la proximité du Centre des Archives Diplomatiques de Nantes.

Conditions de travail et de résidence : elles sont à plus d'un titre exceptionnelles, du fait du site, sur les rives de la Loire, à deux pas de la gare et du centre ville, de l'aménagement et de la qualité des espaces individuels et collectifs et surtout des moyens mis à la disposition des résidents. Tous les résidents sont logés gratuitement. Chacun dispose par ailleurs d'un bureau personnel, équipé en ordinateur et imprimante, d'une assistance documentaire et informatique personnalisée, de la fourniture de logiciels adaptés à la nature de leurs travaux, de cours de langues. Les bureaux et la bibliothèque Julien Gracq, sis en un même bâtiment, sont accessibles jour et nuit, grâce à un système de cartes magnétiques.

La mutualisation de la Bibliothèque Julien Gracq avec la MSH a permis de mettre au point des outils de recherche documentaire très performants : accès facilité aux collections déjà réunies et à un ensemble de documents numériques - périodiques électroniques, bases de données, abonnements -, service de prêt interbibliothèques très efficace. Les résidents ont par ailleurs accès à toutes les bibliothèques universitaires et aux précieux fonds d'archives de la ville. L'IEA a également une politique d'acquisition ciblée de fonds spécialisés, en lien avec ses orientations, tels le fonds Cartry (bibliothèque personnelle et archives) et le fonds Emile Poulat. Cependant la réputation de l'IEA auprès des donateurs potentiels a son revers : la saturation des espaces disponibles. Les résidents ont par ailleurs la possibilité de stocker de nombreuses données sur un serveur et d'en partager le contenu avec les résidents passés et présents.

On notera tout particulièrement l'extrême disponibilité et le professionnalisme exceptionnel de la personne chargée de l'« assistance scientifique » dans tous ses aspects : assistance bibliographique, relectures des travaux, préparation des séminaires, traduction orale et écrite, recherches ponctuelles ou thématiques, organisation de conférences sur place et à l'extérieur, etc. De manière générale, l'équipe administrative témoigne d'une efficacité et d'un sens aigu des relations humaines qui contribue à rendre la vie à l'Institut particulièrement agréable.

Les conditions de préparation du séjour et de l'hébergement du résident et de sa famille sont réglées par l'Institut avant leur venue, dans leurs moindres détails. La proximité du lieu de résidence et des locaux de recherche est, aux dires des invités, un avantage très appréciable.

Tout est fait pour épargner aux résidents les soucis annexes que pourrait engendrer un séjour à l'étranger ou loin de leurs attaches institutionnelles et familiales.

Par ailleurs, le dispositif qui prévoit l'accueil pour quelques jours de conférenciers invités s'applique également envers les résidents des autres IEA. En octobre 2010, une résidente du Collegium de Lyon a pu en bénéficier.

Règles de communauté : Grande latitude est donnée aux résidents quant à l'organisation de leur travail personnel dans la mesure où ils se soumettent à quelques règles qui sont le corrélat des objectifs particuliers de l'Institut (favoriser la confrontation de différents modes de pensée, faire surgir différentes manières de questionner). Sont donc obligatoires : à l'arrivée, la mise à disposition du centre de documentation de l'IEA des travaux publiés, la participation au séminaire hebdomadaire du lundi matin, la commensalité 3 fois par

semaine. La participation aux événements scientifiques ou culturels organisés par l'IEA ou par les résidents (conférences, présentation d'un film) est vivement encouragée. Pour éviter que des sollicitations extérieures nécartent trop les résidents de cette dynamique, l'IEA a adopté le principe selon lequel ils ne doivent pas consacrer plus de 10% des jours ouvrables à des activités ou des séjours hors de l'IEA.

Outre le séminaire hebdomadaire, l'IEA offre aux résidents la possibilité d'organiser des ateliers sur un thème de leur choix. Il organise des conférences publiques à destination d'un public élargi, mais aussi des concerts et des expositions. La question de l'ouverture circonstancielle du séminaire interne à quelques doctorants ou chercheurs locaux particulièrement concernés par le sujet abordé est en réflexion.

Pour la plupart des résidents, les échanges informels sont aussi importants que les échanges formalisés dans les séminaires. La plupart s'accordent à reconnaître l'importance de ces échanges dans l'évolution non seulement de leur projet de recherche mais aussi de leur approche d'ensemble du domaine où ils exercent leurs compétences.

Impact du séjour des chercheurs : La majorité des résidents ont pu achever les articles ou ouvrages à publier qu'ils avaient en chantier. Plus fondamentalement, les échanges qui ont pu se nouer entre eux et avec d'autres chercheurs rencontrés pendant leur séjour, ont souvent conduit à une réorganisation, voire une refondation de leur projet personnel.

Il est encore difficile d'évaluer les retombées de leur séjour sur la carrière des invités. Mais l'IEA a prévu, à la suite du premier rapport de fin de séjour, d'envoyer aux anciens résidents un questionnaire 5 ans après leur séjour. Il a mis en place une veille scientifique afin d'informer les résidents passés ou présents des opportunités qui pourraient les intéresser (programmes, appels à projets, etc.). Par ailleurs, il soutient dans leurs prospections et leurs candidatures les jeunes chercheurs en attente de poste auxquels l'expérience acquise lors de leur séjour et le statut d'ex résident à l'IEA de Nantes confèrent, comme cela a été déjà constaté, un atout de poids.

On notera en particulier l'extrême importance d'un service d'aide à l'écriture et à la traduction mise en place par l'institut dont ont déjà bénéficié quelques résidents chaque année, surtout dans la traduction d'un film ou d'un article et dans la perfection du français écrit de quelques résidents non français. Tous les IEA pourraient s'inspirer de la mise en place d'un tel service. En plus, parce que l'IEA de Nantes est déjà sensible aux questions de traduction et d'écriture, il pourrait considérer la possibilité d'engager un spécialiste de la langue hindi pour traduire en français des œuvres écrites en hindi.

Pour les jeunes post doctorants, français ou étrangers, le statut d'ex résident à l'IEA est un atout de taille dans leurs dossiers de candidature à un poste stable. Pour d'autres, ce statut, doublé de l'expérience acquise et des liens noués avec divers collègues, leur permet de déployer à leur retour, des programmes de recherche ou d'enseignements nouveaux (par exemple, fondation d'un master).

En dehors du cas des résidents associés au dispositif scientifique permanent de l'IEA, la poursuite, par l'Institut, de sa politique de réinvitation périodique d'anciens résidents, dès que s'en présente l'opportunité (colloque, conférence, etc.), paraît tout à fait judicieuse. Elle concourt tout à la fois à asseoir une communauté scientifique pérenne au-delà du renouvellement des invités et à suivre de plus près la carrière des anciens résidents.

Deux cas pourraient servir d'exemples quant aux différentes manières de profiter d'un séjour à l'Institut.

Patrice Yengo, anthropologue expérimenté de Congo-Brazzaville, est arrivé à Nantes avec un livre presque achevé. Il en a présenté les grandes lignes au séminaire hebdomadaire et son exposé a donné lieu à de nombreuses remarques critiques. Ces remarques et les échanges qui suivirent dans les semaines suivantes l'ont conduit à déplacer son regard vers de nouvelles perspectives et l'ont conduit à une refonte totale de son livre.

Sung-Eun Choi, historienne aux États-Unis, consacrait son temps à Nantes à la rédaction de son premier livre. Pour elle, la valeur de son séjour tient surtout aux avis qu'elle a reçus des chercheurs seniors sur les meilleures manières de « penser un livre » et de se préparer dans sa carrière.

A.3 Rayonnement et structuration du paysage scientifique

A.3.1 Structuration du potentiel de recherche local et international

Avec les chercheurs locaux, ces dispositifs s'appuient fortement sur les liens historiques et intellectuels noués avec la MSH, mais aussi sur la proximité immédiate de celle-ci : partage de mêmes espaces mutualisés (bibliothèque, amphithéâtre, espaces de discussion), organisation de séminaires ou conférences en commun, multiplication des occasions de rencontre entre résidents et enseignants-chercheurs, chercheurs ou doctorants rattachés à la MSH.

Le potentiel de recherche est également développé par les liens noués avec les Universités nantaise et ligérienne (où les résidents peuvent être invités à donner un enseignement ou à animer des séminaires) et avec les centres de recherche nantais, notamment l'UMR « Droit et changement social », l'EA « Centre de recherche en histoire internationale et atlantique », le laboratoire d'économie LEMNA. Ces liens, facilités par la MSH et l'IEA, dépendent de la disponibilité et des intérêts des résidents, mais l'IEA ne choisit pas ses résidents en fonction des projets des UMR.

Au niveau de l'Université de Nantes, l'IEA est aujourd'hui, avec le contrat de projet de la région et la MSH, l'un des trois outils de développement des sciences humaines et sociales. Sa présence est d'autant plus appréciée qu'elle s'inscrit dans une vision des SHS qui a beaucoup évolué depuis quelques années. S'il n'y a pas de convention générale entre l'Université et l'IEA, de nombreux liens sont contractualisés : participation d'un représentant de chaque institution au CA de l'autre, mise à disposition par l'Université de l'équivalent de trois chaires, participation conjointe à des programmes et des projets interdisciplinaires, etc.

L'IEA contribue par ailleurs à la valorisation des laboratoires régionaux, que ce soit par la participation de résidents à leurs journées d'étude, les opportunités offertes de rencontrer des chercheurs étrangers travaillant dans les mêmes champs et, le cas échéant, de monter des projets de type ANR, européens ou régionaux. Au niveau national, l'IEA de Nantes fait bénéficier ses résidents de ses liens avec de nombreuses institutions françaises, notamment l'EHESS.

Enfin, la récente création d'une chaire « France BIT » à l'IEA de Nantes, financée par le ministère du travail, de l'emploi et de la santé, en accord avec l'OIT, contribuera à tisser des liens durables avec les meilleures équipes de recherche françaises et européennes en matière de travail, d'emploi et de protection sociale, ainsi qu'avec l'Institut international d'études sociales du BIT. Dans le cadre d'un partenariat avec le BIT, l'IEA est par ailleurs chargé de l'organisation d'un cycle pluriannuel de rencontres internationales destiné à renouveler et à approfondir l'étude de l'humanisation du travail depuis 1919.

Par ailleurs, l'IEA a développé une vraie politique éditoriale en concluant un partenariat avec Fayard pour la création d'une nouvelle collection « Poids et mesures du monde ». Sept publications sont déjà prévues (Charles Malamoud, Bruno Tentrin, Augustin Berque, Suresh Sharma, Kazmer Kovacs, Pierre Legendre).

A.3.2 Relations avec des aires géographiques prioritaires

Le renforcement de ses liens avec des universités en Inde et en Afrique opère principalement par les liens personnels noués avec les anciens résidents, dont le séjour crée des effets « boule de neige » à leur retour au pays, et par les liens noués lors de missions réalisées par la direction sur les différents continents. Dans le souci de renforcer ces relations, deux résidents associés ont été nommés, ce qui les amène à revenir périodiquement à Nantes, un historien africain et un anthropologue indien. Cet effort se traduit aussi par l'intégration de l'IEA dans le réseau des instituts d'études avancées en Inde. Une première expérience de journées d'études organisées par l'IEA en Algérie invite à penser au développement de telles initiatives dans d'autres pays du sud.

A. 4 Conclusions et perspectives

À plus d'un titre, l'IEA de Nantes représente un véritable modèle de ce type d'instituts pour le XXI^e siècle : à la vision préalable de sa mission et sa visée à long terme s'ajoutent la qualité des échanges et du dialogue entre cultures et entre approches disciplinaires ; la valeur et la variété des chercheurs ; le climat de travail et le suivi des relations ; l'organisation capillaire dans le territoire, l'établissement de collaborations avec la communauté urbaine, l'université de Nantes et les différentes institutions de recherche les plus actives dans la région ; la capacité de définir avec clarté et efficacité des principes fondamentaux et de s'y tenir pour garantir l'excellence scientifique, tout en sachant les moduler selon les situations imprévisibles et changeantes qui se présentent au jour le jour. En peu d'années, l'IEA a acquis une physionomie précise et une place reconnue dans le cadre international de la recherche. Le cas de Nantes montre enfin l'importance d'un leadership intellectuel et d'un projet vigoureux quant à la réussite et la pérennité d'un Institut d'Études Avancées.

(B) Le Collegium de Lyon

B.1 Introduction

Hébergé par l'ENS depuis 2008, mais sans directeur jusqu'en 2010, le Collegium a accueilli sa première promotion en 2008-2009 avec 8 résidents. En 2011, le Collegium commence à recevoir un nombre de candidatures plus adéquat en termes de quantité et de qualité : 16 résidents sont accueillis en 2011.

Dès le début, l'Institut a bénéficié de l'implication de laboratoires en linguistique et en sciences cognitives, qui ont incité des candidatures de scientifiques déjà inscrits dans leurs réseaux. Cette situation a créé un noyau linguistique de qualité au sein de l'IEA (sans exclure quelques bonnes candidatures dans d'autres disciplines). En 2011 la participation de nouveaux laboratoires lyonnais a changé la donne et on constate une forte présence d'historiens et de chercheurs dans d'autres disciplines.

La participation des collectivités territoriales a permis la construction de nouveaux bâtiments de résidences et de bureaux, dont la mise en service est prévue pour fin 2013. On notera cependant que le Collegium est toujours géré sous la forme d'une « association de préfiguration », c'est-à-dire une forme temporaire. Il n'a pas encore trouvé

sa forme définitive et pour le moment, il n'y a pas de proposition à ce sujet. On attend aussi des précisions de la part de la Région et de l'État sur le futur financement du Collegium, et sur les transformations du paysage universitaire lyonnais avant de connaître la future place du Collegium au sein de l'Université.

B.2 Construction d'une Communauté Scientifique

B.2.1 Politique scientifique

C'est le Conseil Scientifique qui, par sa politique d'invitation, met en œuvre la politique scientifique du Collegium, laquelle se définit par deux objectifs : invitation de bons scientifiques, seniors et juniors dans un lieu d'échange et insertion de ces résidents dans la vie scientifique lyonnaise. Sans « programme », la politique dépend donc de l'activité des scientifiques lyonnais pour inciter des candidatures ou pour accueillir les résidents dès leur arrivée. Aucun domaine n'est favorisé a priori ; même des candidatures en sciences « exactes » sont éligibles. (Une tentative d'inciter des candidatures dans le domaine de la santé n'a abouti à aucune candidature.)

L'Institut justifie cette politique par le constat que Lyon possède de vrais domaines d'excellence scientifiques qui sont néanmoins méconnus ou peu visibles au niveau international et que le Collegium pourrait valoriser ces domaines. Par conséquent, cette politique favorise des démarches ayant pour but d'attirer de bons chercheurs qui devraient contribuer au développement et à la visibilité des laboratoires lyonnais et de leurs réseaux. Pour réaliser cet objectif, sont favorisés les colloques internationaux à l'initiative des résidents ainsi que les activités de ceux-ci (séminaires, ateliers) en dehors de Lyon. Quoique très souhaitable, l'accent mis sur les rapports entre résidents et laboratoires locaux jusqu'en 2011 a présenté un danger latent de voir « capter » les candidatures par les laboratoires, alors que la vocation de l'IEA est de mettre l'excellence au dessus des besoins et des clivages locaux. À partir de la promotion 2011-12, les résidents sont venus par des multiples voies : connaissance des archives lyonnaises, rapports avec des scientifiques lyonnais, propositions d'anciens résidents ou d'autres ayant connaissance du Collegium, ou bourses EURIAS gérés par le RFIEA. On voit aussi se concrétiser une ouverture vers l'Asie de l'Est.

En 2011, le Collegium est en pleine période de renouvellement. Pendant la période 2008-2010, une dominante a été claire, celle des sciences du langage. Cette thématique prioritaire (« ASLAN / Advanced Studies on LANGUAGE ») continue d'être présente et pourrait même être renforcée dans la mesure où elle bénéficie d'un important soutien budgétaire dans le cadre des LABEX (« laboratoires d'excellence »). On notera une volonté d'y ajouter d'autres domaines de la complexité en sens large, avec une collaboration du laboratoire l'IXXI (Institut des systèmes complexes) de l'ENS de Lyon.

Fruit de tables rondes avec la participation du RFIEA, du Collegium, de représentants de laboratoires et de discussions plus ciblées, quelques autres unités de recherche ou d'accueil ont commencé en 2010-2011 à manifester leur intérêt à participer à des discussions sur les meilleures formes de maillage avec le Collegium. Les résidents de la dernière promotion (2011-2012) présentent une image plus diversifiée que les années précédentes en matière de rattachement disciplinaire et de projets. Les deux principaux pôles (linguistique générative et histoire) laissent plus de place aujourd'hui à la philosophie, la sociologie et aux sciences politiques. Cet élargissement, bien que récent, a donné quelques résultats pour 2011-2012 sous la forme de bonnes candidatures de spécialistes en histoire européenne (ancienne et moderne) et en droit et économie de l'Asie de l'Est. Ces candidatures pourraient créer des petits groupements de 2-3 invités par an, ce qui contribuerait à la vie collégiale du Collegium. Ces candidatures témoignent d'une nouvelle prise de conscience par les laboratoires LARHA, HiSoMa, et IOA des avantages qu'offre l'IEA, et l'on s'attend à une future implication de la part de Triangle (UMR 5206, Action, discours, pensée politique et économique) et peut-être de GATE (UMR

5824, Groupe d'analyse et de théorie économique). Ces laboratoires représentent des domaines d'excellence à Lyon, mais le Collegium éprouve des difficultés à faire venir de chercheurs internationaux dans ces domaines, peut-être en partie à cause de la spécialisation qui avait caractérisé le Collegium pendant ces premières années.

Quoi qu'il en soit, les discussions sur de nouveaux axes prioritaires sont encore en chantier. Il est probable que les expériences attendues de nouvelles promotions plus larges dès 2011-2012 permettront le surgissement de nouvelles idées sur les orientations à suivre. On notera que quelques domaines de recherche sembleraient appropriés : Asie de l'Est, histoire antique et moderne de l'Europe et du Moyen Orient (en lien avec la Maison de l'Orient et de la Méditerranée), nouvelles formes d'urbanisme (appuyés par le Labex obtenu en 2011 sur les nouvelles formes d'urbanisme) et — thématique déjà bien développée à Lyon 2 — linguistique et sciences cognitives. D'autres semblent possibles mais encore problématiques : santé et politiques publiques, économie expérimentale, formes de complexité - ce qui pourra induire une participation des sciences dures, laquelle n'est pas encore réalisée.

B.2.2 Politique d'invitation

Les candidats peuvent postuler à titre de *seniors* (scientifiques de haut niveau), ou de *juniors* (jeunes chercheurs reconnus de moins de 40 ans). Les séjours au Collegium sont d'une durée de 10 mois (règle générale) ou de 5 mois. Afin d'éviter les accueils plus ponctuels qui seraient contraires aux objectifs de l'Institut, ce sont les deux seules options ouvertes par le formulaire de candidature.

De manière générale, les candidats ont eu connaissance des possibilités offertes par l'IEA par 3 voies différentes : information et sollicitation par un collègue ; connaissance antérieure des travaux menés dans un laboratoire ; visite au site internet. Pour la promotion 2011-12, 30-40% des candidatures ont été sollicitées.

Les dossiers reçus sont examinés par le Conseil Scientifique. Celui-ci compte 17 membres, et en 2011 il a été renouvelé pour mieux représenter les disciplines des candidats et pour mieux assurer l'assiduité d'assistance aux réunions. Il se réunit deux fois par an depuis novembre 2007. Pour chacun des dossiers, deux membres du Conseil sont désignés par son président comme experts plus particulièrement chargés de l'examen de la candidature et de l'envoi d'un rapport. Ils rendent leur avis sur l'excellence des dossiers, les soumettant s'ils le considèrent nécessaire à une évaluation par des experts extérieurs. Jusqu'en 2011, plusieurs membres du CS ne venaient pas aux réunions et sur plusieurs dossiers il n'y avait pas les 2 expertises requises. Le problème semble avoir été résolu avec le renouvellement du Conseil et l'exigence d'intervention de 2, voire 3 experts pour chaque dossier.

La rémunération des invités diffère selon le statut du résident et est négociée au cas par cas par la direction. Les résidents invités qui n'ont pas de revenu professionnel (post doc) se voient proposer une bourse basée sur le salaire perçu par un enseignant-chercheur de même niveau en France. Les chercheurs salariés qui viennent avec leur plein salaire reçoivent une prime, tandis que ceux qui viennent avec la moitié de leur salaire se trouvent remboursés de la valeur de l'autre moitié, plus une plus petite prime négociée. Tout résident est hébergé gratuitement.

Le directeur explore les possibilités de recevoir des mois-chercheurs de Lyon 2 et d'avoir une mise en délégation d'un chercheur lyonnais.

B.2.3. Caractéristiques des résidents

On notera l'évolution qui a conduit d'une spécialisation autour de quelques laboratoires à une politique d'invitation plus ouverte et pluridisciplinaire et qui a abouti à une promotion en 2011-2012 nettement plus variée. En 2011-2012, le Collegium a aussi bénéficié d'excellentes candidatures via le programme EURIAS, dont 3 candidats et peut-être un 4ème seront retenus pour 2012. Le CS est pleinement conscient de l'importance qu'il y a à dis-

poser d'une promotion d'au moins une dizaine de résidents à un moment donné, et jusqu'en 2011 il a essayé de prendre les meilleurs sans trop pondérer entre les âges, les statuts, la diversité des origines géographiques, ou la complémentarité des sujets d'intérêt. On notera le faible nombre de résidents venant des pays dits « du Sud ».

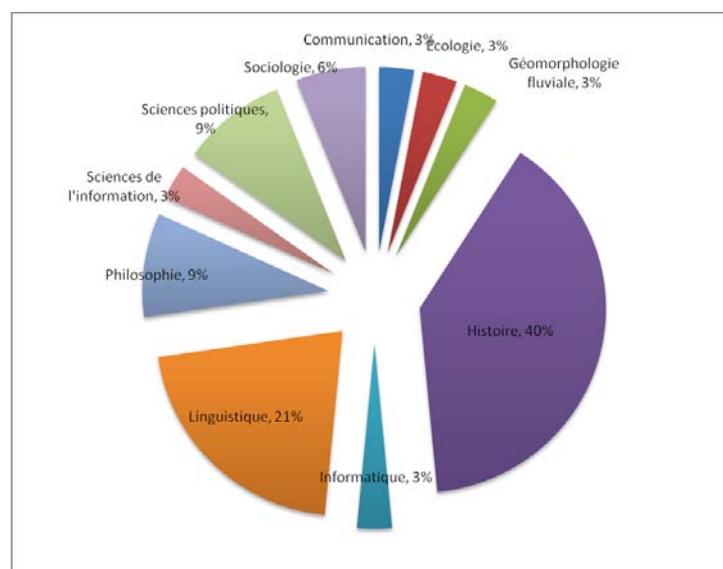
Jusqu'à présent, la sélection des invités a été guidée par l'idée de ne retenir que les meilleurs dossiers. On notera cependant que les projets de recherche sont relativement classiques. Il se peut que quelques-uns des résidents prévus pour 2011 et 2012 aient des projets plus novateurs : un ou deux projets d'origine EURIAS notamment, en plus d'un projet qui vise à établir un centre d'études coréennes.

Dans les deux disciplines dominantes les deux dernières années — linguistique et histoire — la qualité des résidents nous semble très haute.

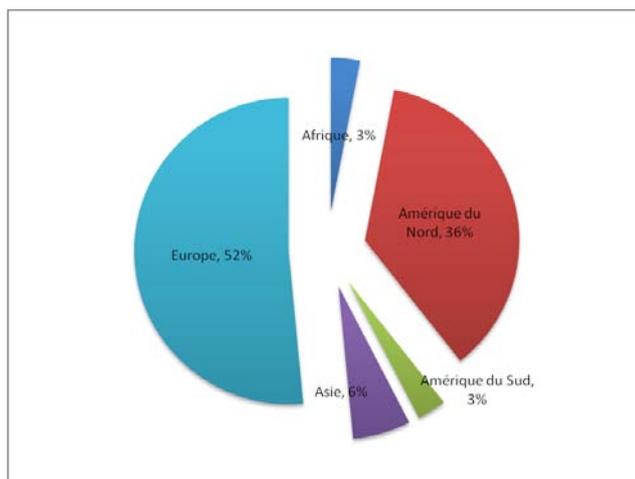
Evolution de la composition des promotions du Collegium de Lyon

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de résidents	5	5	9	15
- de 40 ans	3	5	2	7
Hommes	2	2	7	11
Femmes	3	3	2	5
- de 5 mois de résidence	0	0	0	0
Nombre de résidents récurrents	0	0	0	0
Nombre de mois/chercheurs	37	44	62	126

Répartition disciplinaire des résidents du Collegium de Lyon



Répartition géographique des résidents du Collegium de Lyon



B.2.4. Qualité de communauté scientifique

Les résidents choisissent de venir à Lyon pour des raisons qui sont de différents ordres : besoin d'une période libre d'obligations d'enseignement ou d'administration pour mener à bien un travail de rédaction, ou pour lancer ou continuer un travail de collaboration avec des partenaires lyonnais ou d'avoir accès aux archives ou aux bibliothèques à Lyon.

Conditions de travail et de résidence : Jusqu'en 2013 les résidents travailleront dans le bâtiment de l'ENS, où ils disposent chacun d'un bureau personnel, équipé en ordinateur et connexion au réseau, et d'un accès aux ressources numériques et aux bibliothèques de l'ENS et de l'université. Ils ont aussi accès gratuit aux cours de langues et aux activités physiques. On notera tout particulièrement l'extrême disponibilité et le professionnalisme de la personne chargée de les aider dans toutes leurs démarches, aussi bien d'ordre administratif que scientifique, voire familial. Ils bénéficient aussi de l'aide de leurs « parrains » (référents) : collègues travaillant sur les mêmes sujets, nommés pour aider les nouveaux arrivants en matière de ressources, contacts, séminaires, logiciels, etc. Jusqu'en 2013, les résidents seront logés dans des appartements, ce qui représente un coût élevé pour l'Institut.

L'hébergement par l'ENS facilite l'accès à de nombreux services : documents numériques - périodiques électroniques, abonnements en bouquet, et les résidents trouvent le service de prêt interbibliothèques très efficace. La bibliothèque Denis Diderot se trouve dans le même bâtiment, et les résidents ont accès à toutes les bibliothèques universitaires et aux différents fonds d'archives disponibles à Lyon.

En dehors des problèmes hôteliers — qui ont été évoqués en 2010-2011 mais ne le sont plus par la promotion 2011-12 — les résidents ont jugé très satisfaisantes les conditions de recherche, tant du point de vue des conditions matérielles que du support administratif. En 2010-11, ils avaient noté que le faible nombre des résidents — 5 seulement en début 2011 — a limité les possibilités d'échanges ; ce problème a été résolu pour 2011-2012. Ils peuvent demander un financement pour deux voyages pour présenter leurs projets.

Règles de communauté : Il y en a très peu. La politique du directeur est de leur donner une grande latitude quant à l'organisation de leur travail personnel et à leur degré d'implication dans la vie des laboratoires. Il arrive, mais rarement, qu'un résident passe un temps considérable dans le « circuit » pour donner des conférences, c'est notamment le cas des post docs à la recherche d'un travail. La direction est consciente du pro-

blème. En 2011 il y a au moins un séminaire par mois, mais plusieurs résidents en demandent davantage. Avec des promotions plus larges, il conviendra que le Collegium augmente la proportion d'activités scientifiques communes, pour mieux souder la communauté scientifique.

Pour le moment, il n'y a pas encore suffisamment d'activités formelles qui permettent de développer des débats scientifiques entre les résidents. Par contre, ceux-ci ont été encouragés et soutenus dans leurs efforts pour monter des colloques, et ils déjeunent ou dînent parfois ensemble et ont souvent organisé des petits groupes de convivialité d'intérêt commun. En général, et surtout depuis 2010, leurs échanges portent plutôt sur les questions de la vie pratique que sur leurs recherches, exception faite pour les linguistes. Cependant, les résidents en 2011-2012, et même dès le début de leurs séjours, éprouvent le sentiment d'avoir des intérêts en commun, et on note que les historiens, dont la discipline est la mieux représentée, ont déjà commencé de se réunir en petits groupes informels.

Deux ateliers et trois colloques ont été organisés au Collegium en 2009-2010 par ses résidents, et deux colloques en 2011 ; ils l'ont été en collaboration avec les

Universités de Lyon 2, de Paris 1 et Paris 3, l'Institut Lumière et le fonds Albert Kahn, et traitent de thèmes en linguistique, cinéma, sociologie, et épigraphie. Une série de colloques sont prévus pour la période 2012-2014 autour des projets ERC en linguistique.

L'engagement de deux laboratoires de linguistique et de sciences cognitives a permis le développement de plusieurs projets interdisciplinaires au Collegium, sous forme de groupes de travail, invitations récurrentes, et colloques. On notera le succès de plusieurs résidents dans ce domaine, la haute qualité de ces laboratoires, et la participation dans les activités du Collegium des chercheurs en linguistique sur l'Asie de l'Est grâce à l'accueil par le Collegium d'un projet de recherche ERC.

Impact du séjour des chercheurs : Les résidents ont pu achever les articles ou ouvrages à publier qu'ils avaient en cours de travail. Les chercheurs sont très favorables aux possibilités d'animer des ateliers et des colloques. Hormis un questionnaire soumis aux invités sur leur séjour, le Collegium n'a pas encore développé de politique de suivi des résidents dans leur carrière, quoique le directeur note leurs activités post résidence. Il est d'ailleurs trop tôt pour évaluer les retombées de leur séjour sur la carrière des invités. Ceci dit, quelques juniors ont obtenu des postes permanents dans les deux années suivant leurs séjours. Pour les jeunes post doctorants, français ou étrangers, le statut d'ex résident à l'IEA est un atout de taille dans leurs dossiers de candidature à un poste stable.

Pendant ses trois premières années d'existence, le Collegium n'a pas eu un grand souci d'encadrer les résidents scientifiquement, ni d'organiser une vie commune, parce que pour la plupart d'entre eux, les résidents passaient leur vie scientifique dans des laboratoires universitaires. L'impact et le suivi de ces résidents passaient donc par ces laboratoires. La situation n'étant plus la même, il conviendra que la Direction mette en place de nouvelles formes d'encadrement scientifique et aussi de suivi professionnel, par exemple par la mise en place d'un service de traduction ou d'écriture scientifique, et même par la prospection de postes.

Deux cas très différents pourraient mettre en lumière deux sortes de « valeur ajoutée » d'un séjour au Collegium.

Marie Seong-Hak Kim est historienne de droit comparé et spécialiste du droit Coréen. Sa candidature a été proposée par un chercheur lyonnais qui a créé un noyau d'études historiques sur le droit en Asie de l'Est à Lyon avec un soutien financier européen, ce qui permettra à Marie Kim et à quelques autres chercheurs de rester à Lyon après leur séjours au Collegium et de poursuivre un dialogue sur le long terme.

Ernest-Marie Mbonda, philosophe au Cameroun, occupe une chaire UNESCO conjointe entre le Collegium et l'Université Catholique de Lyon. Spécialiste de la philosophie politique de John Rawls et Will Kymlicka, sa présence lui permet de créer un nouveau dialogue entre les philosophes français et leurs homologues camerounais.

B.3 Rayonnement et structuration du paysage scientifique

B.3.1 Structuration du potentiel de recherche local et international

Le Président du PRES lyonnais envisage le Collegium comme un des moyens pour renforcer l'attractivité de Lyon au niveau international.

Nous pourrions aussi souligner le rôle crucial du nouveau directeur pour l'avenir de l'IEA, dès lors qu'il pourra y consacrer plus de temps (quand ses autres responsabilités auront pris fin). La transition de direction n'a pas été sans faille. Nous noterons par exemple la piètre qualité de l'auto-évaluation qui nous a été soumise en 2011 avec des listes périmées et des informations cruciales manquantes. Nous avons eu des difficultés à dégager une idée précise des formes de collaboration prévues avec quelques laboratoires, comme de la politique ou des perspectives concrètes de financement. Ces difficultés proviennent en partie de la situation de transition qui caractérise aussi bien les rapports entre le Collegium et les laboratoires lyonnais que les transformations des Universités de Lyon elles-mêmes.

Les rapports les plus prometteurs sont ceux noués avec le groupe RIVES (sur la ville) et avec l'Institut d'Asie Orientale. Dans le cas du premier, un des résidents 2011-12 a été en rapport avec le directeur du laboratoire, a trouvé un financement par sa sélection dans le programme européen EURIAS, et est venu en partie parce que sa femme a été soutenue par RIVES dans sa demande pour un financement régional pour une résidence dans le laboratoire. Dans le cas du deuxième, le directeur a proposé une candidate (qui a été retenue) et va en proposer deux autres pour 2012-2013. Au moins 2 de ces chercheurs, s'ils sont retenus, resteront dans son laboratoire après leur séjour de résidence au Collegium, avec un financement Marie-Curie et ANR. Le Collegium a accueilli en 2010 un résident et des plusieurs invités étrangers sur le thème des migrations dans le cadre des activités développées dans le cadre de la collaboration internationale avec le SSRC de New York.

Dans ces deux cas, le Collegium bénéficie d'une multiplication des sources de financement, et les rapports Collegium-laboratoire sont renforcés. Plus importante encore est l'amplification de possibilités de recherche et d'accompagnement scientifique au-delà de la période de résidence. Le système de « parrainage » (référénts) qui met en contact chaque invité avec un ou deux chercheurs locaux qui sont censés insérer le résident dans un ou plusieurs réseaux ou groupes de travail qui lui conviennent semble fonctionner assez bien. Les résidents en ont profité pour assister aux séminaires, nouer de nouveaux (ou renforcer d'anciens) liens, voire trouver des ressources numériques. Ils en ont profité aussi, selon leurs propres priorités, pour donner des conférences ou organiser des colloques. Il n'a pas été fait mention de pression ou de « captation » par ces parrains ni par leurs laboratoires.

B.3.2 Relations avec des aires géographiques prioritaires

À partir de 2011-2012, on est en droit de s'attendre à un renforcement de liens avec des chercheurs en Chine et en Corée du Sud, en partie en fonction des nouveaux liens avec l'Institut d'Asie Orientale, et grâce à la participation des chercheurs en linguistique sur l'Asie de l'Est dans les activités du Collegium par la participation de ce dernier au projet de recherche ERC. L'intérêt du nouveau directeur pour ce projet est prometteur pour l'avenir du Collegium dans ses rapports avec l'Asie. Nous proposons l'adoption d'une politique ciblée pour arriver à une présence significative de spécialistes et surtout de spécialistes venant de l'Asie de l'est.

Grâce à la chaire UNESCO en « *Mémoire, culture et interculturalité* » rattachée à l'Université catholique de Lyon et domiciliée à l'Institut des droits de l'homme, un rapport pourrait s'établir avec le Cameroun.

B.4 Conclusions et perspectives

Sous l'impulsion de son directeur, le Collegium de Lyon a fait en quelques mois d'indéniables progrès en direction de ses objectifs : atteindre une masse critique de résidents avec plusieurs thématiques bien représentées, ce qui donnerait plus de visibilité et d'ancrage local. Mais ce progrès est encore entravé d'incertitudes. Si l'on commence à voir se dessiner, faute d'être encore vraiment mise en place, une politique scientifique plus adéquate, un certain nombre d'hypothèques restent à lever, à commencer par le statut de l'IEA et son rôle au sein des universités. Le mot d'ordre en ce moment doit être celui de consolidation : celle de ses thématiques, de la vie commune des résidents, et des rapports avec les universités lyonnaises. Vu le changement et la discontinuité radicale dans la politique du Collegium depuis 2011, le rôle du directeur sera particulièrement important.

(C) L'Institut méditerranéen de recherches avancées de Marseille

C.1 Introduction

L'IMéRA ou l'IEA de Marseille se trouve au carrefour de multiples transitions de nature structurelle. Doté d'une direction collégiale, cet IEA après avoir été une association de préfiguration prendra à partir de janvier 2012 la forme d'un service commun de l'Université Aix-Marseille. Il est animé par un Comité de Direction, qui pour le moment se trouve intégré à un Comité de Pilotage, et sous l'égide d'un Conseil d'Administration. Le Comité de Direction regroupe des chercheurs locaux représentant l'éventail de plusieurs disciplines, des sciences « exactes » aussi bien que des SHS. Le rôle dominant de ce comité facilite la participation des laboratoires universitaires d'Aix-Marseille Université à la vie de l'IMéRA et rend possible une forte animation scientifique qui réunit les résidents et leurs vis-à-vis locaux.

Mis en place en 2008, il a reçu son premier groupe de résidents en 2009 alors que les travaux de restructuration du site de travail et d'hébergement ne faisaient que commencer (ils seront achevés en 2013). Son originalité intellectuelle et scientifique a été affirmée dès la création puisque l'IMéRA a été conçu comme un IEA expérimental tourné vers « la dimension humaine des sciences », projet qui s'exprime notamment dans le développement de son pôle « arts-sciences » ; il favorise aussi (1) les axes interdisciplinaires et (2) le choix d'échanges privilégiés avec l'autre rive de la Méditerranée.

C.2 Construction d'une Communauté Scientifique

C.2.1 Politique scientifique

La politique scientifique de l'IMéRA s'est forgée sur l'identification de nouveaux objets de recherche. Ils sont principalement de deux sortes. D'une part, des thématiques (crises, frontières, réseaux) sont choisies pour devenir des pistes de réflexion épistémologique sur la nature des disciplines et l'interdisciplinarité. D'autre part, l'accent est mis sur les interactions des expertises dans différents domaines autour d'un projet comme les mathématiques et le design à partir de la visualisation des réseaux en mouvement. Ces deux types d'objets de recherche constituent la spécificité de l'IMéRA.

Une autre mission claire de l'IMéRA consiste à nouer des rapports avec des chercheurs de la rive sud de la Méditerranée quelque soit leur sujet de travail. Cette politique a été conçue dans le contexte universitaire Aix-Marseille. Par ailleurs, les universités et la MMSH disposant d'un pôle sciences humaines et sociales déjà fort à Aix, l'IMéRA a choisi, dans sa politique d'innovation, d'imaginer et de soutenir des croisements SHS-sciences « dures ». L'approche arts-sciences est innovante ; elle sert ainsi à distinguer l'IMéRA de la MMSH, mais ceci est au risque d'une minoration de la place faite aux sciences sociales. Toutefois, cette direction permet de constater que l'IMéRA répond bien à l'objectif qui doit être celui d'un IEA, celui de favoriser une dynamique propice à l'innovation et à la créativité.

On note le grand engagement intellectuel du comité de pilotage dans la définition des axes en vue de susciter des interactions interdisciplinaires et surtout de favoriser l'expérimentation et la réflexion théorique. Plusieurs thématiques transversales sont encouragées qui sont de nature à dégager un fil conducteur de recherche, mais elles sont assez ouvertes pour ne pas exclure d'autres projets qui y seraient liés de manière indirecte. La présence des chercheurs est fortement mise à profit pour susciter des thématiques nouvelles. On note une prise de risque exceptionnelle, et une grande vivacité intellectuelle dans la manière de concevoir de nouveaux axes et d'encourager de nouveaux projets.

C.2.2 Politique d'invitation

L'IMéRA veille à trouver un équilibre constant entre la visée interdisciplinaire et la visée géographique méditerranéenne. On note une croissance de candidatures recevables : 44 en 2009, 76 en 2010, et 120 en 2011, avec 6 candidatures d'équipes en 2010 et en 2011. Les candidatures reflètent la politique volontariste de l'IMéRA : pour certains des résidents, un des membres du comité de pilotage avait pris un contact direct pour solliciter leur candidature ; pour d'autres ils avaient eu un rapport préalable avec d'autres instances dans la région ; d'autres avaient participé à des colloques organisés par les résidents ; pour d'autres ils ont pris connaissance de l'IMéRA par le site internet. On notera aussi une politique de prospection de candidatures dans les pays maghrébins.

Le comité de direction est de 7 membres (sur les 17 du comité de pilotage). Il opère une présélection des candidatures, souvent avec sollicitation d'expertises externes, et transmet au Conseil scientifique un ordre de classification (A, B, C), laissant ouverte la possibilité de changements au cas où il y aurait erreur de la part du comité de direction, mais c'est le Conseil d'Administration qui tranche sur les candidatures.

Le comité de pilotage s'engage aussi à aider les candidats du sud de la Méditerranée à la préparation des dossiers. Pour 2011-12, 120 demandes ont été déposées, et 20 ont été classées en rang « A » par le comité de pilotage.

Par son statut, le rôle du conseil scientifique est limité à conseiller le Conseil d'Administration et le Comité de Direction sur les grandes lignes thématiques ainsi que sur les objectifs de l'IMéRA. Quoi qu'il en soit, quelques confusions persistent encore entre le CA et le CS sur le rôle de ce dernier, celui-ci gardant une volonté de s'engager davantage dans la sélection des candidats et dans la définition des thèmes porteurs. Mais pour le moment, le CS n'est pas suffisamment impliqué et ne connaît pas suffisamment la vie pratique de l'IMéRA pour être en mesure de faire des propositions très utiles. Le comité de direction, conscient de cette difficulté, cherche un meilleur maillage entre lui-même et le conseil scientifique. Un collège d'anciens résidents est en voie de constitution afin d'ajouter de nouvelles expertises sur des candidatures et d'en inciter d'autres.

L'IMéRA verse une indemnité aux chercheurs qui continuent de percevoir leur salaire, et toute perte de salaire, est compensée suivant le principe « ni perte ni gain », ou, pour les non-salariés, une rémunération qui correspond aux grilles du CNRS.

C.2.3. Caractéristiques des résidents

L'IMéRA a une politique de résidence inventive, qui se déploie selon plusieurs modalités : résidences de 5 mois ou de 10 mois, ou même, dans quelques cas particuliers, résidences sur la courte durée et récurrentes sur 2 ou 3 ans. Cette dernière temporalité permet une période de réflexion entre les périodes de résidence, et aussi, pour certains chercheurs, de conjuguer un séjour à l'IMéRA avec les exigences de la vie universitaire, voire personnelle. Il existe aussi une formule innovatrice avec des visites intensives d'une équipe, comme dans le cas de la présence, en 2011, d'une équipe de chercheurs en design et en mathématiques. Cette formule se concrétise en projet de recherche qui privilégie les interactions en équipe. Le projet, préparé bien à l'avance avec quatre chercheurs venus pour un mois, a eu le soutien de l'IMéRA grâce à un séminaire avec invitation de chercheurs externes. Cette formule originale semble bien adaptée à des projets qui mêlent des chercheurs et des artistes.

De son début en septembre 2008 jusqu'à fin 2011, l'IMéRA aura accueilli 24 résidents individuels (dont 4 juniors) plus 3 équipes. Le nombre de résidents s'est accru dans ces 4 ans, avant de plafonner autour de 14 résidents lorsque la mise en service du site sera complétée en 2013. (La politique consistant à inviter des équipes pour de courtes périodes explique le nombre élevé de séjours à courte durée.) La plupart des résidents en 2011-2012 a déjà eu des contacts soit avec l'IMéRA soit avec un laboratoire aixo-marseillais. On soulignera aussi l'excellente initiative qui consiste à inviter des chercheurs tunisiens qui sont à la pointe des études d'histoire critique relatives à l'héritage des musulmans. L'IMéRA a accueilli en 2011 deux résidents et plusieurs invités étrangers sur le thème des frontières dans le cadre des activités développées dans le cadre de la collaboration internationale avec le SSRC de New York.

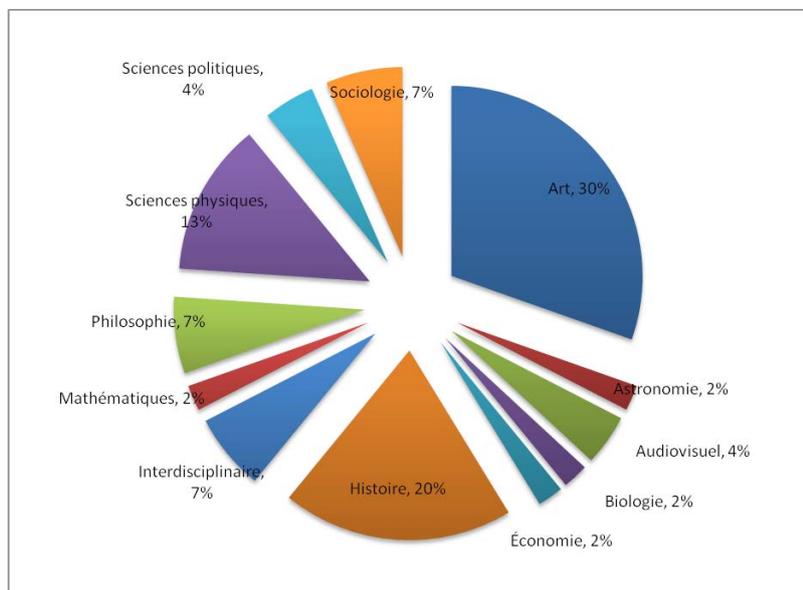
Les résidents ont tous été sélectionnés à partir de projets marquant une ouverture interdisciplinaire ou en cohérence avec les thèmes lancés par l'IMéRA. Dans plusieurs cas un engagement a été demandé sur plus d'une année, avec des séjours brefs répétés, soit en raison de l'impossibilité pour les résidents de s'absenter plus longtemps de leurs institutions de provenance, soit par la nature même de la collaboration. Des équipes constituées de chercheurs de différents pays ont ainsi résidé à l'IMéRA pour une collaboration intense.

Nous avons constaté que le comité de pilotage a réalisé son projet initial de prospecter et sélectionner des candidats qui travaillent sur un axe arts-sciences. Ils ont accueilli des candidats connus dans leurs pays et des jeunes qui sont prêts à accepter ce pari. L'Institut s'est aussi engagé dans l'effort d'un projet de développement des rapports avec le Maghreb, mais cela reste moins développé, et nous considérons qu'il n'y a plus lieu de craindre une confusion entre l'IMéRA et la MMSH ; leurs activités sont suffisamment divergentes pour imaginer des formes de collaboration productives entre ces deux instances sans faire disparaître leurs identités distinctes.

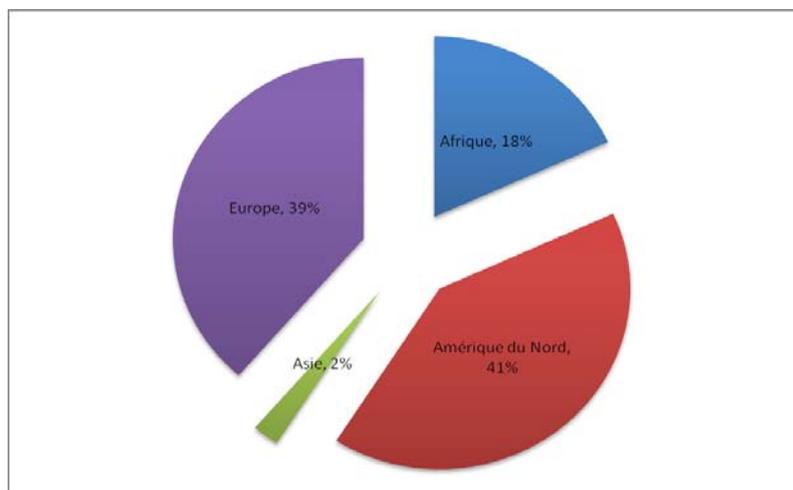
Evolution de la composition des promotions de l'IMéRA

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de résidents	1	6	17	18
- de 40 ans	0	1	3	3
Hommes	1	5	11	13
Femmes	0	1	6	5
- de 5 mois de résidence	1	5	14	13
Nombre de résidents récurrents	0	2	2	2
Nombre de mois/chercheurs	3	29	49	75

Répartition disciplinaire des résidents de l'IMéRA



Répartition disciplinaire des résidents de l'IMéRA



C.2.4. Qualité de la communauté scientifique

La variabilité dans la durée du séjour perturbe la forme de continuité propre aux autres IEA, car elle empêche que, dans une promotion, les résidents soient tous en résidence en même temps, mais elle a créé d'autres façons de concevoir ou de mettre en place une continuité intellectuelle et de travail, qui se prolonge dans le temps permettant des résidences sur plusieurs années. Ceci semble particulièrement positif pour des projets qui touchent aux nouvelles formes d'interdisciplinarité. On note la capacité du comité de pilotage à s'engager avec une créativité toujours renouvelée dans les discussions des thématiques et des axes de recherche. Il cherche à maintenir un équilibre entre ces deux sortes de continuité.

Malgré le faible nombre de résidents à un moment donné, ceux-ci ont pu profiter d'échanges directs et productifs entre eux. Parfois, les membres du Comité de Direction deviennent des interlocuteurs particulièrement actifs dans les discussions « thématiques », par exemple, sur les notions de « révolution » dans diverses disciplines, ou encore de véritables animateurs de collaborations, comme pour certains projets arts-sciences. On notera aussi le nouveau projet sur deux ans (avec financement de la Région) qui traitera la question de « frontières » en réunissant des scientifiques et des acteurs politiques et publics, et qui développera ses colloques et séminaires publics à l'IMéRA. Un des objectifs du projet est d'inciter de nouvelles candidatures autour de la thématique « frontières ».

Conditions de travail et de résidence : Jusqu'en 2011, l'établissement d'une communauté scientifique et d'un échange fructueux entre résidents souffrait de la lenteur de la construction des bâtiments. Mais à présent l'IMéRA peut offrir des postes de travail et des espaces communs aux résidents aussi bien que quelques appartements. Une fois achevé en 2013, selon les prévisions, le site offrira des bureaux, des résidences, et des espaces communs pour une quinzaine de résidents. Pour le moment et jusqu'en 2013, une partie des résidents sont logés en ville dans des appartements meublés et loués pour leur période de résidence, le tout étant pris en charge par l'IMéRA. Les résidents ont accès à la bibliothèque universitaire avec service de prêt interbibliothèques.

On notera tout particulièrement l'extrême disponibilité de l'équipe chargée d'aider les résidents dans leurs démarches, aussi bien d'ordre administratif que scientifique. Les résidents bénéficient aussi de l'aide de leurs « référents » : des collègues travaillant sur les mêmes sujets que les résidents sont nommés pour aider les nouveaux arrivés en matière de ressources de tout ordre, favoriser leurs contacts avec des collègues dans la région et l'organisation de séminaires. Quelques résidents collaborent avec des équipes artistiques de Marseille et particulièrement avec les artistes hébergés dans le centre culturel « la Friche », situé près du site.

Règles de communauté : Pour le moment aucune activité scientifique formalisée n'unit tous les résidents. Ils ont néanmoins été encouragés et soutenus dans leurs efforts pour préparer des séminaires et consulter des archives ou des bibliothèques non seulement à Marseille, mais aussi ailleurs si cela est nécessaire pour le projet. On note un engagement passionné des membres du comité de pilotage pour chaque projet de résident.

Chaque résident donne deux conférences, la plupart organisent des séminaires, et souvent ils participent à d'autres activités : expositions, présentations au grand public, entretiens, participation aux cours de niveau masters ou doctoral. En général, leur recherche exige une collaboration.

En dépit de la variabilité des séjours et des présences différées, les résidents parviennent néanmoins à se rencontrer et à avoir des discussions en commun. Ces avantages sont confortés par les colloques et les séminaires organisés à l'IMéRA qui garantissent un suivi des recherches. Depuis 2011, une rentrée de l'IMéRA

est organisée, ce qui facilite la cohésion de la promotion. Chaque résident a la possibilité d'inviter aux frais de l'IMéRA des chercheurs externes à un séminaire dont ils assurent l'animation. Les résidents se réunissent obligatoirement lors des conférences et du repas du mardi et autour d'autres séminaires organisés par l'Institut.

Lors de notre dernière visite (octobre 2011) nous avons été frappés par la densité et la profondeur de contenu des interactions déjà engagées entre les 6 résidents. Cela dissipe nos craintes que l'IMéRA ne soit pas en position de former une communauté scientifique suffisamment soudée pour les raisons que nous avons explicitées.

Impact du séjour des chercheurs : La majorité des résidents a pu mener des recherches collaboratives ou expérimentales qui auraient été plus difficiles à réaliser sans la résidence à l'IMéRA. Sa fonction de « laboratoire de recherche collaborative » le distingue d'autres IEA. Pour quelques-uns, le travail accompli en résidence a fourni la base permettant d'obtenir des subventions pour continuer.

On notera que compte tenu de l'importance du pôle art-sciences, plusieurs résidences peuvent et doivent produire des objets qui débouchent sur des pratiques expérimentales, des expositions et des réflexions philosophiques. Souvent un projet a un impact non négligeable sur la recherche d'un autre résident ou la recherche des membres de la communauté scientifique à Aix-Marseille, comme dans le cas de la présence à plusieurs reprises de Jim Gimzewski dans un laboratoire de nanotechnologie.

En 2010 et en 2011, plusieurs résidents ont profité de leur séjour pour préparer des projets sur le long terme. Parfois certains d'entre eux demandent de l'aide pour pouvoir rester à Marseille. Quoiqu'elles donnent un signe très positif de leur productivité et de l'impact de leur séjour sur leur recherche, ces demandes posent un dilemme pour l'IMéRA qui n'a pas vocation de devenir un laboratoire mais qui en même temps veut aider ces résidents à prolonger leur recherche. Cette question entrera dans de futures discussions sur le rôle de l'IMéRA dans la nouvelle Aix-Marseille Université (AMU) et plus particulièrement sur la possibilité pour les laboratoires de l'AMU de prendre en charge ou d'héberger de tels projets. Cela sera une excellente manière de structurer le rapport IEA-AMU et en même temps de continuer à soutenir les démarches d'anciens résidents.

Quoiqu'il soit trop tôt pour en juger, on a déjà quelques indices de l'impact direct du séjour à l'IMéRA pour les jeunes chercheurs : le statut d'ex-résident à l'IEA est un atout de taille dans leurs dossiers de candidature à un poste stable.

Pour indiquer la gamme de modalités de résidence à l'IMéRA on pourrait se référer à deux cas.

L'artiste **Étienne Rey** travaille au projet «Tropique» en collaborant avec Laurent Perrinet, chercheur en neurosciences, et les laboratoires de physique de la matière condensée ; le projet vise à constituer un espace mobile capable de montrer les mouvements de l'immatériel (fluides et l'air qui est déplacé par le mouvement des corps).

L'Équipe **DExDyN** (Data-driven Exploration of Dynamical Networks) a réuni des chercheurs en design et média de la Belgique et de l'Italie pendant un mois pour traiter des problèmes de la visualisation des systèmes complexes et pour présenter dans un atelier ouvert aux chercheurs marseillais l'état des lieux sur la question.

C.3 Rayonnement et structuration du paysage scientifique

C.3.1 Structuration du potentiel de recherche local et international

L'IMÉRA est entré en collaboration avec plusieurs partenaires locaux et envisage de le faire avec d'autres. Avec la MMSH et l'IREMAM à Aix, il ajoute des expertises au-delà de celles des SHS dans ces deux maisons. Avec le nouveau LabexMed, cinq laboratoires à Avignon vont s'ajouter à ce réseau. Avec le nouveau Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, la collaboration est déjà en voie de réalisation. L'IMÉRA a noué de bonnes collaborations avec plusieurs groupes et instituts locaux de recherche en arts plastique, musique, image : des colloques sont organisés avec ces instances qui sont aussi sollicitées pour la prospection de chercheurs capables de créer des synergies dans plusieurs domaines. L'IMÉRA a une forte chance de devenir un espace privilégié pour ce genre de collaboration, avec ou sans participations de résidents.

L'IMÉRA a passé une convention avec l'INSERM qui a déjà pris en charge en 2010 un résident, lequel développe un projet comportant une dimension de réflexion éthique. Une demande de collaboration de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille est en voie de négociation, encore à définir. L'IMÉRA a l'intention de nouer des rapports avec des laboratoires en droit. Un projet se dessine pour animer au moins un atelier doctoral par an, avec l'école doctorale en SHS, hébergé à la MMSH, avec un partage des coûts.

Quelques collaborations ont abouti à une redéfinition du champ même de la recherche, comme dans le cas d'un laboratoire d'écologie globale : ce nom même est le résultat des échanges fructueux entre l'actuel directeur de ce laboratoire et des chercheurs en SHS. Néanmoins, surtout pour les jeunes chercheurs, l'attrait de l'interdisciplinarité prend une place secondaire par rapport à leurs soucis de carrière compte tenu du fait que leurs travaux seront largement appréciés à partir de critères de spécificité disciplinaire.

La participation de la Ville et de la Région est annoncée dans les dépenses de terrain et de bâtiment ; les représentants de ces collectivités s'engagent à une participation continue. En même temps le statut juridique de l'IMÉRA reste un enjeu important. Au cœur des discussions actuelles sur l'avenir de l'IMÉRA se trouve la question de ses rapports dans les années qui viennent avec l'AMU. Juridiquement, l'IMÉRA devient un service commun au sein de l'AMU. Politiquement, le futur Président de l'AMU souligne le rôle de l'IMÉRA comme lieu d'expérimentation sur l'interdisciplinarité, et propose un accompagnement à la recherche pour les « post résidents ». Les rôles des doctorants et de post doctorants dans la vie de l'IMÉRA sont également en discussion. Parmi les enjeux il y a la future autonomie de l'IMÉRA dans ses politiques scientifiques et de sélection, et le soutien réel que va donner l'AMU. Un nouveau soutien financier de la part de l'AMU en 2011 a rendu les futurs rapports, quoiqu'encore à définir, plus prometteurs.

C.3.2 Relations avec des aires géographiques prioritaires

L'IMÉRA affiche une orientation vers la rive sud de la Méditerranée, et œuvre à développer des liens durables par la prospection des projets. Parfois cette activité est menée en partenariat avec un tiers, ainsi, par exemple, pour deux résidents les frais ont été partagés avec la MMSH ; dans un autre cas, l'arrivée d'un artiste-chercheur est due aux rapports entre l'IMÉRA et le ZINC, laboratoire artistique à Marseille.

C.4 Conclusions et perspectives

L'IMÉRA a entrepris deux choses à la fois. D'une part, il y a la volonté de faire avancer un projet intellectuel sur l'interdisciplinarité avec des thématiques prédéterminées et des collaborations étroites. De l'autre, il y a le projet de créer une communauté scientifique des résidents avec des échanges qui évoluent pendant une rési-

dence. L'un conduit à une série de réflexions sur le long terme entre les membres du comité de pilotage en collaboration avec les résidents et des membres de la communauté scientifique Aix-Marseille. L'autre implique un effort pour rassembler et animer des échanges intellectuels aussi bien que sociaux entre résidents (une fois obtenue une masse critique). Dans nos visites, nous avons noté une montée en puissance de la densité d'échanges entre les résidents. Il reste à voir si l'IMéRA pourra maintenir cette densité avec un plus grand nombre de résidents comme cela est prévu une fois achevée la construction des locaux.

Le comité de pilotage reste très attaché à réflexion sur les méthodologies et les axes mêmes des projets de recherche. Les membres sont conscients du danger de dispersion et d'éparpillement des énergies des résidents. On note que ce comité fait preuve d'un engagement intellectuel extraordinaire et qu'il est fortement engagé pour mettre à l'épreuve de la créativité les pratiques de l'interdisciplinarité.

Toutefois, il est moins efficace dans la formalisation des structures. Il ne semble pas encore en mesure de trouver des solutions à des problèmes majeurs qui se posent dans l'immédiat, à savoir le règlement de la succession du directeur actuel, la structure de la direction scientifique, et le rapport entre le comité scientifique et la direction. L'IMéRA a besoin d'un directeur fort et à plein temps. L'équipe est déjà débordée dans son travail d'accompagnement scientifique des résidents. Le choix est d'embaucher de nouvelles personnes ou de négocier avec l'AMU pour qu'il lui en mette à disposition.

L'IMéRA se trouve à une période décisive de son évolution dans laquelle l'élan scientifique indéniable qui a été donné et qui doit être salué, doit être soutenu par une clarification de l'aspect institutionnel et des structures. Le potentiel de cet institut est néanmoins évident, ainsi que l'attachement de plusieurs institutions de la région à ce qu'il offre et à ce qu'il pourra offrir dans le futur.

(D) L'Institut d'Études Avancées de Paris

D.1 Introduction

Créé en 2007 par la FMSH avec la collaboration de deux grandes écoles parisiennes (l'ENS-Ulm et l'EHESS), l'IEA de Paris est, depuis septembre 2010, porté par une association qui regroupe treize établissements d'enseignement supérieur.

Pour évaluer l'IEA de Paris on pourrait être tenté de reprendre la formule des directeurs actuels et de distinguer entre un IEA 1 de préfiguration, l'actuel IEA 2 avec son statut d'association mais avec une direction intérimaire, et l'IEA 3 à venir, une fois le directeur choisi et les locaux attribués. Cependant nous ne pouvons pas attendre le stade de l'IEA 3 pour évaluer ce que cet Institut a pu faire depuis sa naissance. L'évolution récente de l'IEA nous semble significative et bien qu'un certain nombre des données propres à un IEA, en particulier une communauté scientifique avec échanges réguliers sur une durée de plusieurs mois, soient encore balbutiants, un élan positif très récent est perceptible que l'on ne peut manquer de remarquer.

Si l'on prend en compte comme point de départ l'année 2008, il faut noter que pour les deux premières années, l'IEA a été plus proche dans son fonctionnement de la Maison Suger, avec invitations, soit en groupe soit à titre individuel et souvent de court terme, que d'un véritable IEA. Ces invitations ont été souvent choisies et coordonnées par un collègue parisien comme moyen de mettre en place un séminaire international. Pendant cette période, et en parallèle, les partenaires-clé ainsi que le RFIEA ont œuvré à la création d'un dispositif plus adapté permettant de réunir des universités franciliennes et la Ville de Paris dans le but de développer

et pérenniser l'IEA. Il faut reconnaître que les obstacles à la création d'un nouvel organisme scientifique sont particulièrement difficiles à surmonter dans le paysage universitaire parisien. Toutefois, avec la création d'une association incluant la Ville et les universités, un changement qualitatif est intervenu en 2011 qui permet d'espérer que le seuil de fonctionnement d'un véritable IEA pourra être atteint dans un avenir proche.

Il faut ajouter qu'en tant que comité d'évaluation nous n'avons pas pu auditionner suffisamment d'acteurs pour avoir une idée précise des perspectives ouvertes pour l'IEA, ni de son ancrage actuel et potentiel dans le paysage scientifique parisien et français. Malgré nos efforts, nous n'avons pu auditionner ni des membres du Conseil Scientifique de l'IEA, ni des responsables de la Ville ou de la Région, ni aucun partenaire universitaire. Les seules auditions en dehors des deux directeurs de l'IEA furent celles de l'Administrateur de la FMSH et le Président de l'EHESS et des réunions avec les résidents.

Bien qu'une visite en octobre 2011 ait permis d'apporter des compléments d'information et de constater une meilleure implication de la direction par rapport à notre visite de mai 2011, on regrettera la préparation insuffisante de la première visite, ainsi que la remise très tardive du rapport d'auto-évaluation, au demeurant très général dans son contenu qu'il n'a pas été vraiment utile dans le processus d'évaluation.

D.2 Construction d'une Communauté Scientifique

D.2.1 Politique scientifique

Des deux directeurs intérimaires, l'un est plus particulièrement chargé de la direction quotidienne de l'IEA, l'autre apportant une compétence, un soutien et une notoriété internationale additionnelles (ainsi que le suivi de l'installation de l'IEA dans ses locaux futurs).

La politique scientifique a été résumée par l'un des directeurs par une boutade (« *notre politique scientifique consiste à ne pas en avoir* »). Toutefois, les entretiens ont permis de constater que cette politique était pour le moment simplement caractérisée par une ouverture vers la communauté scientifique parisienne, « une ressource pour les autres ». Cette approche semble être motivée par le souci, assez réaliste, que les nombreux partenaires (15 institutions plus la Ville) perçoivent les avantages qu'il y a pour eux à contribuer à l'existence d'un IEA. Même raisonnable, ce constat ne constitue pas une politique scientifique. On comprend mieux le flou actuel, si l'on tient compte du fait que la nomination du nouveau directeur est proche et que les collègues chargés de la direction intérimaire n'étaient pas en position d'imposer une ligne pour le futur, alors que ce futur sera géré par un autre dont la sélection est prévue fin 2011. Il reste regrettable que ce « flou » ait persisté, alors que l'IEA existe depuis 5 ans. On notera que l'un des directeurs suggère que l'IEA de Paris s'oriente vers les études européennes, plus précisément le thème des déterminants de l'action. L'idée n'est pas, évidemment, d'en faire un thème imposé, mais d'encourager les candidatures sur ce sujet. Cela peut sembler un projet d'un grand intérêt, quoique non sans risque de venir en concurrence avec des projets déjà en cours ailleurs à Paris. La direction actuelle étant provisoire, on mesure ce que ce projet a encore d'incertain.

D.2.2 Politique d'invitation

Le Conseil Scientifique ne se réunit plus maintenant qu'une fois par an pendant deux jours, plutôt que deux fois par an dans des années précédentes. C'est sans doute une décision justifiée par les coûts des déplacements des membres. Si avant 2011, le choix des invités a été fait « sur réseau » sans véritable sélection, en 2011 le Conseil Scientifique a sélectionné les résidents sur la base d'une liste de candidats déjà classés. Le Conseil

procède donc à une présélection de 25 candidatures sur une centaine, et fait appel à des experts extérieurs, au moins 2 par candidat. Les résidents de long séjour sont maintenant majoritaires, ce qui est une bonne chose. On envisage cependant la possibilité d'encourager une équipe de 3-4 personnes qui viendraient pour une période restreinte ou même pour un mois chaque année sur 3 ans.

L'IEA verse une indemnité aux chercheurs, suivant le principe « ni perte ni gain » : pour ceux qui continuent de percevoir leur salaire, elle est ajustée en fonction de leur provenance d'un pays du « Nord » ou du « Sud », pour ceux qui ne bénéficient de congés sabbatique, une convention d'allocation ou un contrat de travail avec une indemnité plus substantielle est proposé(e).

D.2.3. Caractéristiques des résidents

Si en un moment donné, les sciences humaines dominaient largement, en 2011-2012 l'IEA de Paris semble avoir réussi à équilibrer sciences humaines et sciences sociales.

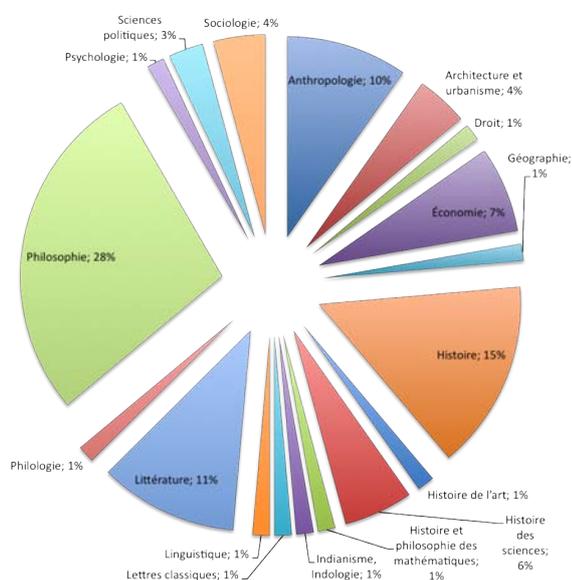
De son début en septembre 2008 jusqu'à fin 2011, le nombre de résidents a crû, avant de plafonner autour de 20-22 résidents par promotion à compter de 2011-2012, avec comme cible 2/3 de chercheurs émergents et 1/3 chercheurs seniors.

La plupart des résidents interviewés ont eu connaissance de l'IEA par leurs propres séjours préalables à la Maison Suger, une expérience agréable qu'ils ont cherché à répéter sous l'égide de l'IEA. Leurs motifs sont principalement de mener à bien un projet scientifique, puis de renouer des contacts avec des scientifiques français. La majorité des résidents ont déjà fait des séjours et étaient déjà bien insérés dans les réseaux de recherche parisiens et plusieurs ont déjà bénéficié de plusieurs invitations antérieures par des Universités et laboratoires parisiens. Les résidences de recherche offertes par l'IEA bénéficieraient peut être davantage à des chercheurs qui ont eu peu de contacts avec le monde de la recherche parisien dans le passé.

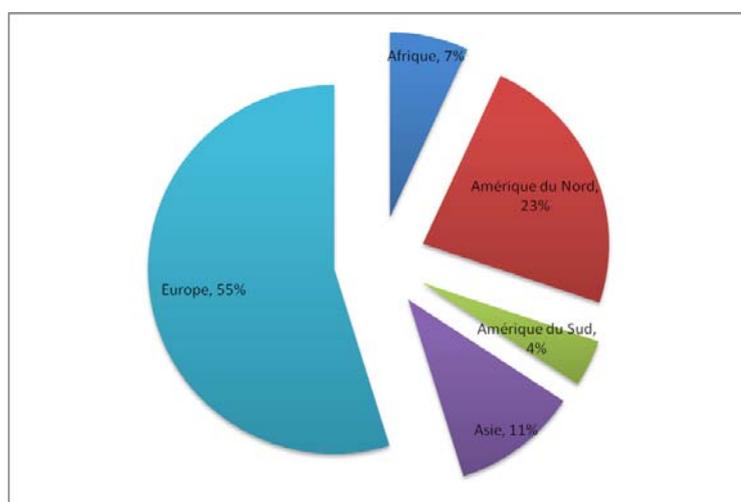
Evolution de la composition des promotions de l'IEA-Paris

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de résidents	14	11	15	24
- de 40 ans	3	3	7	3
Hommes	10	4	10	19
Femmes	4	7	5	5
- de 5 mois de résidence	14	5	5	5
Nombre de résidents récurrents	0	0	0	0
Nombre de mois/chercheurs	37	47	72	146

Répartition disciplinaire des résidents de l'IEA-Paris



Répartition géographique des résidents de l'IEA-Paris



D.2.4. Qualité de communauté scientifique

La politique d'invitation fondée sur la qualité individuelle des candidats, et non couplée à thématiques claires, fait que la promotion reste une promotion d'individus, même s'ils sont de bonne qualité.

Conditions de travail et de résidence : Au moment de notre première visite de 2011, 10 sur 11 des résidents étaient logés à la Maison Suger, où les frais de résidence sont entièrement pris en charge par l'IEA. Pour le résident ayant une famille, l'IEA a trouvé un appartement subventionné, ce qu'il va continuer à faire pour

les futurs résidents dès lors que leur nombre dépasse les 10 appartements mis à disposition par la FMSH à la Maison Suger. Les résidents sont contents de leur résidence, où ils restent même pour travailler. Ils se plaignent cependant que la Maison Suger « ne soit pas à eux ». En effet ils n'en ont pas la libre utilisation.

Quoique les résidents disposent de bureaux dans le bâtiment « Le France », la majorité d'entre eux ne les utilisent pas pour diverses raisons : durée de transport, manque d'intérêt à travailler là plutôt que chez eux, absence de bibliothèque universitaire dans le bâtiment.

Les résidents ont accès à la bibliothèque de Sciences Po, mais en mai 2011 l'emprunt restait quasi impossible parce qu'ils ne disposaient que d'une carte collective (ce point semble avoir été réglé en octobre 2011). Il serait souhaitable de clarifier avant leur arrivée les conditions d'accès aux livres et aux revues électroniques ; ce dernier est pour le moment très limité. L'actuelle direction fait des efforts pour négocier un meilleur accès à la documentation. Les résidents ne semblent par ailleurs pas connaître les bases documentaires existantes. Par exemple, ils ne connaissent pas la base d'accès en ligne aux revues internationales de sciences humaines et sociales, créée et gérée par le CNRS et qui donne accès à un très grand nombre de revues dans toutes les disciplines (Biblio SHS). Elle leur serait pourtant d'une grande aide.

En mai 2011, les résidents ont proposé deux modifications générales dans l'organisation des séjours : (1) que la direction établisse des structures cohérentes, surtout pour les présentations de travaux aux autres résidents, et (2) que tout soit programmé bien en avance. En octobre il était trop tôt pour savoir si ces deux questions avaient été réglées, mais quoiqu'il en soit, il est étonnant qu'après trois années d'existence, ces dispositifs relativement simples n'aient pas été mis en place.

Les résidents souhaitent que le Directeur fasse un entretien d'entrée pour les encadrer et leur proposer les collègues avec lesquels ils pourraient se mettre en contact. La promotion de 2011 a été peu informée avant l'arrivée des possibilités offertes pendant le séjour. Par exemple les résidents découvrent sur place qu'ils peuvent organiser des séminaires ou avoir accès à des fonds pour participer à des activités scientifiques (conférences, visites d'archive) en Europe.

Les résidents apprécient les services rendus par la responsable administrative et de la post doc recrutée à l'hiver 2010 qui sert de référent pour permettre d'éventuels contacts avec des collègues, services bibliothécaires, etc. Il serait utile de créer une collection de livres des résidents au fur et à mesure des années.

Chaque résident est censé donner une conférence sur son travail pendant un « petit-déjeuner » qui a lieu tous les 15 jours de 9h30-12h00. Cependant, pour 2011 on note des longues périodes sans conférences. Ce séminaire bimensuel semble insuffisant à la plupart des résidents. Ils souhaitent que des rencontres hebdomadaires, comme cela se fait dans les autres IEA, soient organisées et surtout annoncées suffisamment à l'avance.

Une autre post doc sur un poste à mi-temps a été embauchée en 2011 pour (1) indiquer aux résidents les laboratoires ou des collègues potentiels qui les intéressent et (2) les orienter en matière de bases de données et de revues. Cependant, l'impact reste encore faible. Les résidents ont accès à la base de données de Sciences Po. Pour certains, ils préféreraient des possibilités plus larges. Il est vrai que nombreux parmi les résidents sont ceux qui, du fait de séjours précédents à la Maison Suger ou ailleurs, ont déjà leurs repères à Paris. La situation semble s'être améliorée depuis l'arrivée des résidents en septembre 2011.

Les résidents sont principalement là pour leur travail individuel, mais plusieurs donnent des séminaires, ou même des interviews. D'autres ont organisé de séminaires aux frais de l'IEA. Ils apprécient beaucoup cette possibilité.

Règles de communauté : Il y en a très peu. Le petit déjeuner hebdomadaire, prévu pour être un moment de rencontres et d'échanges, n'est pas obligatoire, ce qui fait que le minimum de contacts requis pour considérer que l'IEA de Paris fonctionne comme un IEA n'est pas atteint. Les résidents se croisent souvent à la maison Suger, sans savoir qu'ils sont résidents de l'IEA, dans la mesure où ce lieu est fréquenté par d'autres résidents. Cependant certains résidents organisent parfois des repas entre eux de manière informelle. Mais il y a une vraie demande pour que plus de vie collective soit possible. Par exemple, ils ont proposé qu'une table leur soit réservée à la cafétéria au France pour le déjeuner, afin d'éviter qu'ils soient dispersés par la disponibilité des tables lorsqu'ils y arrivent.

Impact du séjour des chercheurs : L'impact principal se limite à l'achèvement d'un projet de recherche. Ils sont pour la plupart à mi-carrière, et ils considèrent leur séjour comme très bénéfique.

L'IEA offre la possibilité aux résidents d'organiser des séminaires ou des colloques autour de leurs thèmes de recherche, et finance les voyages des invités et les frais des séminaires. On peut demander aussi qu'il finance un projet de consultation des archives ou des bibliothèques ailleurs en France. Les résidents souhaitent une activité plus intense de l'IEA. La proposition a été faite par exemple de l'organisation de conférences ouvertes bien diffusées sur le public universitaire parisien, afin de mieux intégrer les résidents, de le confronter à ce public et de mieux faire connaître l'IEA. Les résidents ont remarqué que lorsqu'il leur arrive de rencontrer des chercheurs de l'EHESS, ces derniers ne connaissent pas l'IEA et en découvrent l'existence, alors que l'EHESS et l'IEA cohabitent dans le même bâtiment.

Quoique quelques résidents apprécient la gamme de sujets de recherche présents à l'IEA, pour d'autres, cette diversité fait qu'ils éprouvent des difficultés à entrer dans des discussions scientifiques avec leurs collègues. En tout cas, les échanges sont minimaux, et il n'y a que peu de synergies.

Un manque de structuration est en parti attribuable à l'absence de direction permanente. La valeur ajoutée pour chaque individu est assurée par la richesse scientifique et intellectuelle de Paris, mais une communauté scientifique reste à construire.

Le potentiel pour créer une plus-value à l'IEA de Paris pourrait s'illustrer par le cas de deux résidents qui se sont découverts grâce à l'IEA et qui ont décidé de proposer un colloque pour mieux valoriser leurs recherches et compléter celles de leurs co-résidents. Début 2011, ayant pris connaissance de leurs invitations pour 2011-2012, **Barbara Carnevali** et **Roberto Frega** ont décidé de proposer le financement d'un colloque sur les questions de normativité et pragmatisme, qui a été reçu et financé par l'IEA.

D.3 Rayonnement et structuration du paysage scientifique

D.3.1 Structuration du potentiel de recherche local et international

Si la direction propose que le rôle de l'IEA soit de faire bénéficier le milieu scientifique parisien de la venue des meilleurs chercheurs du monde, ce projet reste virtuel. Non pas parce les résidents ne sont pas les meilleurs. Ils sont de bonne qualité, mais des centaines de chercheurs de haute qualité, et même parfois les mêmes personnes, venaient déjà avant la mise en place de l'IEA. Il serait difficile en effet de ne pas attirer de bonnes candidatures pour Paris ; le grand défi est d'en faire quelque chose de nouveau. La valeur ajoutée de l'IEA reste encore à réaliser.

Du point de vue des résidents, et malgré l'arrivée en 2011 d'un post doc chargé des mises en relation des chercheurs avec les vis-à-vis parisiens, on constate peu de résultats à ce jour. La direction actuelle est consciente de cette nécessité, mais elle se plaint, comme sur d'autres dossiers, d'un manque de ressources humaines. Pourtant, avec la richesse en laboratoires de Paris, une diffusion ciblée, et antérieure à leur arrivée, des identités des résidents pourrait accomplir cet objectif. Des initiatives en ce sens — possibilité de monter un séminaire et de nouer des contacts avec des laboratoires parisiens — sont prises depuis la rentrée 2011 et sont très appréciées.

D.3.2 Relations avec des aires géographiques prioritaires

Il n'y en a pas pour l'instant.

D.4 Conclusions et perspectives

Existant depuis 2007, l'IEA est dans une phase encore transitoire, bien que les éléments soient réunis pour aller vers une situation stable en termes d'immobilier, de promotions, et de création d'une communauté scientifique. La nomination du nouveau directeur sera une étape cruciale. L'actuel directeur en charge de la direction courante de l'IEA a pris ses fonctions en septembre 2010, tout en continuant de remplir ses fonctions d'enseignement dans son Université. On se demande combien d'heures hebdomadaires il lui est possible de consacrer à sa fonction de direction dans ces conditions. Le retard avec lequel nous a été remis le rapport d'auto-évaluation témoigne des difficultés rencontrées. Il est grand temps qu'une direction stable et durable soit mise en place pour mieux identifier une politique scientifique et une politique d'invitation, et de créer une communauté scientifique.

Il est logique que le comité ait constaté un manque d'encadrement et d'accompagnement scientifique des résidents. Nous espérons que l'addition récente de deux post docs améliorera la situation. Une amélioration de cette situation a été observée entre mai et octobre 2011. Les avantages de l'IEA restent toutefois encore virtuels. En même temps, le comité a conscience des difficultés résultant de la situation universitaire particulièrement compliquée de Paris. Ces difficultés semblent être surmontées pour le moment, mais la faiblesse du ticket financier demandé aux Universités entrées dans l'association peut laisser craindre qu'elles soient là à titre simplement institutionnel ou subsidiaire, mais qu'elles n'aient pas encore pris un engagement important dans l'avenir de l'IEA. Mettre en place une administration solide et de très haute qualité sera essentiel pour consolider leur engagement et leur foi dans le futur de l'IEA.

La cohérence incertaine du groupe des universités qui participent aux destinées de l'IEA, la lenteur de la collaboration de la ville de Paris, l'incertitude sur la personne du futur directeur et le manque actuel de locaux définitifs (travail et hébergement) empêchent l'IEA de prendre son envol, bien qu'une certaine dynamique ait été perceptible dans les derniers mois.

(III) Conclusions

Le bilan général de nos évaluations est positif, bien que les résultats des différents Instituts soient contrastés. Pris dans leur ensemble, les quatre instituts ont pu mettre en place ou semblent sur le point de mettre en place, de vrais Instituts d'Études Avancées, dédiés à regrouper des chercheurs de haute qualité dans une communauté scientifique caractérisée par une ouverture internationale et une forte interdisciplinarité. Selon des rythmes différents—et à Paris on n'est pas encore complètement là—ils suivent tous des modèles valables d'IEA.

En plus, et c'est un deuxième point positif, ils l'ont fait de façon expérimentale, dans un sens strict, chacun cherchant sa voie sans référence à un certain modèle d'IEA plutôt qu'un autre. On a déjà noté la prise de risque relativement haute à Marseille dans son choix de thématique, et une autre sorte de prise de risque à Nantes dans sa politique d'invitation axée sur l'Inde et l'Afrique. Sur un autre axe de comparaison, on constate différents choix de mode de gouvernance, plus fortement marquée par la direction à Nantes, tandis que la gouvernance à Marseille est beaucoup plus le résultat d'un travail de groupe.

Cette variabilité justifie notre décision initiale de mener l'évaluation sur deux principes : (1) que dans les limites d'une conception partagée des IEA, l'on fasse l'évaluation à l'aune de la politique scientifique de chaque institut, et (2) qu'on procède par une évaluation en continu, caractérisée par une série de visites de sites. Ces deux principes ont été nécessaires pour éviter deux écueils : ignorer les choix légitimes des directeurs au profit de critères externes et étrangers à leurs réflexions, et méconnaître le trajet d'un institut parce qu'on ne l'a saisi qu'à un seul instant.

Ceci dit, l'application des critères ci-dessus témoigne d'une nette différence de progrès ou de temporalité entre les instituts qui ont déjà réalisé un projet à la lisibilité scientifique perceptible (Nantes et Marseille) — même si la question de la direction à Marseille n'étant pas encore résolue — et ceux où le profil d'IEA reste encore trop flou (Lyon et Paris). Même si l'on comprend les raisons (différentes mais largement institutionnelles) expliquant cette lenteur de mise en route de Lyon et Paris, et si l'on reconnaît les avancées constatées en 2011-2012 — plus significatives pour Lyon— on regrette néanmoins que l'un —celui de Lyon— n'ait commencé à atteindre cette vitesse de croisière qu'après trois années et que l'autre —celui de Paris— soit encore en phase de lancement.

Dans les sections ci-dessus nous avons formulé des remarques propres à chaque Institut qui permettent de mesurer leurs impacts très différents dans la vie universitaire française. Nos conclusions permettent de mesurer l'avance incontestable prise par l'IEA de Nantes sur le fonctionnement duquel nous n'avons pas trouvé véritablement de points faibles, l'originalité de celui de Marseille porté par l'enthousiasme persistant des enseignants chercheurs engagés sur ce projet, ce qui ne peut que faire davantage regretter que les problèmes de direction tardent à être réglés. Elles amènent aussi à constater les difficultés, en voie de règlement semble-t-il, qui ont freiné de manière regrettable le démarrage de celui de Lyon et celles encore persistantes dans le cas de Paris.

Nous nous limiterons ici à proposer quelques remarques pertinentes concernant le fonctionnement général de ces quatre Instituts.

(1) Procédures de sélection : Les quatre instituts se sont petit à petit rapprochés dans leurs procédures de sélection de candidats (pas forcément dans leurs politiques d'invitation), ce qui nous permet d'identifier quelques « meilleures pratiques » : (1) appel à au moins deux expertises extérieures pour chaque candidat, (2) renouvellement régulier du Conseil Scientifique pour minimiser des absences et rééquilibrer sa composition

en fonction des nouveaux profils de candidatures, et (3) une attention portée à la qualité individuelle des candidats et aussi à l'équilibre au sein de chaque promotion. Chaque institut donne sa propre définition aux mots « équilibre » et « qualité » ; nos trois points concernent les procédures, et non pas les politiques.

(2) *L'ouverture sur le monde* : Nous saluons les efforts déjà faits pour proposer d'autres perspectives scientifiques que celles qui viennent de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, et d'instaurer des rapports continus de collégialité avec des aires prioritaires. Nantes a pris cette direction dès sa naissance, ce qui lui vaut aujourd'hui une réelle identité dans ce sens. Marseille, et tout dernièrement Lyon œuvrent dans le même sens. Les instituts pourraient profiter d'une politique de communication encore plus internationale avec des informations plus détaillées sur les résultats des recherches de chaque résident et sur leurs activités scientifiques dans leurs pays de résidence. Ils pourraient aussi se projeter dans d'autres langues que le français et l'anglais — comme cela est le cas à Nantes (arabe, espagnol, chinois) et à Lyon (chinois) — ou même le perse et l'hindi. De même pour une aide à l'écriture scientifique, d'abord en français, mais éventuellement et potentiellement dans d'autres langues, suivant les axes géographiques prioritaires pour chaque IEA. Dans la mesure où ils poursuivent une politique d'invitation d'écrivains et d'artistes ils pourraient faire appel aux spécialistes pour faciliter les échanges et mêmes des traductions.

(3) *Continuité de politique scientifique et de politique d'invitation* : Cette continuité permettra une certaine stabilité de candidatures et favorisera la provision d'un « pool » de candidatures suffisamment large pour garantir une excellence de niveau. Nous estimons que cette stabilité est importante quel que soit la politique scientifique de l'institut concerné. Cette continuité doit aussi permettre l'émergence sur le long terme d'une réflexion sur les thématiques de chaque institut, sans limiter le champ disciplinaire des invitations.

(4) *Communauté scientifique* : une bonne communauté scientifique se définit en termes de la valeur ajoutée par la présence concomitante d'individus, et elle se forme par des échanges, formels ou informels, entre tous les résidents ou par l'intérêt, avec ou sans l'implication régulière de non-résidents qui fait partie du paysage plus vaste de l'IEA. Le rôle de « référents » qui lient les résidents aux habitants de ce « paysage » nous semble important là où les rapports IEA-université sont au cœur du modèle (comme à Marseille et à Lyon). En somme, un IEA doit structurer une communauté, mais il y a plusieurs moyens et diverses modalités de le faire. La variabilité de modèles entre les quatre IEA en témoigne.

(5) *Rôle du directeur et de son équipe* : Il serait difficile de sous-estimer l'importance de leurs rôles et du « leadership » en général. Quel que soit le modèle de gouvernance, plus centralisé ou plus collégial, il faut qu'il y ait un directeur qui assure une forte continuité, et il faut qu'il y ait aussi d'autres membres d'une équipe, bien soudée, pour assurer d'autres fonctions. Entre ces autres fonctions, deux nous semblent déterminantes : celle d'un « numéro deux », qu'il soit nommé directeur associé ou autrement, qui soit en position de remplacer provisoirement le directeur si besoin il y a, et enfin celle d'un ou plusieurs assistant(s) polyvalent(s) qui aide(nt) les résidents dans diverses affaires, des questions de logement et d'écoles jusqu'aux problèmes de visa et d'accès aux bibliothèques. Les résidents aux quatre instituts sont unanimes dans leurs éloges adressés à cette/ces « troisième (s) personne(s) ».

(6) *Un pari pas encore gagné* : Nous sommes convaincus de l'importance pour l'avenir de la recherche en France de l'existence des Instituts d'Études Avancées. Comme nous l'avons dit dans l'Introduction à ce rapport, le monde de la recherche est de plus en plus interdisciplinaire et international, et un IEA représente une réponse particulièrement adéquate et urgente aux défis posés par cette mutation. Mais il est peut-être utile de répéter que ce nouveau type d'organisme de recherche n'a pas encore trouvé sa place définitive en France au sein des structures de plus en plus massives d'enseignement et de la recherche. C'est dans l'intérêt de tous que cette place soit précisée et confortée, y compris grâce au réseau qui les regroupe les quatre IEA et qui a accompagné leur développement depuis 2007.

Les membres du Conseil scientifique du RFIEA

- Balveer Arora, Jawaharlal Nehru University (science politique)
- John Bowen, Washington University (anthropologie) - président
- Monique Chemillier-Gendreau, Université de Paris VII (droit)
- Abdou Filali-Ansary, université Agha Khan de Londres (philosophie)
- Mauricio García-Villegas, université nationale de Colombie (sociologie)
- Odile Journet-Diallo, École pratique des hautes études (ethnologie)
- Michèle Lamont, université de Harvard (sociologie)
- Patricia Lombardo, université de Genève (littérature comparée)
- Björn Wittrock, Swedish Collegium for Advanced Study (science politique)

CONTACTS

RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES

Siège : 15, parvis René-Descartes, 69007 Lyon

Bureaux : 190-198 avenue de France, 75013 Paris

T. : +33 (0)1 49 54 22 55

Président : Jacques Commaille

Directeur: Olivier Bouin

olivier.bouin@rfiea.fr

Projets européens : Mylène Trouvé

mylene.trouve@rfiea.fr

Communication : Julien Ténédos

julien.tenedos@rfiea.fr

www.rfiea.fr

COLLEGIUM DE LYON

Président : Jacques Samarut

Directeur : Alain Peyraube

15, parvis René-Descartes, 69007 Lyon

T. : +33 (0)4 37 37 66 50

marie-jeanne.barrier@collegium-lyon.fr

www.collegium-lyon.fr

INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE RECHERCHES AVANCÉES, AIX-MARSEILLE

Président : Robert Ilbert

Directeur : Emmanuel Girard-Reydet

2, place Le Verrier, 13004 Marseille

T. : +33 (0)4 13 55 21 52

contact@imera.fr

www.imera.fr

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES

Directeur : Alain Supiot

Secrétaire général : Samuel Jubé

5, allée Jacques Berque, BP 12105, 44021 Nantes

T. : +33 (0)2 40 48 30 30

aspasia-nanaki@iea-nantes.fr

www.iea-nantes.fr

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES - PARIS

Président : Michel Wieviorka

Directeurs : Patrice Duran et Alain Schnapp

190-198 avenue de France, 75013 Paris

T. : +33 (0)1 44 41 32 10

contact@paris-iea.fr

www.paris-iea.fr